

BIBLIOTHÈQUE DES CHEMINS DE FER

MESMER

ET

LE MAGNÉTISME ANIMAL

PAR

ERNEST BERSOT

PARIS

LIBRAIRIE DE L. HACHETTE ET C^{ie}

RUE PIERRE-SARRAZIN, N^o 14

—
1853

PRIX : 1 FRANC 50 CENT.

MESMER

ET

LE MAGNÉTISME ANIMAL

PAR

ERNEST BERSOT



PARIS

LIBRAIRIE DE L. HACHETTE ET C^{ie}

RUE PIERRE-SARRAZIN, N^o 14

—
1853

MESMER

ET

LE MAGNÉTISME ANIMAL.

PREMIÈRE PARTIE.

HISTOIRE.

I.

Mesmer. — Ses commencements en Allemagne. — Thèse sur l'influence des planètes. — Rencontre avec le père Hell, avec Gassner.

Mesmer naquit en 1734, en Allemagne; les uns disent à Vienne, d'autres à Weiler, d'autres à Mersebourg. En 1766, il se fit recevoir docteur médecin à la faculté de Vienne. Le sujet de sa thèse était : *De l'influence des planètes sur le corps humain*. Comme les planètes agissent les unes sur les autres, comme le soleil et la lune agissent sur notre atmosphère et sur nos mers, il concluait que ces grands corps agissent aussi sur les corps animés, particulièrement sur le système nerveux,

moyennant un fluide très-subtil qui pénètre tout. Et de même que, sous cette influence, il s'opère dans la mer un flux et un reflux, aussi, dans les corps animés, il y a une tension et une rémission, des sortes de marées. Ce fluide subtil, l'agent général de tous ces changements, ressemble beaucoup par ses propriétés à l'aimant. En conséquence, il s'appellera *Magnétisme animal*.

Vers 1774, Mesmer fit la rencontre du père Hell, jésuite, professeur d'astronomie. Ce père, établi à Vienne, guérissait des maladies au moyen de fers aimantés. Il avait notamment guéri une dame d'une maladie de cœur chronique, et s'était guéri lui-même d'un rhumatisme aigu. Vingt ans auparavant, Lenoble s'était distingué dans la construction de ces aimants; et il y avait deux siècles que Paracelse avait recommandé ce remède contre les maux de dents. Mesmer, frappé des expériences qu'il avait sous les yeux, et trouvant dans ces effets la confirmation de ses théories astronomiques, établit chez lui une maison de santé, dans laquelle il s'offrait à traiter gratuitement les malades par les mêmes procédés. Magnétisant et électrisant, il fit construire des lames et des anneaux aimantés, qu'il adressa à ses confrères dans diverses parties de l'Allemagne, et publia dans les journaux de Vienne les cures qu'il opérait. Plusieurs personnages attestèrent qu'elles avaient été guéries de dif-

férentes maladies ; parmi lesquelles le conseiller Osterwald, directeur de l'académie des sciences de Munich, atteint de paralysie.

Peu à peu Mesmer s'émancipa, et prétendit pouvoir se passer des appareils du père Hell ; il soutint l'existence du magnétisme animal essentiellement distinct de l'aimant ainsi que de l'électricité ; il renonça complètement, en 1773, à l'emploi de ces deux derniers agents.

Pendant ce temps, il avait tenté des cures, se débattait contre les savants de son pays, et les réfutait dans une lettre explicative adressée à la plupart des académies et des savants de l'Europe. L'académie de Berlin seule répondit, et répondit qu'à son avis il était dans l'illusion.

Fatigué de ces luttes, il voyagea en Souabe et en Suisse. Dans ce dernier pays, il rencontre encore un homme extraordinaire qui guérissait d'une façon merveilleuse les maladies du corps : c'était autre chose que l'aimant. Gassner, ecclésiastique suisse, pour chasser les maux, exorcisait les malades, et réussissait. Il ne s'agissait que de savoir si les maux étaient naturels ou diaboliques. Il ordonnait donc à Satan de se déclarer, par trois interpellations et trois signes de croix. S'il n'y avait nulle réponse, le mal était naturel, et on le traitait par les remèdes ordinaires ; s'il survenait des convulsions, c'était signe de la présence du diable, et

Gassner, par des paroles sacrées et des attouchements d'objets religieux, le chassait. Quand arrivait une rechute, il accusait les malades d'avoir péché ou manqué de foi dans l'intervalle. Selon ces idées, il avait, en 1774, écrit un livre : *Manière de vivre pieux et bien portant*. Renvoyé par l'évêque de Mersebourg, appelé par l'évêque de Ratisbonne, il fit des prodiges. Le fameux Lavater avait en lui la foi la plus entière; il propagea plus tard le magnétisme dans l'Allemagne. Mesmer vit opérer Gassner, reconnut les guérisons, et les attribua au magnétisme animal.

Retourné à Vienne, Mesmer traita une fille de dix-huit ans, aveugle depuis l'âge de quatre ans, et prétendit lui avoir rendu la vue. Comment se fit-il qu'après avoir publié par écrit sa reconnaissance, le père se présenta l'épée à la main chez Mesmer pour lui reprendre sa fille, qui résistait? Comment se fit-il que cette malheureuse fut jetée la tête contre la muraille « par sa barbare mère? » Cela n'est pas très-clair. Toujours est-il que l'impératrice envoya l'ordre à Mesmer « de finir cette supercherie. »

II.

Mesmer à Paris. — Mémoire sur la découverte du magnétisme. — Le baquet de Mesmer. — La Harpe au baquet; Mesmer chez d'Holbach. — Le temps favorable au magnétisme.

Mesmer part et se rend à Paris (février 1778), où il publie son *Mémoire sur la découverte du magnétisme* (1779), livre moitié astronomique, moitié médical, où il annonçait la découverte de la panacée universelle. Pourvu qu'il connaisse et qu'il sache diriger le fluide magnétique, le médecin « jugera sûrement l'origine, la nature et les progrès des maladies, même des plus compliquées, en empêchera l'accroissement et parviendra à leur guérison sans aucun danger. Il guérira directement les maladies de nerfs, indirectement toutes les autres. *L'Art de guérir parviendra ainsi à sa dernière perfection. La nature offre un moyen universel de guérir et de préserver les hommes.* »

Il trouva un disciple tout prêt dans Deslon, docteur régent de la Faculté et premier médecin du comte d'Artois. Il l'initia à sa doctrine : voyons-les à l'œuvre.

Au milieu d'une grande salle est une caisse circulaire, en bois de chêne, élevée d'un pied ou d'un pied et demi, qu'on nomme le baquet. Ce baquet renferme simplement de l'eau, et dans cette eau

divers objets, tels que verre pilé, limaille, etc., ou encore ces mêmes objets à sec, sans que rien soit électrisé ou aimanté. Le couvercle est percé d'un certain nombre de trous, d'où sortent des branches de fer coudées et mobiles. Dans un coin de la salle est un piano-forte ; on y joue différents airs sur des mouvements variés, surtout vers la fin des séances. On y joint quelquefois du chant. Les portes et les fenêtres de la salle sont exactement fermées : des rideaux ne laissent pénétrer qu'une lumière douce et faible. Les malades en silence forment plusieurs rangs autour de ce baquet, et chacun a sa branche de fer, qui, au moyen d'un coude, peut être appliquée sur la partie malade. Une corde passée autour de leur corps les unit les uns aux autres. Quelquefois on forme une seconde chaîne en se communiquant par les mains, c'est-à-dire en appliquant le pouce entre le pouce et le doigt index de son voisin : alors on presse le pouce qu'on tient ainsi ; l'impression reçue à la gauche se rend par la droite, et elle circule à la ronde. Tous ceux qui magnétisent ont à la main une baguette de fer longue de dix à douze pouces. A ceux qui demandent quelque chose à boire on donne de l'eau où est dissoute de la crème de tartre.

Les malades sont magnétisés à la fois par les branches de fer, par la corde, par l'union des

pouces, par le son du piano ou de la voix qui chante. En outre, le magnétiseur, fixant les yeux sur eux, promène devant leur corps ou sur leur corps sa baguette ou sa main, descend des épaules aux extrémités des bras, touche le lieu malade, les hypocondres et les régions du bas-ventre, quelquefois pendant plusieurs heures. « Alors, rapporte Bailly, les malades offrent un tableau très-varié. Quelques-uns sont calmes et n'éprouvent rien; d'autres toussent, crachent, sentent quelque légère douleur, une chaleur locale ou une chaleur universelle, et ont des sueurs; d'autres sont agités et tourmentés par des convulsions. Ces convulsions sont extraordinaires par leur nombre, par leur durée et par leur force. Les commissaires en ont vu durer plus de trois heures. Elles sont caractérisées par les mouvements précipités, involontaires, de tous les membres et du corps entier, par le resserrement à la gorge, par des soubresauts des hypocondres et de l'épigastre, par le trouble et l'égarement des yeux, par des cris perçants, des pleurs, des hoquets et des rires immodérés. Elles sont précédées ou suivies d'un état de langueur et de rêverie, d'une sorte d'abattement et même d'assoupissement. Le moindre bruit imprévu cause des tressaillements; et l'on a remarqué que le changement de ton et de mesure dans les airs joués sur le piano-forte influait sur les malades, en sorte

qu'un mouvement plus vif les agitait davantage et renouvelait la vivacité de leurs convulsions. On voit des malades se chercher exclusivement, et, en se précipitant l'un vers l'autre, se sourire; se parler avec affection et adoucir mutuellement leurs crises. Tous sont soumis à celui qui magnétise; ils ont beau être dans un assoupissement apparent; sa voix, un regard, un signe les en retire. On ne peut s'empêcher de reconnaître, à ces effets constants, une grande puissance qui agite les malades, les maîtrise, et dont celui qui magnétise semble être le dépositaire. Cet état convulsif est appelé *crise*. Les commissaires ont observé que, dans le nombre des malades en crise, il y a toujours beaucoup de femmes et peu d'hommes; que ces crises étaient une ou deux heures à s'établir; et que dès qu'il y en avait une d'établie, toutes les autres commençaient successivement et en peu de temps.» Le maître de cette foule était ici Mesmer, vêtu d'un habit de soie lilas ou de toute autre couleur agréable, promenant sa baguette avec une autorité souveraine, là Deslon avec ses aides qu'il choisissait jeunes et beaux. Les salles où ces scènes se passaient avaient reçu, dans le monde, le nom d'*enfer à convulsions*.

On magnétisait, outre l'homme, des objets inanimés, surtout les arbres, puis on attachait au tronc, aux branches, des cordes que les malades

appliquaient à leurs maux. Quand c'était de l'eau qu'on magnétisait, elle prenait, pour le malade en crise, un goût et une température tout particuliers.

Il y eut de petits échecs : on ne réussissait pas à tous les coups, et, si le témoin de cet insuccès était quelque homme de lettres, un de ceux qui contribuent à faire l'opinion, le magnétisme en souffrait. La Harpe alla chez Deslon huit jours de suite sans rien éprouver entre les mains du magnétiseur. Il demanda de la limonade et la trouva un peu aigrelette. C'était une médecine : « Je vis fort bien que pour me faire quelque chose, on n'avait trouvé rien de mieux que de me purger. » Enfin il emporta et il communiqua partout l'impression qu'il consigne dans ses *Lettres*. « Je n'y ai rien vu, en mon âme et conscience, qui ne m'ait paru ridicule et dégoûtant, hors l'harmonica dont on joue de temps en temps dans la salle du baquet. »

Le maître avait déjà échoué chez d'Holbach. Il avait une lettre de recommandation pour le baron. Peu après son arrivée à Paris, il la présenta et fut invité à dîner avec tous les philosophes de la société. « Soit que lui-même, soit que ses auditeurs fussent mal préparés aux merveilleux effets du magnétisme, il ne fit ce jour-là, dit Grimm, aucune impression sur personne; et depuis ce fâ-

cheux contre-temps, il n'a plus reparu chez M. d'Holbach. » Ne voilà-t-il pas que, pour humilier Mesmer, au même moment, le docteur Thouvenel, un savant chimiste, avait composé une préparation de poudre d'aimant fortement électrisée, dont il suffisait de se frotter les mains ou de porter des sachets dans sa poche pour produire à peu près les mêmes effets que produisait Mesmer? Il parvint à en faire éprouver chez d'Holbach à plusieurs personnes, sur qui le doigt de Mesmer n'avait fait aucune impression.

En somme, Mesmer arriva et séjourna à Paris dans un temps favorable. Voltaire mourait. Il avait pendant cinquante ans surveillé la raison en tuteur assez sévère, qui ne lui passait pas la plus petite fantaisie, le plus petit excès : lui mort, elle s'échappait. Puis, on était dans un moment de confiance superbe en la puissance de l'esprit humain : on avait découvert l'inoculation, Franklin avait trouvé le paratonnerre, les frères Montgolfier inventaient les aérostats. Si on avait pu cela, que ne pouvait-on pas? Condorcet, peu d'années après, devait bien promettre qu'on ne mourrait plus! Quand des philosophes se permettaient ces présages, la foule avait le droit d'espérer et de croire un peu plus qu'il n'est permis. Aussi le merveilleux parut alors tout naturel. Les journaux annoncent qu'un homme a trouvé le moyen de marcher sur l'eau sans en-

foncer ; on attend une souscription assez considérable pour l'inviter à faire une expérience sur la Seine. Immédiatement la souscription se remplit : toute la cour y contribue. Une seule personne se permet de douter ; c'est le roi. Bien entendu que l'homme en question ne se présenta pas, et n'existait que dans les journaux. On rit, on tourna honnêtement la souscription en œuvre de charité, et on ne se corrigea point. C'est en effet la logique de tous les temps : on voyage en ballon dans l'air, donc on peut marcher sur l'eau ; on communique en un instant à de grandes distances par des fils électriques, donc on peut s'entendre sur l'heure d'un bout à l'autre du monde au moyen de boussoles magnétiques ou d'escargots sympathiques. La démarcation entre le possible et l'impossible est toujours flottante, et particulièrement à de certaines époques de succès.

Déjà sous M^{me} de Pompadour, un personnage célèbre, le comte de Saint-Germain représentait le mystère. Il prétendait vivre depuis des siècles, il parlait de Charles-Quint, de François I^{er}, de Jésus-Christ, comme de ses contemporains, ayant, dans cet intervalle, recueilli d'admirables secrets ; et après lui, Cagliostro continuait sa tradition. Grimm nous a laissé ce mot sur lui : « A la sollicitation du cardinal de Rohan, Cagliostro vint de Strasbourg à Paris voir le prince de Soubise dangereusement

malade ; il n'arriva que lors de sa convalescence. Quelques personnes de la société de M. le cardinal, qui ont été à portée de le consulter, se sont fort bien trouvées de ses ordonnances, et n'ont jamais pu parvenir à lui faire accepter la moindre marque de leur reconnaissance. On a soupçonné longtemps le comte de Cagliostro d'être un valet de chambre de ce fameux M. de Saint-Germain qui fit tant parler de lui sous le règne de M^{me} de Pompadour ; on croit aujourd'hui qu'il est le fils d'un directeur des mines de Lima ; ce qu'il y a de certain, c'est qu'il a l'accent espagnol (quatre ans plus tard, on lui trouvait l'accent napolitain), et qu'il paraît fort riche. Un jour qu'on le pressait chez M^{me} la comtesse de Brienne de s'expliquer sur l'origine d'une existence si surprenante et si mystérieuse, il répondit en riant : — Tout ce que je puis dire, c'est que je suis né au milieu de la mer Rouge, et que j'ai été élevé sous les ruines d'une pyramide d'Égypte ; c'est là que, abandonné de mes parents, j'ai trouvé un bon vieillard qui a pris soin de moi ; je tiens de lui tout ce que je sais. »

Mesmer trouva ainsi un allié naturel dans le mysticisme qui couvait sourdement. Il y avait en France des disciples secrets de Swedenborg et de Saint-Martin, auxquels le magnétisme devait convenir, car il y a chez le mystique et chez le magnétiseur une prétention commune, la prétention

d'établir des rapports directs d'âme à âme sans l'intermédiaire du corps. Swedenborg a voyagé vingt-quatre ans dans le monde des esprits, et a raconté ce qu'il y a vu ; le magnétisme fut d'abord très-modeste, mais depuis il s'est émancipé.

III.

Premières relations avec les corps savants : avec l'Académie des sciences, la Société royale de médecine, la Faculté de médecine. — Mesmer menace de quitter la France. — Offres que lui fait le gouvernement, refusées. — Il se rend à Spa.

Les relations de Mesmer et de Deslon avec les corps savants furent fâcheuses. Ils eurent affaire successivement avec l'Académie des sciences, la Société royale de médecine, la Faculté de médecine, et n'eurent pas à s'en louer.

Dès son arrivée à Paris, Mesmer fit des démarches auprès de M. Le Roi, alors président de l'Académie des sciences. Celui-ci avait vu chez Mesmer des expériences et voulut bien se charger de faire un rapport à sa compagnie sur les opinions de ce médecin. Il s'apprêtait à le lire quand Mesmer, jugeant l'auditoire inattentif ce jour-là, et les esprits très-mal disposés, insista pour qu'il remît la chose à un autre jour, qui ne vint pas. Retiré à Creteil avec quelques malades, il écrivit à l'Académie qu'il était prêt à faire des expériences sur ces malades

devant les députés qu'elle nommerait. L'Académie ne jugea pas les conditions d'une bonne information suffisantes, et refusa.

Il s'adressa alors à la Société royale de médecine. Il fut convenu que plusieurs membres de cette Société examineraient les procédés de Mesmer, mais que d'abord ils constateraient l'état des malades. On ne s'entendit pas sur une première malade, présentée par Mesmer comme épileptique, sans que les médecins en fussent assez convaincus. En conséquence il ne leur envoya plus personne à examiner. Tout à coup il est averti qu'une commission arrive à Creteil. Il proteste et refuse, et va se plaindre aux commissaires de leur procédé. Ceux-ci prétendent qu'ils ont voulu accéder à une demande de Mesmer, qui désavoue toutes démarches. On se sépare avec aigreur. A une lettre de la Société, qui lui rappelle la condition convenue de l'examen préalable des malades, Mesmer répond par une simple invitation de prendre jour pour se rendre à Creteil, substituant à l'examen préalable par les commissaires eux-mêmes les attestations de médecins. La Société refusa décidément. Il lui parut sans doute que pour être certains que des malades eussent été guéris, il fallait être certains que les gens guéris eussent été malades.

Enfin le magnétisme eut affaire avec la Faculté de médecine. Deslon, professeur de cette faculté,

nouveau converti, et qui venait de publier ses *Observations sur le magnétisme animal*, demanda à ses collègues une assemblée générale pour y rendre compte des observations qu'il avait faites et des propositions de Mesmer. On la lui accorda suivant les statuts. Pendant ce temps l'irritation contre le transfuge croissait, et un jeune professeur, M. de Vauzèmes, s'étant proposé pour accuser Deslon d'avoir manqué à l'honneur et aux règlements de la Faculté et demander sa radiation de la liste des docteurs-régents, on fixa pour ses interpellations le même jour qu'on avait fixé à Deslon (septembre 1780). La séance débuta par le discours de M. de Vauzèmes, discours violent. Deslon répliqua avec mesure et communiqua les propositions de Mesmer. Vingt-quatre malades devaient être choisis par la Faculté et par l'auteur. Douze seraient traités par la Faculté, douze par l'auteur; et les malades seraient tirés au sort. Leur état serait constaté par la Faculté, par l'auteur et des commissaires du gouvernement. Les juges des résultats seraient les commissaires du gouvernement; mais afin d'éviter tout soupçon de partialité, ils ne pourraient être pris dans aucun corps de médecine. La Faculté rejeta les propositions de Mesmer, suspendit Deslon pour un an, de voix délibérative dans les assemblées de la Faculté, avec radiation du tableau des médecins de la Faculté, au bout de l'année, s'il ne se corrigeait pas.

Ainsi repoussé, Mesmer s'adressa au gouvernement, et, après les premières négociations, il annonça l'intention de quitter la France. L'émotion fut grande parmi les malades, qui se remuèrent, et, la reine ayant fait attention à lui, il fut mandé chez un ministre, M. de Breteuil, où une première convention fut signée. Si Mesmer faisait ses preuves, le gouvernement devait 1° reconnaître qu'il avait fait une découverte utile; 2° lui donner en toute propriété un château et terre où il traiterait ses malades; 3° une pension viagère de vingt mille livres. Des commissaires nommés par le gouvernement, deux seulement pouvaient être pris dans la Société de médecine. Quelques jours après, le même ministre déclarait à Mesmer qu'on était suffisamment édifié sur son traitement : on le dispensait de l'examen des cinq commissaires, et on demandait seulement qu'il admît au nombre de ses auditeurs trois savants nommés par le gouvernement, qui rendraient compte de ce qu'ils auraient entendu. Leur rapport défavorable n'entraînerait la révocation d'aucun des avantages accordés, favorable il lui procurerait de superbes avantages nouveaux. Le fait est étrange, mais Mesmer refusa tout et partit pour Spa.

IV.

Deslon demande une enquête à la Faculté. — Souscription pour rappeler Mesmer. — Il revient et fait un cours. — Société de l'Harmonie. — Discussions d'intérêt avec ses élèves. — Irritation de la Faculté contre les membres mesméristes : formulaire, radiations. — Mesmériennes et desloniennes. — Controverses dans les livres.

Cependant Deslon, encore sous le coup de la radiation, paya d'audace, se présenta devant la Faculté, proposant d'opérer sous ses yeux, et consentant à être jugé par elle. Mesmer s'en émut, craignant de voir son secret divulgué ou compromis ; et des disciples qu'il avait, l'avocat Bergasse, le banquier Kornmann, ouvrirent une souscription qui devait être de cent personnes au moins, à cent louis par personne, moyennant quoi le maître les instruirait de sa découverte. Cette souscription monta bientôt à trois cent quarante mille livres. Mesmer rappelé par cette offre, et inquiet du côté de Deslon, revint. Les auditeurs s'engagèrent au secret, et se formèrent en une *Société de l'Harmonie*, qui eut des affiliations dans plusieurs villes, à Strasbourg, à Lyon, à Bordeaux.

Ce fut le temps du succès et de la lutte. Lutte de Mesmer avec ses élèves, qui prétendaient avoir acheté le droit de répandre la découverte du magnétisme animal, et la répandirent en effet dans des cours

publics, Mesmer prétendant l'exploiter seul, et la porter dans diverses villes, moyennant des souscriptions de cinquante louis par personne. Lutte de Mesmer et de Deslon, qui se partagèrent les partisans du magnétisme. Lutte de la Faculté contre ceux de ses membres qui seraient tentés de prendre la doctrine nouvelle, avec l'invention d'un formulaire à signer, sous peine d'exclusion. (D'Onglée et Varnier refusèrent et furent exclus.) Lutte des disciples contre l'opinion, dans divers manifestes, et de l'opinion contre eux dans des vaudevilles, des pièces de vers et des livres sérieux ou satiriques. Le rapport des commissaires royaux et celui de la Faculté couvrirent ou excitèrent tout ce bruit.

Notre temps ne sait plus qu'il s'éleva alors un vrai schisme. Il y eut des mesmériennes et des desloniennes, implacables ennemies. Dès que les maîtres furent brouillés, les disciples se brouillèrent. Mesmer avait pour lui son autorité de chef d'école, son âge et ses nombreux prodiges en diverses contrées; Deslon avait pour lui les grâces de la jeunesse et de l'esprit. La réputation de Mesmer était faite, grande séduction! celle de Deslon était à faire, grande tentation! Enfin pour des âmes passionnées ce n'est pas assez d'une religion, il faut une secte; il ne suffit pas d'aimer quelque chose, il faut haïr quelqu'un. Mesmériennes et

desloniennes se haïrent donc de tout leur cœur; il ne plut pas de sang, mais des malices qui firent tort un peu à tout le monde. Mesmer et Deslon, voulant arrêter cette guerre fâcheuse, se réconcilièrent. Il y eut une trêve entre les partis, mais les hostilités reprirent bientôt, amenèrent des scènes très-vives, et finirent en scandale, ce qui força Mesmer et Deslon à se séparer de nouveau. Notez que les partis étaient nombreux et considérables : grâce à la vogue et à la faveur de la reine, le magnétisme ne tenait pas moins que la moitié de la cour.

Il parut pour et contre le magnétisme nombre de brochures et de livres, dont on peut voir le détail dans Deleuze (*Histoire critique du Magnétisme animal*). Le père Hervier, docteur en Sorbonne, se distinguait même parmi les enthousiastes : il chantait le retour de l'âge d'or, le triomphe du mesmérisme sur la maladie et la mort. Entre les adversaires était Berthollet, qui, après avoir suivi le cours de Mesmer pendant un mois, se retira en déclarant qu'il n'avait rien vu ni entendu de nouveau ou de solide, rien de plus que ce que produit chez tous les animaux le penchant à l'imitation ; et Thouret, le futur directeur de l'École de médecine lors de sa réorganisation, Thouret, pour ôter au magnétisme son prestige, voulut lui ôter sa nouveauté. D'abord, sur cet esprit vital universel, il n'y a qu'à

choisir les textes dans les savants qui précèdent. Mais, sur la ressemblance de cet esprit avec l'aimant, il y a des rapprochements curieux. Paracelse regardait l'homme comme un aimant avec deux pôles, le pôle arctique étant à la bouche. Il ajoutait même : « Si, au-dessus d'une barque dans l'eau, on suspendait exactement, par quelque art, un homme en équilibre, sa face se tournerait toujours naturellement vers le nord. » Quant à la marche de l'agent magnétique et à ses vertus, Pierre Borel a écrit avant Mesmer : « Les émanations s'étendent à des distances très-grandes en tous sens, par la réflexion des rayons de la lumière et l'action du vent. » Et Libanius pense qu'on peut le réfléchir comme la lumière par un miroir, et le diriger ainsi sur un individu. On rapporte, ajoute-t-il, que c'est ainsi que le basilic se tue lui-même, et que les femmes, imprégnées de poison, en se regardant trop souvent dans une glace, le réfléchissent sur leurs yeux et leur visage. Un des auditeurs de Deslon, Doppet, disait ingénieusement, justement, de l'aveu de Deleuze : « Ceux qui savent le secret en doutent plus que ceux qui l'ignorent. » Il fallait de plus rudes coups pour accabler le magnétisme : ils ne lui furent pas épargnés.

V.

Le gouvernement nomme des commissions pour examiner le magnétisme (1784) : commission de la Société royale, commission de la Faculté et de l'Académie des sciences. — Rapport public de la dernière commission (Bailly). — Rapport secret. — Rapport de la Société royale. — Rapport particulier de Laurent de Jussieu. — Mesmer retourne en Allemagne.

Deslon ayant demandé une enquête à la Faculté de médecine, le gouvernement se résolut à terminer cette affaire. Il demanda à la Faculté et à la Société royale de médecine de lui faire un rapport sur le magnétisme. Parmi les membres qu'il nomma dans la Société royale de médecine était Laurent de Jussieu. Il choisit également plusieurs médecins dans la Faculté, et sur leur demande, leur adjoignit cinq membres de l'Académie des sciences, entre autres trois hommes illustres : Franklin, Lavoisier, Bailly. Ce dernier fut rapporteur. Le rapport collectif de la Faculté et de l'Académie des sciences fut contraire et terrible par l'autorité de ceux qui l'avaient signé.

Il s'agissait d'abord de savoir ce qu'on avait à constater, et par quel moyen on pourrait le constater. Deslon annonçait le fluide décrit par Mesmer. Ce fluide échappant à tous les sens, malgré quelques illusions contraires, on ne peut le reconnaître que par son action sur les corps animés. On peut ob-

server cette action longtemps continuée et sa vertu curative, ou ses effets momentanés et les changements subits qu'elle produit dans les corps. Deslon aurait bien voulu qu'on suivit la première méthode, qu'on donnât au fluide du temps pour agir et guérir; mais les commissaires n'y consentirent pas : cette voie leur parut douteuse. Comment, en effet, constater certainement qu'une guérison survenue après le traitement magnétique, est opérée par ce traitement; que ce n'est pas la nature qui en a fait les frais, lorsque les médecins la voient si souvent agir par elle-même, sans leurs remèdes, et que même, après avoir appliqué des remèdes éprouvés, ils n'osent jamais leur attribuer à coup sûr la guérison obtenue? D'ailleurs Mesmer avait rejeté ce moyen quand il lui fut proposé par un des membres de l'Académie des sciences : « C'est, dit-il, une erreur de croire que cette espèce de preuve soit sans réplique; rien ne prouve démonstrativement que le médecin ou la médecine guérissent les malades. » Il fallait donc s'en tenir aux effets momentanés.

Les commissaires se soumettent au traitement huit jours de suite, et n'éprouvent rien.—Observant les expériences tentées sur d'autres, ils notent l'extrême différence du traitement privé et du traitement public: d'un côté le calme, de l'autre l'agitation désordonnée. — Sur quatorze malades, cinq

paraissent éprouver des effets, neuf n'en éprouvent aucun. Et avant d'attribuer les effets ressentis au magnétisme, il faudra bien se représenter la position d'une personne ignorante, attaquée d'une maladie et désirant de guérir, amenée avec appareil devant une grande assemblée, composée en partie de médecins, où on lui administre un traitement tout à fait nouveau pour elle, et dont elle se persuade à l'avance qu'elle va éprouver des prodiges. Qu'on ajoute que sa complaisance est payée, et qu'elle croit nous satisfaire davantage en disant qu'elle éprouve des effets.

Les commissaires se transportent chez un autre docteur, M. Jumelin, qui professe le magnétisme sans distinction de pôles, et suit par conséquent d'autres procédés. Dix personnes sont magnétisées sans rien sentir. Une femme paraît être un sujet plus sensible : on lui bande les yeux, on la magnétise, et elle est toute déroutée. On lui découvre les yeux et on porte les mains sur les hypocondres; elle se trouve mal. Les yeux de nouveau bandés, on lui persuade qu'elle est magnétisée; elle éprouve les mêmes effets. On la magnétise sans l'avertir, elle n'éprouve rien. Plusieurs, comme elle, éprouvent quelque chose quand on n'agit pas, et n'éprouvent rien quand on agit. Même une femme, qui, les yeux bandés, n'éprouve rien, magnétisée à la vue libre, en trois quarts de mi-

nute, devient muette. La variété des procédés est donc indifférente, et l'imagination fait beaucoup, surtout si l'on remarque qu'en faisant les questions, le magnétiseur précise les effets qui doivent être éprouvés, et dicte la réponse.

Bien plus, le docteur Sigault, incrédule au magnétisme, laissant croire à plusieurs personnes qu'il a le secret de Mesmer, fait des merveilles comme son maître prétendu. Rien qu'en le voyant avancer sa main, une dame est prête à tomber en convulsions.

Retournons chez Deslon. Lorsqu'un arbre a été magnétisé, il doit arriver, selon la doctrine, que toute personne qui s'y arrête éprouve des effets. On fait l'expérience à Passy, en présence de Franklin. Deslon magnétise un arbre dans un verger. On amène un jeune garçon de douze ans, les yeux bandés, sujet reconnu pour être très-sensible. Au premier, au second, au troisième arbre, à une distance de trente et quelques pieds de l'arbre magnétisé, il éprouve un étourdissement qui va croissant; au quatrième, à vingt-huit pieds environ de l'arbre magnétisé, il tombe en crise, perd connaissance, ses membres se roidissent, et Deslon s'occupe de le faire revenir. Le docteur déconcerté prétend alors que tous les arbres sont magnétisés par eux-mêmes; d'où les commissaires concluent qu'une promenade dans un verger se-

rait pour beaucoup de gens un exercice très-redoutable. — Même effet que chez M. Jumelin : des femmes à qui on persuade que Deslon les magnétise, après leur avoir bandé les yeux, ou les avoir séparées du magnétiseur par une porte, et qui ressentent des effets terribles, ou qui demeurent parfaitement calmes tandis qu'on les magnétise à leur insu. Une autre fait mieux : mandée chez Lavoisier, où elle devait trouver Deslon, elle tombe en crise dès l'antichambre. On lui présente plusieurs tasses non magnétisées ; à la quatrième, elle tombe en crise de nouveau : en revanche, elle boit paisiblement dans une tasse magnétisée par Deslon même, ou ne s'aperçoit pas qu'on la tient derrière sa tête. — Une autre, nouvellement arrivée chez Deslon, ayant rencontré, en sortant de sa crise, les regards d'un de ses disciples, qui la magnétisait, fixa les yeux sur lui pendant trois quarts d'heure. Elle fut longtemps poursuivie par ce regard, et pendant trois jours, dans la veille ou dans le sommeil, elle le vit devant elle obstinément.

De toutes ces observations, les commissaires concluent d'abord à faire une large part à l'*imagination*. « L'histoire de la médecine, disent-ils, renferme une infinité d'exemples du pouvoir de l'imagination et des facultés de l'âme. La crainte du feu, un désir violent, une espérance ferme et sou-

tenue, un accès de colère, rendent l'usage des jambes à un paralytique; une joie vive et inopinée dissipe une fièvre quarte de deux mois; une forte attention arrête le hoquet; des muets par accident recouvrent la parole à la suite d'une vive émotion de l'âme. Quand elle est une fois montée, ses effets sont prodigieux, et il suffit ensuite de la monter au même ton, pour que les mêmes effets se répètent.

Une deuxième cause des phénomènes prétendus magnétiques est, selon les commissaires, l'*attouchement*. En pressant le creux de l'estomac, on agit sur un intestin irritable, le colon, qui irrite à son tour le diaphragme, d'où les soupirs, le rire, les pleurs, les hoquets, etc. En pressant la région inférieure, on rencontre cet autre centre nerveux qui correspond à tout le reste du corps, et une fois en mouvement, y excite des mouvements par sympathie. C'est une vieille expérience que les affections de l'âme répondent là : ce qui fait dire communément qu'on a un poids sur l'estomac et qu'on se sent suffoqué. Le magnétiseur, en touchant ces parties si sensibles du corps, met donc en jeu par des moyens connus une puissance très-connue.

Ajoutez à ces deux causes une dernière, l'*imitation*, et vous aurez, selon les commissaires, le secret du magnétisme. Partout l'exemple agit sur le moral, l'imitation machinale met en jeu le physi-

que. Dans les théâtres, quand le public est nombreux, les impressions se communiquent et se renforcent. Dans les batailles, le courage et les terreurs paniques se répandent pareillement. Autour du baquet de Mesmer et de Deslon, quand un malade entre en convulsions, les autres suivent.

Imagination, attouchement, imitation, par-dessus tout imagination, voilà à quoi se réduit, dans le rapport de Bailly, le fluide magnétique. Ainsi on observe le premier principe de la science physique, qui est de ne pas admettre de nouvelles causes sans une absolue nécessité. Deslon, tout en maintenant l'action d'un fluide, avouait la force de l'imagination; il disait aux commissaires qu'ainsi dirigée au soulagement de l'humanité souffrante, elle ferait un grand bien dans la pratique de la médecine. Il avait déjà écrit en 1780 : « Si M. Mesmer n'avait d'autre secret que celui de faire agir l'imagination efficacement pour la santé, n'en aurait-il pas toujours un bien merveilleux ? car si la médecine d'imagination était la meilleure, pourquoi ne ferions-nous pas la médecine d'imagination ? »

En même temps qu'ils publiaient ce rapport, les commissaires en remettaient au ministre un autre secret, où ils exprimaient le danger du mesmérisme relativement aux mœurs.

Le rapport de la Société royale de médecine sui-

vit bientôt. C'étaient les mêmes conclusions. Il fut signé par tous les commissaires, sauf Laurent de Jussieu, qui publia un rapport à part. Au fond, il se rapprochait sur beaucoup de points de ses confrères : « La théorie du magnétisme ne peut être admise tant qu'elle ne sera pas développée et étayée de preuves solides ; » comme eux, il niait l'existence d'un fluide particulier, et comme eux, expliquait nombre d'effets par les trois causes que nous avons dites ; mais il avait observé quelques faits qu'il ne pouvait expliquer par là, et cherchait une cause à laquelle ils fussent raisonnablement attribués. « Un seul fait positif, disait-il, qui démontrerait évidemment l'existence d'un agent intérieur, détruirait tous les faits négatifs qui constatent seulement sa non-action. » Fidèle aux scrupules de la science, il allait chercher dans la physique connue cet agent. « L'action attribuée à un fluide universel non démontré, appartient certainement à la *chaleur animale* existant dans les corps, qui émane d'eux continuellement, se porte assez-loin, et peut passer d'un corps dans un autre. La chaleur animale est développée, augmentée ou diminuée par des causes morales et par des causes physiques. Jugée par ses effets, elle participe de la propriété des remèdes toniques.... » Il l'appelle ailleurs le *fluide électrique animalisé*. « Poussé par une force impérieuse, ce fluide se jette avec impétuosité sur

les corps privés d'électricité, et s'échappe avec le même effort de ceux dans lesquels il est accumulé. »

Deslon protesta contre le rapport de Bailly, et annonça qu'il était sans crainte sur le sort du magnétisme, puisque Mesmer avait fait trois cents élèves et lui cent soixante, parmi lesquels vingt et un membres de la Faculté de Paris.

VI.

Défaite du mesmérisme à Paris. — Vaudevilles. — Mort intempestive d'un défenseur. — Amis maladroits. — Épigrammes.

Ce qui fit plus de tort à Mesmer que les jugements des corps savants, ce fut une farce, jouée à la Comédie Italienne, intitulée les *Docteurs modernes*. Les éclats de rire, rapporte un témoin, partaient à chaque couplet des loges et du parterre, et les acteurs riaient comme les spectateurs. Ce qui prouve seulement qu'on avait bonne envie de rire, et, une fois de plus, qu'il n'y a ni mauvais vers ni mauvaise prose pour l'esprit de parti. On reconnut Mesmer à cette profession du docteur Cassandre :

Flatter et les sens et l'esprit et le cœur
Tel est, mon ami, le remède enchanteur
Que je prétends mettre à la mode.

Il y eut des malheurs. Court de Gébelin, travaillé

d'une cruelle maladie, eut recours au magnétisme, et se sentit d'abord soulagé. Dans sa reconnaissance, il attesta par un écrit public qu'il était guéri par Mesmer, et le témoignage de ce personnage distingué faisait déjà le meilleur effet en faveur du magnétisme quand il mourut. Les partisans de Mesmer assurent qu'il prolongea d'un an la vie du malade; toujours est-il qu'une de ces choses arriva mal à propos, le certificat ou la mort de l'auteur; et un journal annonça cet événement de la manière suivante : « M. Court de Gébelin, auteur du *Monde primitif*, vient de mourir, guéri par le magnétisme animal. » On juge si cette plaisanterie tomba.

Puis c'est un enthousiaste maladroit, Duval d'Espréménil, conseiller au parlement, qui, voulant combattre le ridicule qu'on jette au magnétisme, y ajoute le sien. Il compose un pamphlet où il compare Mesmer à Socrate persécuté par le gouvernement d'Athènes, et livré par Aristophane aux risées du peuple railleur, et fait parvenir au roi un mémoire contre le lieutenant général de police et le censeur qui ont permis la représentation des *Docteurs modernes*. Le roi s'en fait lire les deux premières pages dans la société de la reine, commence par rire, et finit par dire que l'auteur est un fou et que tout cela l'ennuie. Alors d'Espréménil en appelle au peuple, et pendant la représen-

tation de la fâcheuse pièce, il fait jeter au parterre un supplément à son premier pamphlet. Il y dénonce, dit Grimm, la pièce comme un mauvais ouvrage dramatique, les auteurs comme des lâches qui ridiculisent, à l'abri de l'autorité, un homme de génie bien supérieur à Newton; il y dénonce et tance vivement tous ceux qui rient aux *Docteurs modernes*, comme des audacieux qui se donnent les airs d'avoir de la gaieté avant d'y être autorisés par un arrêt du parlement, par-devant qui Mesmer s'est pourvu contre les différents rapports faits et publiés par ordre du gouvernement.

Enfin, pour comble d'infortune, un imbécile de laquais ayant reçu d'une dame un louis pour siffler les *Docteurs modernes*, et voulant honnêtement gagner son argent, prend pour la seconde pièce, qui devait être celle-là, le second acte de la première, siffle à outrance, se fait arrêter et confesse tout.

Aucun événement qui attirait l'attention du public pendant quelques minutes ne se passait alors sans fournir aux petits vers. Palissot avait composé une belle épigramme sur le ton héroïque pour être mise au bas du portrait de Mesmer :

Le voilà ce mortel dont le siècle s'honore,
Par qui sont replongés au séjour infernal
Tous les fléaux vengeurs que déchaina Pandore;
Dans son art bienfaisant il n'a point de rival,
Et la Grèce l'eût pris pour le dieu d'Épidaure.

La France, qui a peu de goût pour les apothéoses, s'amusa des vers suivants, bons ou mauvais :

Le magnétisme est aux abois :
 La Faculté, l'Académie
 L'ont condamné tout d'une voix,
 Et l'ont couvert d'ignominie.
 Après ce jugement bien sage et bien légal,
 Si quelque esprit original
 Persiste encor dans son délire,
 Il sera permis de lui dire :
 Crois au magnétisme.... animal.

Watelet, à qui Mesmer avait prédit qu'il ne passerait pas l'automne, se vengea gaiement sur lui et sur la Faculté :

Docteur, tu me dis mort, j'ignore ton dessein ;
 Mais je dois admirer ta profonde science :
 Tu ne prédirais pas avec plus d'assurance,
 Quand tu serais mon médecin.

Ainsi se termine la première période de l'histoire du magnétisme en France : tout finit par des chansons.

VII.

Le magnétisme en province. — Découverte du somnambulisme par le marquis de Puységur. — Magnétisme spiritualiste : le chevalier Barbarin, l'abbé Faria. — Les cataleptiques de Pétélin. — Transformation du mesmérisme. — Progrès des Sociétés de l'Harmonie : Lyon, Bordeaux, Bayonne, Strasbourg, etc.

Chassé de Paris, le magnétisme se réfugia en province, mais il s'y transforma par une aventure étrange. MM. de Puységur avaient été des auditeurs de Mesmer, et convaincus. Retirés dans leur terre de Busancy, près Soissons, ils magnétisaient en imitant les effets du maître, quand un jour se produisit un phénomène entièrement inattendu. Laissons parler le marquis de Puységur : « C'était un paysan, homme de vingt-trois ans, alité depuis quatre jours, par l'effet d'une fluxion de poitrine. J'allai le voir. La fièvre venait de s'affaiblir. Après l'avoir fait lever, je le magnétisai. Quelle fut ma surprise de voir, au bout d'un demi-quart d'heure, cet homme *s'endormir* paisiblement dans mes bras, sans convulsions ni douleurs ! Il parlait, s'occupait tout haut de ses affaires. Lorsque je jugeais ses idées devoir l'affecter d'une manière désagréable, je les arrêtais et cherchais à lui en inspirer de plus gaies. Il ne me fallait pas pour cela de grands efforts ; alors, je le voyais content, imaginant tirer à un

prix, danser à une fête, etc. Je *nourrissais en lui* ces idées, et par là je le forçais à se donner beaucoup de mouvements sur sa chaise, comme pour danser sur un air qu'en chantant (*mentalement*) je lui faisais répéter tout haut. J'ai pris le parti de magnétiser un arbre, j'y ai fait venir mon premier malade; sitôt qu'il a eu mis la corde autour de lui, il a regardé l'arbre, et a dit, pour toute parole, avec un air d'étonnement qu'on ne peut rendre : *Qu'est-ce que je vois là?* Ensuite sa tête s'est baissée, et il est entré en somnambulisme parfait. Au bout d'une demi-heure, je l'ai ramené à sa maison où je lui ai rendu l'usage de ses sens. » Dans une autre lettre, il revient à son premier paysan : « Quand il est dans l'état magnétique, ce n'est plus un paysan niais, sachant à peine répondre une phrase; c'est un être que je ne sais pas nommer. Je n'ai pas besoin de lui parler; je pense devant lui et il m'entend, me répond. Vient-il quelqu'un dans ma chambre, il le voit *si je veux*; il lui parle, lui dit les choses que *je veux* qu'il lui dise, non pas toujours telles que je les lui dicte, mais telles que la vérité l'exige. Quand il veut dire plus que je ne crois prudent qu'on en entende, alors j'arrête ses idées, ses phrases, au milieu d'un mot, et je change son idée totalement.... Les malades affluent autour de mon arbre; il y en avait ce matin plus de *cent trente*.

C'est une procession perpétuelle dans le pays; j'y passe deux heures tous les matins. Mon arbre est le meilleur baquet possible; il n'y a pas une feuille qui ne communique la santé.... Mon homme, ou pour mieux dire *mon intelligence*, m'apprend la conduite que je dois tenir. Suivant lui, il n'est pas nécessaire que je touche tout le monde: un regard, un geste, une volonté, c'en est assez; et c'est un paysan, le plus borné du pays qui m'apprend cela. Quand il est en crise, je ne connais rien de plus profond, de plus prudent et de plus *clairvoyant* que lui. » Cela se passait en mars et mai 1785. Le marquis de Puységur a laissé la réputation incontestée d'un homme éclairé et d'un homme de bien.

Un curieux, Clocquet, receveur des gabelles à Soissons, attiré par ce spectacle, nous l'a retracé. Après avoir décrit comme il le mérite l'orme célèbre de Busancy, arbre antique, immense, mais très-vigoureux encore et verdoyant, au pied duquel coule une fontaine de l'eau la plus limpide, il décrit la foule des malades assis sur des bancs circulaires en pierre, enlaçant avec la corde qui part de l'arbre les parties souffrantes de leur corps, et formant la chaîne en se tenant par le pouce. Parmi eux le maître en choisit quelques-uns, et, les touchant de ses mains, en leur présentant sa baguette de fer, il les fait tomber en crise

parfaite, qui dégénère en sommeil. Les malades dans cet état, qu'on nomme médecins, « ont un pouvoir surnaturel, par lequel, en touchant un malade qui leur est présenté, en portant la main même par-dessus leurs vêtements, ils sentent quel est le viscère affecté, la partie souffrante; ils le déclarent et indiquent à peu près les remèdes. Comment le maître désenchante-t-il ces médecins? Il lui suffit de les toucher sur les yeux, ou bien il leur dit : Allez embrasser l'arbre. Alors ils se lèvent, toujours endormis, vont droit à l'arbre; et bientôt après leurs yeux s'ouvrent. J'ai interrogé plusieurs de ces médecins, qui m'ont assuré n'avoir aucun souvenir de ce qui s'était passé pendant les trois ou quatre heures de leur crise. Tous les malades n'ont pas la faculté de tomber dans cet état. »

A Lyon, mêmes merveilles par d'autres procédés. Le chevalier Barbarin se mettait en prières près du lit du malade, et assez souvent le somnambulisme se déclarait avec les mêmes propriétés que nous avons rapportées. « On a, dit un témoin, présenté aux somnambules des sujets malades qui leur étaient inconnus; elles ont indiqué avec la plus grande exactitude les maux dont ils étaient affectés. Je les ai vues ressentir vivement les maux de ceux qu'elles magnétisaient, et les manifester en portant la main sur elles-mêmes aux mêmes parties. »

Trente ans plus tard, l'abbé Faria avait encore une autre méthode. Il faisait asseoir dans un fauteuil la personne à magnétiser, et l'engageait à fermer les yeux en se recueillant. Puis, tout à coup il lui disait d'une voix impérative et forte : *Dormez!* répétant, s'il le fallait, cet ordre jusqu'à quatre fois. Il se vantait d'avoir ainsi fait tomber en somnambulisme plus de cinq mille personnes.

Par une singulière coïncidence, il arrivait de la médecine antimagnétique de singuliers récits. Un médecin distingué de Lyon, le docteur Pététin, très-ennemi de la nouvelle doctrine, assurait avoir observé une cataleptique qui voyait, entendait, et sentait par le creux de l'estomac et même par le bout des doigts et des orteils. Il le déclara en 1787, et consignait encore sept observations du même genre dans un mémoire publié après sa mort, où il attribuait ces faits à l'électricité animale accumulée en certaines parties du corps. Dans sa première relation, il expliqua les faits comme il voulut; les magnétiseurs les expliquèrent par le magnétisme.

Ainsi le magnétisme se transformait. A la place du baquet de Mesmer, de simples attouchements ou des volontés; à la place des crises violentes, un sommeil réparateur; à la place des traitements publics et des excitations de la foule, en général, des traitements particuliers, sous l'impression des

merveilles racontées. Puis, dans les sujets magnétisés, des vertus nouvelles : l'obéissance absolue, pendant tout le sommeil, au magnétiseur, qui dirige à son gré leurs pensées et leurs sentiments; la faculté de deviner, sans aucune communication extérieure, les pensées du magnétiseur; la connaissance des maux des personnes qui leur sont présentées, et même le sentiment de ces maux dans leur propre corps; quelquefois l'indication des remèdes utiles. Enfin, outre les prévisions des crises à venir, une vertu qu'on désirerait bien avoir, mais qui n'est pas encore suffisamment constatée, le don de voir et d'entendre sans yeux et sans oreilles. Le somnambulisme ne se développe pas chez tous les magnétisés; mais, à cette époque, on en vint à ce qu'un cinquième des malades magnétisés tombaient en somnambulisme plus ou moins parfait.

Tardy de Montravel célébrait (1785) les merveilles du magnétisme en ces termes : « L'âme plane, comme l'aigle, au haut des nues, pendant le sommeil des sens extérieurs. Dominant alors sur les opérations de la matière, elle embrasse d'un vaste coup d'œil toutes les possibilités physiques, qu'elle n'eût parcourues dans l'état de veille que successivement; mais sa vue est toujours bornée dans la sphère des sens, dont elle n'a pu se dégager entièrement. Si quelques motifs viennent déter-

miner plus particulièrement son attention vers une des portions de l'ensemble, elle voit alors cette portion dans le plus grand détail, tandis que le reste devient vague et confus. »

Porté par la première impulsion et par le bruit des prodiges nouveaux, le magnétisme se répandit dans les provinces. Les traitements magnétiques de Lyon, de Bordeaux, de Strasbourg, de Bayonne, où le comte Maxime de Puységur opéra jusqu'à soixante cures certifiées, devinrent surtout célèbres. Dans Strasbourg, la société de l'Harmonie était composée de plus de cent cinquante membres et profitait tous les jours. Elle a publié des annales. Il y avait plus de quarante de ces sociétés en différentes villes, qui comptaient en France et à l'étranger plus de quatre mille associés. Thouret fait remarquer, comme un argument contre le magnétisme, que dans les pays d'universités, où le contrôle était plus facile, il ne réussit pas, à Montpellier, par exemple, et à Rennes, tandis qu'il prenait à Marseille et dans les petites villes de Bretagne. A Loudun, l'ancienne ville des possédées, il tomba complètement. Malgré des échecs, le magnétisme se développa hardiment en province. On entendit bien parler à Paris de ces merveilles ; mais à Paris on ne s'occupe pas de la même chose deux fois de suite. Puis la révolution approchait, avec ses préoccupations d'un autre

genre : Beaumarchais et Mirabeau firent oublier Mesmer. Le magnétisme émigra, fut pour cela un peu suspect au retour, et dut reconquérir la place, ce qui est toujours plus difficile que d'y entrer une première fois.

VIII.

Dernière apparition de Mesmer : jugement et explication du somnambulisme. — Derniers écrits.

A partir du rapport de Bailly, Mesmer avait disparu de la scène. Retourné en Allemagne, il y apprit les merveilles du somnambulisme nouveau. Cela l'émut sans doute : il vit à la fois avec plaisir et avec inquiétude cet enfant survenu en son absence, et, en 1799, il publia à Paris le *Mémoire sur ses découvertes*. Il s'y plaint de ce qu'on a confondu le magnétisme avec le somnambulisme, et il s'empare du somnambulisme en en fournissant la théorie. Suivant lui, il y a un sens interne, un centre nerveux formé par la réunion et l'entrelacement des nerfs, dont les extrémités que nous appelons les sens ne sont que les prolongements. Le sens interne est en rapport avec toute la nature par le moyen d'un fluide subtil qui agit sur lui comme la lumière sur nos yeux, mais dans toute sorte de directions. Il peut, dans certaines circon-

stances, l'acquérir une irritabilité excessive. Alors il remplit les fonctions de tous les autres sens qui, par cela même, semblent avoir reçu une extension prodigieuse. La plupart des maladies nerveuses, la folie, l'épilepsie, la catalepsie ne sont qu'un somnambulisme imparfait ou dégénéré. Dans ce *Mémoire* le maître se plaint déjà des exagérations, des abus et des absurdités auxquels sa découverte a donné lieu. Il publia encore pour les Allemands son *Mesmerismus* (Berlin, 1815), et mourut cette même année. Deleuze, sur le souvenir des anciens amis de Mesmer, le représente comme un homme avide de gloire, mais en même temps plein de charité pour l'humanité souffrante. L'opinion publique est beaucoup moins assurée sur ce personnage, et ne sait au juste quelle part il faut faire chez lui à l'enthousiasme et à l'habileté.

IX.

Résurrection du magnétisme : histoire critique de Deleuze (1813).

— Procédés pour magnétiser. — Caractères du somnambulisme. — Cours public du docteur Bertrand. — Expériences dans les hôpitaux de Paris (M. Dupotet). — Enquête demandée à l'Académie de médecine par le docteur Foissac.

En 1813 parut l'*Histoire critique du magnétisme*, de Deleuze. C'était une bonne fortune pour une doctrine assez mal famée de rencontrer un défen-

seur honorable, savant, judicieux, modéré dans ses opinions et dans l'expression de ces opinions, un de ces patrons qui donnent aux timides le courage de confesser leur croyance. Il donnait des conseils pour l'observation des procédés physiques, mais en même temps il énonçait comme indispensables de certaines conditions morales qui reviennent à la foi, à l'espérance et à la charité, transportées dans le magnétisme :

Volonté active vers le bien ;
Croyance ferme en sa puissance ;
Confiance entière en l'employant.

Tous les préceptes se réduisent à celui-ci : *Toucher attentivement les malades avec la volonté de leur faire du bien, et que cette volonté ne soit distraite par aucune autre idée.* Les discussions sur les moyens de se convaincre peuvent également se réduire à cette maxime : *Veillez et vous croirez.*

Deleuze explique l'action du magnétisme par une analogie : Quand je veux soulever un corps, j'envoie à mon bras une quantité de force proportionnée au poids présumé de ce corps, de même « lorsque je magnétise, j'envoie par ma volonté le fluide à l'extrémité de mes mains, je lui imprime par cette même volonté une direction, et ce fluide communique son mouvement à celui du malade.

Rien ne m'empêche de le lancer, mais il peut se trouver dans l'individu sur lequel j'agis un obstacle aux effets que je veux produire : alors j'éprouve plus ou moins de résistance ; cette résistance peut même être invincible. Le fluide magnétique s'échappe continuellement de nous, il forme autour de notre corps une atmosphère qui, n'ayant point de courant déterminé, n'agit pas sensiblement sur les individus qui nous environnent ; mais lorsque notre volonté le pousse et le dirige, il se meut avec toute la force que nous lui imprimons : il est mù comme les rayons lumineux envoyés par les corps embrasés. Le principe qui le met en action est donc notre âme, comme celui qui envoie la force à notre bras, et il est de la même nature. »

Il a publié une *Instruction pratique*, une sorte de manuel du magnétiseur. Nous en extrayons les procédés principaux.

« Une fois que vous serez ainsi d'accord et bien convenus de traiter gravement la chose, éloignez du malade toutes les personnes qui pourraient vous gêner ; ne gardez auprès de vous que les témoins nécessaires (un seul, s'il se peut) ; demandez-leur de ne s'occuper nullement des procédés que vous employez et des effets qui en sont la suite, mais de s'unir d'intention avec vous pour faire du bien au malade ; arrangez-vous de manière à n'avoir ni trop chaud ni trop froid, à ce

que rien ne gêne la liberté de vos mouvements, et prenez des précautions pour n'être pas interrompu pendant la séance.

« Faites ensuite asseoir votre malade le plus commodément possible, et placez-vous vis-à-vis de lui, sur un siège un peu plus élevé, de manière que ses genoux soient entre les vôtres et que vos pieds soient à côté des siens. Demandez-lui d'abord de s'abandonner, de ne penser à rien, de ne pas se distraire pour examiner les effets qu'il éprouvera, d'écarter toute crainte, de se livrer à l'espérance, et de ne pas s'inquiéter ou se décourager si l'action du magnétisme produit chez lui des douleurs momentanées.

« Après vous être recueilli, prenez ses pouces entre vos deux doigts, de manière que l'intérieur de vos pouces touche l'intérieur des siens, et fixez vos yeux sur lui. Vous resterez de deux à cinq minutes dans cette situation, ou jusqu'à ce que vous sentiez qu'il s'est établi une chaleur égale entre ses pouces et les vôtres. Cela fait, vous retirerez vos mains, en les écartant à droite et à gauche, et les tournant de manière que leur surface intérieure soit en dehors, et vous les élèverez jusqu'à la hauteur de la tête : alors vous les poserez sur les épaules, vous les y laisserez environ une minute, et vous les ramènerez le long des bras jusqu'à l'extrémité des doigts, en touchant

légèrement. Vous recommencerez cette passe¹ cinq ou six fois, toujours en détournant vos mains et les éloignant un peu du corps pour remonter : vous placerez ensuite vos mains au-dessus de la tête. Vous les y tiendrez un moment, et vous les descendrez, en passant devant le visage à la distance d'un ou deux pouces, jusqu'au creux de l'estomac : là, vous vous arrêterez encore environ deux minutes, en posant les pouces sur le creux de l'estomac et les autres doigts au-dessous des côtes. Puis vous descendrez lentement le long du corps jusqu'aux genoux, ou mieux, et si vous le pouvez sans vous déranger, jusqu'au bout des pieds. Vous répéterez les mêmes procédés pendant la plus grande partie de la séance. Vous vous rapprocherez aussi quelquefois du malade, de manière à poser vos mains derrière ses épaules pour descendre lentement le long de l'épine du dos, et de là sur les hanches et le long des cuisses jusqu'aux genoux ou jusqu'aux pieds. Après les premières passes, vous pouvez vous dispenser de poser les mains sur la tête, et faire les passes suivantes sur les bras en commençant aux épaules, et sur le corps en commençant à l'estomac.

1. J'emploie ici le mot *passé*, qui est connu de tous les magnétiseurs ; il s'entend de tous les mouvements qu'on fait avec la main en passant sur le corps, soit en touchant légèrement, soit à distance.

« Lorsque vous voudrez terminer la séance, vous aurez soin d'attirer vers l'extrémité des mains et vers l'extrémité des pieds, en prolongeant vos passes au delà de ces extrémités et secouant vos doigts à chaque fois. Enfin vous ferez devant le visage, et même devant la poitrine, quelques passes en travers, à la distance de trois ou quatre pouces. Ces passes se font en présentant les deux mains rapprochées, et en les écartant brusquement l'une de l'autre, comme pour enlever la surabondance de fluide dont le malade pourrait être chargé. Vous voyez qu'il est essentiel de magnétiser toujours en descendant de la tête aux extrémités, et jamais en remontant des extrémités à la tête. C'est pour cela qu'on détourne les mains, quand on les ramène des pieds à la tête. Les passes qu'on fait en descendant sont magnétiques, c'est-à-dire qu'elles sont accompagnées de l'intention de magnétiser. Les mouvements qu'on fait en remontant ne le sont pas. Plusieurs magnétiseurs secouent légèrement leurs doigts après chaque passe. Ce procédé, qui n'est jamais nuisible, est avantageux dans certains cas, et, par cette raison, il est bon d'en prendre l'habitude.

« Quoique vers la fin de la séance on ait eu soin d'étendre le fluide sur toute la surface du corps, il est à propos de faire en finissant quelques passes sur les jambes, depuis les genoux jusqu'au bout

des pieds. Ces passes dégagent la tête. Pour les faire plus commodément, on se place à genoux vis-à-vis de la personne qu'on magnétise.

« Je crois devoir distinguer les passes qu'on fait sans toucher, de celles qu'on fait en touchant, non-seulement avec le bout des doigts, mais avec toute l'étendue de la main, et en employant une légère pression. Je donne à ces dernières le nom de *frictions magnétiques* : on en a fait souvent usage pour mieux agir sur les bras, sur les jambes et derrière le dos tout le long de la colonne vertébrale.

« Cette manière de magnétiser par des passes longitudinales, en dirigeant le fluide de la tête aux extrémités, sans se fixer sur aucune partie de préférence aux autres se nomme *magnétiser à grands courants*. Elle convient plus ou moins dans tous les cas, et il faut l'employer dans les premières séances, lorsqu'on n'a pas de raison d'en choisir une autre. Le fluide est ainsi distribué dans tous les organes, et il s'accumule de lui-même dans ceux qui en ont besoin. Aux passes faites à une petite distance, on en joint, avant de finir, quelques-unes à la distance de deux ou trois pieds. Elles produisent ordinairement du calme, de la fraîcheur et un bien-être sensible.

« Il est enfin un procédé par lequel il est très-avantageux de terminer la séance. Il consiste à se placer à côté du malade qui se tient debout, et faire

à un pied de distance, avec les deux mains, dont l'une est devant le corps et l'autre derrière le dos, sept ou huit passes en commençant au-dessus de la tête, et descendant jusqu'au plancher, le long duquel on écarte les mains. Ce procédé dégage la tête, rétablit l'équilibre et donne des forces.

« Lorsque le magnétiseur agit sur le magnétisé, on dit *qu'ils sont en rapport*; c'est-à-dire qu'on entend par le mot *rapport* une disposition particulière et acquise, qui fait que le magnétiseur exerce une influence sur le magnétisé, qu'il y a entre eux une communication de principe vital.

« Ce rapport s'établit quelquefois très-vite, quelquefois après un temps plus ou moins long. Cela dépend des dispositions morales et physiques des deux individus. Il est rare qu'il ne soit pas établi dans la première séance. Les magnétiseurs exercés sentent ordinairement en eux-mêmes lorsque ce moment est arrivé.

« Une fois que le rapport est bien établi, l'action se renouvelle dans les séances suivantes à l'instant où l'on commence à magnétiser. Alors, si l'on veut agir sur la poitrine, l'estomac ou l'abdomen, il est inutile de toucher, à moins qu'on ne trouve cela plus commode. Ordinairement le magnétisme agit aussi bien et mieux dans l'intérieur du corps, à la distance d'un ou deux pouces que par attouchement. On se contente, en commençant la séance,

de prendre un moment les pouces. Quelquefois il est nécessaire de magnétiser à la distance de plusieurs' pieds. Le magnétisme à distance est plus calmant, et quelques personnes nerveuses n'en peuvent supporter d'autre.

« Pour faire les passes, il ne faut jamais employer aucune force musculaire autre que celle qui est indispensable pour soutenir la main et l'empêcher de tomber. On doit mettre de l'aisance dans ses mouvements, et ne pas les faire trop rapides. Une passe de la tête aux pieds peut durer environ une demi-minute. Les doigts de la main doivent être un peu écartés les uns des autres, et légèrement courbés, de manière que le bout des doigts soit dirigé vers celui qu'on magnétise.

« C'est par l'extrémité des doigts, et surtout par les pouces que le fluide s'échappe avec le plus d'activité. C'est pour cela qu'on prend d'abord les pouces du malade, et qu'on les tient dans les moments de repos. Ce procédé suffit ordinairement pour établir le rapport. Il est un autre procédé que vous emploierez avec succès pour fortifier ce rapport : il consiste à opposer vos dix doigts à ceux du malade, de manière que l'intérieur de vos mains soit rapproché de l'intérieur des siennes, et que la partie charnue de vos doigts touche la partie charnue des siens, les ongles étant en dehors. Il paraît qu'il sort beaucoup moins de fluide de la surface exté-

rière des mains que de la surface intérieure, et c'est une des raisons pour lesquelles on détourne les mains en remontant, sans les écarter beaucoup du corps. »

Voici, selon Deleuze encore, les effets caractéristiques du somnambulisme magnétique.

Le somnambule a les yeux fermés et ne voit pas par les yeux, il n'entend point par les oreilles, mais il voit et entend mieux que l'homme éveillé.

Il ne voit et n'entend que ceux avec lesquels il est en rapport. Il ne voit que ce qu'il regarde, et il ne regarde ordinairement que les choses sur lesquelles on dirige son attention.

Il est soumis à la volonté de son magnétiseur, pour tout ce qui ne peut lui nuire, et pour tout ce qui ne contrarie point en lui les idées de justice et de vérité.

Il sent la volonté de son magnétiseur.

Il aperçoit le fluide magnétique.

Il voit, ou plutôt il sent l'intérieur de son corps, et celui des autres; mais il n'y remarque ordinairement que les parties qui ne sont point dans l'état naturel et qui troublent l'harmonie.

Il retrouve dans sa mémoire le souvenir des choses qu'il avait oubliées pendant la veille.

Il a des prévisions et des présensations qui peuvent être erronées dans plusieurs circonstances, et qui sont limitées dans leur étendue.

Il s'énonce avec une facilité surprenante.

Il n'est point exempt de vanité.

Il se perfectionne de lui-même, pendant un certain temps, s'il est conduit avec sagesse; il s'égaré s'il est mal dirigé.

Lorsqu'il rentre dans l'état naturel, il perd absolument le souvenir de toutes les sensations et de toutes les idées qu'il a eues dans l'état de somnambulisme, tellement que ces deux états sont aussi étrangers l'un à l'autre, que si le somnambule et l'homme éveillé étaient deux êtres différents.

Nous oublions trois commandements de l'honnête Deleuze; il veut : 1° qu'un somnambule soit toujours assisté d'un médecin; 2° qu'on ne lui fasse jamais savoir qu'on le consulte sur des maladies pendant son sommeil; 3° que dans aucun cas, le magnétiseur ne permette qu'on donne au somnambule, de quelque manière que ce soit, la plus légère marque de reconnaissance.

Un an avant Deleuze, en 1812, Montègre avait publié une brochure contre le magnétisme. En 1819, Virey donna, dans le Dictionnaire des sciences médicales, son remarquable article : *Magnétisme animal*. Cette même année, Bertrand professait en faveur de la doctrine un cours public. En 1820, des expériences furent commencées dans les divers hôpitaux de Paris, dirigées à l'Hôtel-Dieu par M. Dupotet. Le conseil général des hos-

pices les interrompit, sous prétexte que les malades n'étaient pas des sujets à expérimentation. Les résultats publiés dans des procès-verbaux signés de vingt-neuf médecins semblaient devoir être décisifs; et pourtant il restait encore quelque inquiétude, on sentait le besoin d'en venir à une épreuve suprême.

X.

Première commission nommée par l'Académie de médecine. — Le rapport de M. Husson conclut à l'examen. — Deuxième commission d'examen (1826). — Rapport de M. Husson (1831).

Enfin, en 1825, s'ouvrait une époque critique pour le somnambulisme. Le docteur Foissac appela l'Académie de médecine à se prononcer. Il lui présentait des somnambules merveilleux pour l'indication des remèdes. « Mes somnambules ne s'écartent jamais des principes avoués de la saine médecine; je vais plus loin : leurs inspirations tiennent du génie d'Hippocrate. »

L'Académie nomma une commission pour savoir s'il convenait d'entrer dans cet examen. Georget se déclara pour le magnétisme : « Il a grandi parmi les médecins.... S'il est vrai que le somnambulisme magnétique ait son analogue dans le somnambulisme naturel, est-il étonnant qu'on puisse développer le premier par de certaines pratiques?... Le

doute d'abord, l'examen ensuite; telle est la marche qu'indique la raison. » Le rapporteur, M. Husson, conclut affirmativement. Suivant son opinion d'alors, développée plus tard en 1837, quand même le magnétisme n'aurait pas varié depuis 1784, on n'aurait pas le droit de le regarder comme définitivement jugé par le rapport de Bailly et de la Société royale de médecine; on peut toujours en appeler des jugements anciens à de nouveaux jugements. Après que la circulation du sang a été déclarée impossible, l'inoculation de la petite vérole considérée comme un crime, l'émétique interdit par arrêt du parlement, à la sollicitation de la Faculté, les antiques perruques proclamées infiniment plus salubres que la chevelure naturelle, il convient d'affirmer moins témérairement. D'ailleurs les procédés du magnétisme ont changé : un fait nouveau, inconnu à ses anciens juges, le somnambulisme est intervenu. Les commissaires d'autrefois ont été nommés par le gouvernement, non par les corps auxquels ils appartenaient, et ils ont infirmé en partie la valeur de leur rapport en avançant qu'ils ont craint d'importuner les malades distingués qui suivaient le traitement magnétique, et en ne se soumettant pas aux conditions demandées par le magnétiseur. L'examen a été fait chez Deslon, non chez Mesmer, et le rapport adopté séance tenante sans discussion préalable. Enfin il y a eu

alors même une protestation d'un homme éminent, M. de Jussieu. A Berlin, une clinique magnétique est établie, et plusieurs médecins ont des traitements de ce genre avec l'autorisation du gouvernement. A Francfort, à Stockholm, en Russie, le magnétisme est examiné sérieusement; pourquoi en France resterait-on en arrière des peuples du nord?

En conséquence, l'Académie nomma (1826) une commission composée de MM. Bourdois, Double, Fouquier, Itard, Guéneau de Mussy, Guersant, Leroux, Magendie, Marc, Thillaye et Husson. Cette commission, au bout de cinq ans (juin 1831), fit son rapport par l'organe de M. Husson. On peut y voir qu'elle accepta l'examen dans les conditions demandées comme indispensables par M. Foissac, mais qu'elle garda la haute main dans toutes les expériences.

Elle reconnaît que les effets sont nuls ou insignifiants dans un certain nombre de cas; que, dans quelques-uns, ils sont produits par l'ennui, la monotonie ou l'imagination; mais elle réserve plusieurs faits qu'elle ne peut attribuer à aucune cause connue. C'est un des commissaires, M. Itard, qui, magnétisé dix-huit fois, sans tomber en sommeil complet, est constamment soulagé d'une douleur de tête, ou bien un épileptique chez qui le magnétisme suspend et retarde de huit mois les accès.

Somnambulisme constaté. Plusieurs sujets sont endormis parfaitement et d'un sommeil bien particulier : on les chatouille, on les pince très-fortement, on enfonce des épingles jusqu'à trois lignes dans leur corps, on débouche sous leur nez un flacon plein d'ammoniaque ou d'acide hydrochlorique, qu'on y laisse pendant cinq ou six inspirations, on fait subitement des bruits violents; rien ne les réveille, ni ne paraît les affecter. Même il est avéré que M. Jules Cloquet, en 1829, appelé près d'une femme qui avait au sein un cancer ulcéré, pendant qu'elle était endormie, dans une opération de dix à douze minutes, a extirpé cette tumeur, sans que la malade donnât le plus léger signe de sensibilité, même sans aucun changement du pouls. — Au milieu du bruit confus des conversations, le somnambule n'entend que la voix de son magnétiseur, — se souvient exactement de ce qui s'est passé pendant ses précédents accès de sommeil, — et ne se souvient de rien au réveil. — Les somnambules ont-ils le don de lire dans la pensée de leur magnétiseur, et d'obéir à sa volonté inexprimée? Beaucoup d'expériences semblent contraires, et plusieurs sujets présentés par des magnétiseurs comme merveilleux en ce genre ne font que des bévues. Enfin un sujet vraiment remarquable se présente. Placé derrière lui, et sur les indications écrites ou par gestes des commissaires,

le magnétiseur le meut avec précision : « Il dirigea son doigt en premier lieu vers la cuisse gauche, puis vers le coude gauche, et enfin vers la tête. Ces trois parties furent presque aussitôt prises de mouvements convulsifs. M. Dupotet dirigea sa jambe gauche vers celle du magnétisé ; celui-ci s'agita de manière qu'il fut sur le point de tomber. M. Dupotet dirigea ensuite son pied vers le coude droit du somnambule, et ce coude droit s'agita ; puis il porta son pied vers le coude et la main gauches, et des mouvements convulsifs très-forts se développèrent dans tout le membre supérieur. » Malgré cette épreuve heureuse, les commissaires avouent qu'ils ont besoin de faits nouveaux.

Clairvoyance. Les somnambules peuvent-ils lire les yeux fermés ? A travers des expériences fâcheuses, on arrive à des faits curieux, attestés avec la plus grande force par le rapport : Un somnambule les yeux fermés, si bien que les cils s'entre-croisent, sous la surveillance continuelle des commissaires, lit ce qui lui est offert et joue avec une vivacité extrême plusieurs parties de piquet. Il ne lit point les lettres fermées. M. Bourdois consigne à part, sur le procès-verbal, cette attestation : « Il est impossible de refuser sinon sa croyance, du moins son étonnement à tout ce qui s'est passé dans cette séance.... » Mais voici mieux : dans une

séance où se trouvaient, outre les commissaires, M. Em. de Las Cases, député, M. de Rumigny, premier aide de camp du roi, et M. Ségalas, membre de l'Académie, un jeune somnambule, Paul Villagrand, étudiant en droit, tandis que ses paupières sont tenues fermées constamment et alternativement par MM. Fouquier, Itard, Marc et Husson, qui appliquent les doigts sur la totalité de la fente de l'œil, en pressant du haut en bas, montre une clairvoyance prodigieuse. Il devine des cartes toutes neuves, il lit des mots et des lignes. « On lui présente, ayant les paupières tenues fermées par M. Ségalas, un volume dont le rapporteur s'était muni. Il lit sur le titre : *Histoire de France*. Il ne peut lire les deux lignes intermédiaires, et lit sur la cinquième le nom seul de *Anquetil*, qui y est précédé de la préposition *par*. On ouvre le livre à la page 89, et il lit à la première ligne : *Le nombre de ses....* il passe le mot *troupes*, et continue : *Au moment où on le croyait le plus occupé des plaisirs du carnaval....* Il lit également le titre courant *Louis*, mais ne peut lire le chiffre romain qui le suit. On lui présente un papier sur lequel on a écrit les mots *agglutination* et *magnétisme animal*, il épelle le premier et prononce les deux autres. Enfin on lui présente le procès-verbal de cette séance; il en lit assez distinctement la date et quelques mots plus lisiblement écrits que d'autres.

Dans une autre séance, Paul essaya inutilement de distinguer différentes cartes qu'on lui appliqua sur l'épigastre; mais il lut encore les yeux fermés, dans un livre ouvert au hasard, et cette fois ce fut M. Jules Cloquet qui lui boucha les paupières. Le rapporteur écrivit aussi sur un morceau de papier deux noms propres : *Maximilien Robespierre*, qu'il lut également bien. » Le rapport constate, pour ce somnambule, comme pour le précédent, que le globe de l'œil était dans un mouvement continu de rotation et paraissait se diriger vers l'objet soumis à sa vision.

Vision intérieure, prévision. Instinct des remèdes. Les somnambules ont-ils l'intuition de leurs maladies et de celles des autres, la prévision des accidents futurs de ces maladies pour eux et pour les autres? Un étudiant en droit, ce même Paul que nous venons de voir lisant les yeux fermés, attaqué d'une paralysie de tout le côté gauche du corps, désigne en sommeil les remèdes qu'il faut lui appliquer, et annonce un jour qu'en suivant ce traitement, trois jours après il marchera sans béquilles; il tient parole. Un nommé Cazot, épileptique, prédit de loin les attaques de ce mal pour un jour, une heure et une minute donnés, et l'accès arrive comme il a été prédit. Une somnambule décrit à un des commissaires, M. Marc, les symptômes de maladie qu'il éprouve et tombe

juste. Présentée à une dame malade, elle décrit l'altération de ses intestins, et ordonne un traitement; mais le traitement ne fut pas suivi, et l'autopsie ne fut pas faite. Consultée par une malade scrofuleuse, elle voit ces scrofules intérieurs et prescrit un traitement qui réussit quelque temps et est interrompu. Les commissaires constatent l'exactitude des déclarations de cette somnambule, là où elles ont pu être vérifiées et le discernement qu'elle a montré dans le choix des remèdes.

L'Académie fut un peu étonnée de ce rapport; la discussion, toujours suspendue, éclata en 1837. Une histoire avait paru dans les journaux, où l'on parlait d'une dent arrachée sans douleur à une personne endormie par le magnétisme. On donnait ce fait sous la garantie de M. Oudet, de l'Académie de médecine, qui se trouvait ainsi compromise. Interpellé, M. Oudet lut le récit du magnétiseur. « Au moment de l'extraction, la tête sembla fuir un peu la main de l'opérateur, et nous entendîmes un léger cri. Ces deux signes de douleur eurent la rapidité de l'éclair, le pouls de la patiente était calme, son visage n'indiquait pas la moindre émotion; ses mains étaient demeurées immobiles sur ses genoux. » A ce propos, le fait attribué à M. Jules Cloquet, et rapporté avec complaisance par M. Husson, dans son rapport, l'extraction d'un sein sans douleur, revint en mémoire, et on

discuta les deux faits ensemble. M. Roux attesta qu'il avait fait une opération cruelle à une dame masquée, dans une maison qui n'était pas la sienne, et que, pendant cette opération, qui dura un quart d'heure, la malade ne poussa pas un cri, de peur de trahir son incognito. M. Capuron affirma avoir vu, il y avait quarante ans, une Allemande à qui M. Dubois coupa le sein, et qui supporta l'opération sans proférer une seule plainte. En 1822, il avait vu un homme supporter plus d'un quart d'heure une opération des plus rudes, sans sourciller, causant et riant. M. Amussat venait d'opérer une religieuse qui avait été impassible. Pourtant aucune de ces personnes n'était magnétisée. Il n'y avait donc pas besoin de recourir au magnétisme pour expliquer le fait de M. Cloquet et le fait de M. Oudet. On poursuivit. Quelques-unes des anciennes autorités en faveur du magnétisme furent ébranlées. « Vous savez, dit M. Rochoux, ce que M. Rostan a écrit sur le magnétisme. Un jour il me proposa de me guérir de mon incrédulité et de m'en faire voir des choses extraordinaires; je le suivis; arrivé sur les lieux, on ne voulut rien faire devant moi; j'attends toujours. » M. Bousquet, à son tour : « Georget croyait avoir bien vu; il y paraît assez à la manière dont il parle du magnétisme dans son ouvrage sur le système nerveux. Cependant on sait aujourd'hui qu'il a été trompé

ET LE MAGNÉTISME ANIMAL.

par des misérables qui s'en vantent. Je tiens cela de M. Londe, le collaborateur de Georget et le témoin de toutes ses expériences. » Enfin M. Ségalas dit « qu'ayant lui-même tenu les mains sur les yeux du jeune homme dont a parlé M. Husson, et cela pour l'empêcher de voir, il ne répondrait pas qu'il lui a complètement fermé les yeux. Les yeux étaient agités de mouvements convulsifs; ce jeune homme a pu agiter les paupières et saisir quelques caractères, d'autant plus qu'il lisait lentement, en face d'une grande croisée, et qu'il a fait des fautes.»

XI.

Nouvelle enquête demandée par le docteur Berna à l'Académie de médecine. — Rapport de M. Dubois, d'Amiens (1837). — Protestation du docteur Berna. — Réplique au rapport par M. Husson.

Peu après, un jeune docteur, M. Berna, sollicite un nouvel examen de l'Académie. La commission composée de MM. Roux, Bouillaud, H. Cloquet, Emery, Pelletier, Caventou, Cornac, Oudet, Dubois (d'Amiens), nomma ce dernier rapporteur. Le rapport fut lu en août 1837, et traita durement le magnétisme. Sur le fait du sommeil magnétique, on ne peut rien affirmer : on n'a eu comme preuve que les assertions des sujets magnétisés. Les piqûres sembleraient une preuve décisive; mais avant et pen-

tant le sommeil supposé, le sujet des expériences, dans la séance du 3 mars, paraissait ne rien sentir; sa contenance et ses réponses ont été à peu près les mêmes pendant l'opération magnétique. Et en général, comme on ne pouvait expérimenter que sur les parties naturellement découvertes, le cou et les mains, et qu'il n'était permis d'enfoncer des épingles que d'une ou deux lignes, l'insensibilité des sujets n'était pas suffisamment éprouvée. De plus, la face étant en grande partie couverte d'un bandeau, on ne pouvait s'assurer suffisamment des émotions ressenties. Sur la question si le magnétiseur, par sa seule volonté, pouvait rendre en tout ou en partie la sensibilité au somnambule, on ne saurait rien décider. Pour être certain que la sensibilité était rendue, il faudrait être certain qu'elle a été perdue. — Quant à l'obéissance à l'ordre intérieur du magnétiseur, l'expérience a été fâcheuse : les actions exécutées ayant toujours été en opposition avec les commandements. — Sur la transportation de la vue, la propriété de voir par l'occiput, rien de péremptoire : les faits absolument décisifs ont complètement manqué, et les commissaires n'ont vu dans les rencontres heureuses que des inductions assez habiles. — Enfin, pour la clairvoyance à travers les corps opaques, insuccès complet. « Que conclure, à l'égard de la somnambule, de la description minutieuse d'objets

autres que ceux qu'on lui présentait? Que conclure d'une somnambule qui décrit un valet de trèfle dans une carte toute blanche? qui, dans un jeton d'académie voit une montre d'or, cadran bleu et lettres noires, et qui, si l'on eût insisté, aurait peut-être fini par nous dire l'heure que marquait cette montre? »

Le docteur Berna protesta, et le précédent rapporteur, M. Husson, qui se trouvait indirectement atteint par ces conclusions nouvelles, dans une séance prochaine, frappa rudement sur son collègue. Convenait-il d'accepter la fonction de rapporteur à un médecin qui, en 1833, avait écrit contre le magnétisme, et s'était déclaré dans cet écrit « en état d'hostilité contre les magnétiseurs? » De quel droit énonçait-il ces conclusions générales contre le magnétisme? La commission avait été nommée pour examiner deux somnambules proposés par M. Berna; son œuvre devait être intitulée : *Rapport des expériences magnétiques faites sur deux somnambules*. Depuis quand est-il permis, en science, de tirer de deux faits particuliers une conclusion universelle? Des expériences tentées sur les deux somnambules ont échoué; la commission de 1826 en avait cité trois de ce genre : « On sait que rien n'est plus mobile, plus variable que les effets magnétiques; et c'est cette mobilité, cette inconstance qui éloigne tant de personnes de s'en occu-

per et de l'étudier. Quels sont, pourrions-nous le demander, les faits en médecine pratique, en thérapeutique, en physiologie, qui soient toujours fixes et immuables? » N'est-il pas étrange aussi qu'on ait passé sous silence les faits positifs constatés dans le précédent rapport? « Ils vous paraissent extraordinaires, mais devez-vous en conclure qu'ils n'ont pas eu lieu? La portée de l'intelligence humaine est-elle donc la mesure de la réalité de tous les faits extraordinaires dont nous sommes environnés? »

XII.

Prix proposé par le docteur Burdin. — Le docteur Pigeaire et sa fille. — Succès dans les réunions particulières. — Il ne s'entend pas avec l'Académie. — Fin des relations du magnétisme avec l'Académie de médecine.

Au milieu de ces débats, M. Burdin proposa un prix de trois mille francs pour la personne qui pourrait lire sans le secours des yeux et sans lumière, un écrit quelconque placé hors de la portée des yeux, et sans le secours du toucher. L'Académie accepta, se réservant de faire surveiller les expériences par une commission de sept membres pris dans son sein, et limitant à deux années le temps des épreuves, à moins que le prix n'eût été mérité plus tôt.

En 1838, le docteur Pigeaire, de Montpellier, possédait une somnambule qui lisait les yeux fermés, pourvu que l'objet fût éclairé ; c'était sa fille, âgée de dix à onze ans. Il s'adressa à l'Académie, lui envoyant, avec son mémoire, le procès-verbal de deux séances magnétiques, dressé par le docteur Lordat. Il y était constaté que, les yeux bandés par un appareil de soie noire, auparavant visité, essayé avec soin, la fille de M. Pigeaire avait lu l'écriture qui lui était présentée. Tantôt elle avait suivi les mots avec le doigt, tantôt elle les avait lus sous une lame de verre transparent. M. Burdin consentit à modifier son programme : il accorda, contre sa première intention, que les objets seraient éclairés, que la somnambule promènerait ses doigts sur la lame de verre placée sur les lignes à déchiffrer ; mais il réserva la question de savoir par quel appareil on empêcherait la somnambule de voir aucunement, et s'en rapporta pour cela à la sagacité des commissaires.

M. Pigeaire se rendit donc à Paris avec sa fille ; il fit devant un grand nombre de personnages des expériences qui les frappèrent vivement. Parmi eux on remarque MM. Adelon, Guéneau de Mussy, Bousquet, Delens, Ribes, Esquirol, Orfila, J. Cloquet, Pelletier, Réveillé-Parise, Arago, Pariset ; on a même des procès-verbaux en forme et des plus favorables signés par MM. Bousquet, Ribes, Orfila,

Réveillé-Parise, Pariset, sans compter les noms illustres ou connus, mais étrangers à la science, George Sand, M. Léon Faucher, etc. MM. Rostan et Georget étaient déjà acquis au magnétisme, et affirmaient avoir constaté la vision par l'occiput. MM. Cornac, Gerdy, Bouillaud et Velpeau ne furent pas convaincus et le témoignèrent. M. Cornac parla de contorsions de la jeune fille au commencement de l'expérience.

M. Velpeau, en les imitant, avait réussi une fois à écarter le bandeau assez pour lire devant plusieurs personnes. M. Gerdy a laissé une note là-dessus. L'appareil se composait d'une bande de calicot, d'une petite pelote de coton, et enfin d'un bandeau de velours noir et opaque. Le bord inférieur de celui-ci était collé à la peau voisine au moyen de petites bandelettes de taffetas gommé. Plusieurs signes lui rendirent l'expérience suspecte. C'était à toutes les fois des agitations extraordinaires de la jeune fille, des mouvements pour se frotter les yeux et relever le bandeau, sous prétexte qu'il la fatiguait : pendant ces opérations les bandelettes de taffetas s'éraillaient; ensuite le refus de placer le livre à lire en face, à la hauteur des yeux. En visitant le bandeau il y distingua de tout petits trous. Ajoutez que peu après leur application, d'eux-mêmes les emplâtres de taffetas se des- sèchent, se recoquillent par leur circonférence et

se décollent ordinairement dans un assez grand nombre de points. M. Gerdy glissa même par ces décollements des morceaux de carte de trois à quatre millimètres de largeur. Enfin, le taffetas, opaque, avant son application, devient transparent par la dissolution de la colle de poisson déposée à sa surface et entraînée par le mouillage de son tissu. M. Gerdy refit les expériences chez lui : il constata qu'à travers un trou extrêmement petit dans une carte, et surtout quelques-uns à un ou deux millimètres les uns des autres, on voit parfaitement; et appliquant le bandeau sur les yeux d'un ami, selon la recette précédente, il obtint les plus beaux résultats. M. C. nous déclara, dit-il, qu'il voyait très-clair, que la lumière lui venait de différents côtés, d'en haut, d'en bas surtout, et par l'angle interne de l'œil; qu'elle venait par les décollements du taffetas, et aussi à travers son tissu, autour du morceau de peau interposé dans le taffetas; que le moindre effort d'ailleurs produisait des décollements invisibles au dehors, suffisants pour lire. Un œil fermé par un partisan du magnétisme, l'autre recouvert du bandeau en question, il nomma sans erreur les cartes qu'on lui présenta, et depuis s'amusa à se faire passer pour somnambule.

Il fallut se présenter devant l'Académie. La commission avait inventé un masque ou casque de soie

noire, qui devait se tenir à un demi-pied de la face de la somnambule. M. Pigeaire le refusa, il tint absolument à son bandeau qui s'appliquait à la face, la laissant découverte au-dessus et au-dessous : « Une somnambule, disait-il, n'est pas un instrument de physique; on ne la maniait pas à son caprice; un masque dans cette position, fût-il fait du verre le plus diaphane, s'opposerait à la production du phénomène en brisant le rapport qui semble s'établir entre la somnambule et l'objet qu'elle considère. » Il proposait à l'Académie, si elle avait quelques soupçons sur l'opacité complète du bandeau usité, qu'elle en fit construire un autre de la même forme, pour ne pas contrarier la petite somnambule, qui avait contracté l'habitude de ce bandeau. L'Académie tint à ses conditions, M. Pigeaire aux siennes; on ne parvint pas à s'entendre. Le docteur Berna releva ironiquement la décision de l'Académie, en proposant, au nom d'une société de croyants, un prix de cinquante mille francs à celui des académiciens qui lirait avec le bandeau de M^{lle} Pigeaire. Les choses en restèrent là, et ç'a été la dernière entrevue du magnétisme animal avec l'Académie de médecine.

Le docteur Burdin prorogea jusqu'en 1840, le prix qui devait être retiré en 1839, et il changea encore les conditions du concours : « Amenez-nous une personne magnétisée ou non magnétisée, endor-

mie ou éveillée, que cette personne lise, les yeux ouverts et au grand jour, à travers un corps opaque tel qu'un tissu de coton de fil ou de soie, placé à six pouces de la figure, qu'elle lise même à travers une simple feuille de papier, et cette personne aura les trois mille francs. » Jusqu'à ce terme on ne voit plus paraître que deux concurrentes, une somnambule du docteur Hublier et celle de M. Teste, qui échouent tristement. Les choses en sont restées là entre le magnétisme animal et l'Académie de médecine.

DEUXIÈME PARTIE.

QUESTIONS ET DOUTES SUR LE MAGNÉTISME ANIMAL.

I.

Histoires semblables aux histoires du magnétisme.— Possédées de Loudun ¹.

Vers 1632, deux jeunes religieuses des Ursulines de la ville de Loudun, à une dizaine de lieues de Poitiers, ayant été atteintes de violentes convulsions, accompagnées de symptômes bizarres, on pensa qu'elles étaient possédées du démon, et on les exorcisa. L'exorciste les ayant interrogées, en s'adressant, selon l'usage, aux diables présumés dans leur corps, les diables répondirent qu'ils avaient été envoyés là par un curé de la ville, nommé Urbain Grandier. Cet Urbain Grandier, d'un extérieur agréable, d'un esprit cultivé, était le sujet des conversations de Loudun. On lui imputait plusieurs aventures ; même il avait à ce propos subi un procès. Condamné par son évêque, et interdit de ses fonctions, il avait appelé à l'archevêque de Bordeaux qui avait cassé la première sentence. Mais

1. Voy. Bertrand, *du Magnétisme animal*, pour ce chapitre et les deux suivants.

l'opinion était toujours contre lui. Ces bruits avaient dû pénétrer dans le couvent des Ursulines ; on avait même eu l'occasion d'y donner une attention particulière : Grandier s'était présenté pour être directeur des religieuses, et, pour sa mauvaise réputation, s'était vu refuser ; on lui avait préféré l'ecclésiastique qui exorcisa les deux religieuses malades.

Les exorcismes, d'abord secrets, furent peu à peu divulgués et finirent par devenir publics. Parmi les scènes dont elles étaient témoins chaque jour, d'autres religieuses, treize environ, furent frappées plus ou moins gravement du même mal, six entièrement possédées. C'étaient les jeunes qui étaient atteintes, et les plaisants du temps s'amusaient à dire que les diables faisaient preuve de bon goût. La contagion gagna la ville, et même, de proche en proche, les villes voisines, attaquant toujours uniquement les femmes et même les jeunes filles de préférence. Toutes les religieuses furent exorcisées, et toutes accusèrent Grandier. Richelieu chargea le conseiller d'État Laubardemont, sa créature, de terminer cette affaire. Celui-ci choisit une commission de douze juges, et avec ce conseil, procéda à l'instruction. Elle dura huit mois, pendant lesquels les religieuses ne cessèrent d'être exorcisées deux fois par jour. Urbain Grandier, convaincu à l'unanimité, fut brûlé vif à Loudun, environ deux ans après l'époque où on avait

commencé à l'accuser de magie. Au dehors de la commission, l'opinion fut divisée : les protestants, entre autres, tenant que les juges étaient gagnés, les religieux exorcistes ennemis de Grandier ou complaisants de Laubardemont ; que les religieuses n'avaient fait que répéter en public une comédie étudiée d'avance, et que la fin de tout cela était la perte jurée de Grandier. Notons, en passant, qu'à Louviers, vers le même temps, quinze religieuses se disaient également possédées par le fait de leur confesseur. Le confesseur était mort, on brûla son cadavre.

Quelles étaient donc ces scènes extraordinaires ? Les religieuses exorcisées répondaient en latin, au milieu d'accès dont le récit nous a été heureusement conservé dans les procès-verbaux de l'instruction. « Asmodée, l'un des diables qui possédaient la sœur Agnès, ayant paru, fit bientôt voir sa plus haute rage, secouant diverses fois la fille en avant et en arrière, et la faisant battre comme un marteau, avec une si grande vitesse que les dents lui en craquaient ; outre ces agitations, son visage devint tout à fait méconnaissable, son regard furieux, sa langue prodigieusement grosse, longue et pendante hors de la bouche, livide et sèche à tel point que le défaut d'humeurs la fit paraître toute velue, sans être cependant aucunement pressée des dents, et sans que la respiration

cessât d'être toujours égale; — Béheret, qui est un autre démon, fit un second visage riant et agréable, qui fut encore diversement changé par deux autres démons, Acaph et Achaos, qui se produisirent l'un après l'autre; commandement ayant été fait à Asmodée de demeurer ferme, et aux autres de se retirer, le premier visage revint. »

Exorcisme de la sœur Agnès.... « Après diverses autres contenance, elle porta un pied par le derrière de la tête jusqu'au front, en sorte que les orteils touchaient quasi le nez. » Exorcisme de la sœur Élisabeth : « Cet esprit malin exerça sur son corps de grandes violences et donna des marques horribles de sa rage. Il la renversa trois fois en arrière en forme d'arc, en sorte qu'elle ne touchait au pavé que de la pointe des pieds et du bout du nez. » Exorcisme d'une autre religieuse : « Le démon parut sur son visage, selon le commandement que lui en fit son exorciste; il l'assouplit et la rendit souple et maniable comme une lame de plomb. L'exorciste lui plia ensuite le corps de diverses façons, en arrière et en avant, et des deux côtés, en sorte qu'elle touchait presque la terre de la tête, le démon la retenant dans la posture où elle avait été mise jusqu'à ce qu'on la changeât, n'ayant, durant ce temps qui fut assez long, aucune respiration par la bouche, mais seulement un petit souffle par le nez. Elle était pres-

que insensible, puisque le père lui prit la peau des bras et la perça d'outre en outre avec une épingle, sans qu'il en sortît du sang ou que la fille en témoignât aucun sentiment. Le démon Sabulon porta cinq ou six fois le pied gauche de la sœur par-dessus l'épaule à la joue, tenant cependant la jambe embrassée du même côté. Durant toutes ces agitations, son visage fut fort différent et hideux, sa langue grosse, livide et pendante jusqu'au menton et nullement pressée des dents; la respiration égale, les yeux immobiles, toujours ouverts sans cligner. Il lui fit après cela une extension de jambes en travers, qui fut telle qu'elle touchait du périnée contre terre. Pendant qu'elle était dans cette position, l'exorciste lui fit tenir le tronc du corps droit et joindre les mains. »

Tous ces faits eurent pour témoin, qui les certifie de sa main, Gaston d'Orléans le frère de Louis XIII. Deux des exorcistes, le père Lactance et le père Tranquille moururent en peu de temps avec l'idée qu'ils étaient possédés, et éprouvèrent les symptômes de la possession. Un autre, le père Surin, d'une réputation d'honnêteté incontestée et qui exorcisa seulement après la mort de Grandier, tomba aussi dans ces accidents, qu'il décrit avec une grande naïveté. « Tant y a que depuis trois mois et demi je ne suis jamais sans avoir un diable auprès de moi en exercice.... Le diable passe du

corps de la personne possédée, et, venant dans le mien, m'assaut et me renverse, m'agite et me traverse visiblement, en me possédant plusieurs heures comme un énergamène. Je ne saurais vous expliquer ce qui se passe en moi durant ce temps, et comme cet esprit s'unit avec le mien, sans m'ôter ni la connaissance, ni la liberté de mon âme, en se faisant néanmoins comme un autre moi-même, et comme si j'avais deux âmes, dont l'une est dépossédée de son corps, de l'usage de ses organes, et se tient à quartier en voyant faire celle qui s'y est introduite.... Quand je veux par le mouvement de l'une de ces deux âmes, faire un signe de croix sur ma bouche, l'autre me détourne la main avec grande vitesse, et me saisit le doigt avec les dents, pour me le mordre de rage.... Quand je veux parler, on m'arrête la parole; à la messe, je suis arrêté tout court; à la table, je ne puis porter le morceau à la bouche; à la confession, je m'oublie tout à coup de mes péchés, et je sens le diable aller et venir chez moi comme en sa maison. Ce n'est pas un seul démon qui me travaille; ils sont ordinairement deux. »

Il se passa dans cette affaire de l'exorcisme des religieuses quelques faits qui ne sont pas nets. Les diables ayant annoncé, à diverses reprises, que des pactes tomberaient du haut de l'église, ou qu'ils graveraient un nom sur la main de deux ou

trois possédées, les prédictions se vérifièrent. On pensait que la supérieure avait la faculté de rester suspendue en l'air, et un jour qu'elle tournait ainsi, les enthousiastes criaient au miracle, quand un incrédule, soulevant sa robe, fit voir qu'elle touchait la terre avec la pointe de l'un de ses pieds. Le comte de Lude étant allé à Loudun, et voulant savoir à quoi s'en tenir sur les merveilles racontées, feignit de vouloir constater l'authenticité de reliques qui lui avaient été léguées par ses ancêtres, et demanda qu'il lui fût permis de s'assurer si le diable en ressentirait la vertu. Les exorcistes les prirent de sa main, et les appliquèrent à la picure, qui aussitôt fit des cris horribles et des contorsions épouvantables. Au plus fort de ses accès, on lui ôta le reliquaire, et à l'instant elle redevint aussi tranquille qu'elle l'était auparavant. L'exorciste se tournant alors vers le comte, lui dit : « Je ne crois pas, monsieur, que vous doutiez maintenant de la vérité de vos reliques. — Je n'en doute pas plus, repartit celui-ci, que de la vérité de la possession; » et à l'instant il ouvrit la boîte dans laquelle on ne vit au lieu de reliques que de la plume et du poil. « Ah! monsieur, s'écria le prêtre, pourquoi vous êtes-vous moqué de nous? — Mais vous, mon père, répliqua le comte, pourquoi vous moquez-vous de Dieu et du monde? »

Il est curieux de voir à la distance des temps, les procès-verbaux des séances de cette instruction : en plusieurs endroits, à côté de la signature de Laubardemont et de grands personnages, la signature d'Asmodée et de Satan. (Manuscrits de la Bibliothèque royale.)

Les caractères auxquels on reconnaissait dans ces temps la possession étaient : 1° la connaissance des pensées non exprimées; 2° l'intelligence des langues inconnues; 3° la faculté de parler des langues inconnues ou étrangères; 4° la connaissance des événements futurs; 5° la connaissance de ce qui se passe dans des lieux éloignés ou situés hors de la portée de la vue ordinaire; 6° l'exaltation subite des facultés intellectuelles; 7° un développement des forces physiques supérieur à l'âge ou au sexe de celui qui les présentait; 8° la suspension du corps en l'air pendant un temps considérable.

II.

Histoires semblables aux histoires de magnétisme (suite) :
Trembleurs des Cévennes.

Après la révocation de l'édit de Nantes, les protestants furent, comme l'on sait, persécutés. Cette persécution, rude partout, le fut davantage dans les provinces et principalement dans les campagnes,

où le zèle est moins contrôlé. On les empêchait de se réunir, on allait jusqu'à leur enlever leurs enfants pour les élever dans la religion catholique. Dans les Cévennes, l'exaltation des protestants ainsi poursuivis fut extrême, et se manifesta par des signes singuliers. On était réuni dans des lieux déserts, à l'insu de l'autorité, pour chanter en commun des psaumes : soudain, quelqu'un des assistants était jeté à la renverse, tremblait de tout son corps, puis prêchait et prophétisait. Après lui, un autre continuait ; et quelquefois même deux ou trois prêchaient en même temps ; ceux en qui se montraient ces signes obtenaient sur le reste un grand ascendant. Il y en eut en peu de temps plusieurs milliers. On leur a donné le nom de *Trembleurs des Cévennes*. Cette fois ce furent des hommes chez lesquels se passèrent ces phénomènes extraordinaires : les réunions éloignées et clandestines ayant dû être peu fréquentées par les femmes. On vit un grand nombre d'enfants tomber dans cet état, prêcher et prophétiser à leur tour, même, dit-on, des enfants de trois ou quatre ans, et qui, habitués au patois, parlaient en français ; quelques trembleurs s'exprimaient en des langues inconnues. Ils avaient la prétention d'apercevoir en esprit leurs persécuteurs à une grande distance, et de lire dans la pensée pour démasquer les traîtres. Un nommé Clary confondit ainsi deux espions,

qui avouèrent. L'insensibilité extérieure était portée chez eux à un haut degré. Un jeune homme, en sentinelle sur un arbre, tomba de douze pieds de haut sans se faire aucun mal. Mieux que cela, pour prouver qu'il n'était pas d'intelligence avec les espions qu'il avait démasqués, Clary demanda et obtint l'épreuve du feu : on plaça autour de lui, à la vue de l'assemblée, une grande quantité de branches sèches auxquelles on mit le feu et qu'on réduisit en cendres sans qu'il parût éprouver ni douleurs ni suffocations. Le prophète le plus célèbre fut une jeune fille de seize à dix-sept ans, connue sous le nom de *la Bergère de Cret*, qu'on allait voir de très-loin. Elle avait l'apparence d'une personne endormie sans aucun mouvement convulsif. Elle était d'une insensibilité complète à toute sorte d'excitation; ne connaissant, dans son état ordinaire, que très-imparfaitement le français, elle s'exprimait alors dans cette langue très-purement; n'ayant jamais appris que son *Pater* et son *Credo*, elle faisait pendant son sommeil des prières admirables et excellentes; quand elle sortait de son sommeil, elle ne se souvenait de rien de ce qu'elle avait dit; elle soutenait qu'elle avait fort bien dormi, quoiqu'elle eût parlé pendant quatre ou cinq heures, presque sans prendre de repos; elle faisait des prédictions pendant son sommeil; elle n'en sortait pas d'elle-même, mais demandait qu'on l'éveillât.

Pendant que les hommes, pour la plupart, donnaient le spectacle que nous avons dit, au milieu des champs ou des bois, dans les villes les femmes en faisaient autant. Le maréchal de Villars qui a terminé les troubles des Cévennes dit : « J'ai vu des choses que je n'aurais pas crues si elles ne s'étaient point passées sous mes yeux : une ville entière dont toutes les femmes et toutes les filles, sans exception, paraissaient possédées du diable. Elles tremblaient et prophétisaient publiquement dans les rues. »

III.

Histoires semblables aux histoires de magnétisme (suite) :
Convulsionnaires de Saint-Médard.

Ce fut aussi dans une secte religieuse persécutée que se manifestèrent les faits étranges dont nous allons parler. On connaît l'histoire du jansénisme : les cinq propositions théologiques présentées comme extraites de Jansénius dénoncées à Rome ; la lutte autour de ces propositions : d'un côté le gouvernement de Louis XIV et les jésuites, de l'autre les solitaires de Port-Royal ; *les Provinciales* sortant de cette querelle ; la question d'orthodoxie abandonnée pour une question de fait : à savoir si les propositions condamnables et con-

damnées à Rome en 1653 et en 1656 étaient ou non dans Jansénius ; la signature du formulaire qui portait contre les propositions et contre Jansénius ; les douleurs de ceux qui consentirent à signer et la proscription de ceux qui refusèrent (1665) ; Port-Royal rasé cinq ans après, les sépultures violées et les corps dispersés dans divers cimetières ; enfin la part d'action et de courage qui, dans cette lutte, revient aux religieuses, ayant à leur tête les femmes de la famille d'Arnauld et de Pascal. Au XVIII^e siècle l'orage se reforma de nouveau. Le père Quesnel, de l'Oratoire, avait écrit un livre intitulé : *Réflexions morales sur le Nouveau Testament*, où l'on crut reconnaître les principes de Jansénius. Il fut condamné, en 1713, par le pape dans la bulle *Unigenitus*. Les difficultés du formulaire reparurent pour la bulle, et un grand nombre de jansénistes refusèrent d'y souscrire en appelant au futur concile, d'où on les nomma les appelants, et avec les oppositions, revinrent les persécutions. Parmi les appelants se distingua le diacre Pâris, qui refusa une cure pour éviter d'adhérer à la bulle, consuma sa fortune en œuvre de charité, vécut ensuite dans la pauvreté et le travail, mourut en odeur de sainteté (1727), et fut enterré au cimetière de Saint-Médard. Des malades qui visitèrent son tombeau pensèrent être guéris ; ils publièrent ce miracle, et la foule vint au tombeau.

Bientôt des femmes enthousiastes du jansénisme, frappées de l'intercession de Dieu en sa faveur, tombèrent là en convulsions, d'autres femmes après elles, par contagion, et, à la suite, des guérisons merveilleuses, guérisons constatées avec une telle autorité, que la haine de parti elle-même ne put alors les réfuter suffisamment. Le gouvernement, qui favorisait les jésuites, vit avec déplaisir cette faveur renaissante du jansénisme : il ordonna la clôture du cimetière et le fit garder. L'archevêque de Paris interdit les visites au tombeau, et plusieurs convulsionnaires furent emprisonnés. Tout le monde connaît la plaisanterie qui fut faite alors ; on trouva sur la porte du cimetière cette inscription :

De par le roi, défense à Dieu
De faire miracle en ce lieu.

C'était en 1732 ; les miracles ne se firent plus au cimetière puisqu'il était gardé, mais ils continuèrent ailleurs, en plusieurs endroits, avec des effets moins violents, par l'absence du spectacle, en d'autres avec le caractère primitif. Un témoin considérable, Carré de Montgeron, conseiller au parlement de Paris, écrivit ce qu'il avait vu dans un livre intitulé : *La vérité des miracles de Paris* (1737-1748). Dans sa sincérité, il présenta ce livre à Louis XV, qui le fit enfermer à la Bastille, puis

l'envoya en exil, où il mourut. Des faits tout pareils sont attestés, en 1759, par du Doyer de Gastel et par un homme illustre, La Condamine. On retrouve d'abord ici ce qu'on vient de voir chez les trembleurs des Cévennes : une exaltation des facultés intellectuelles, le don de parler avec éloquence des choses sur lesquelles, dans l'état ordinaire, on eût été en peine de s'exprimer (chez nos convulsionnaires jansénistes le texte ordinaire des sermons est le péché originel, la nécessité du secours divin, toutes les vérités condamnées dans la bulle).—La découverte du secret des cœurs.—La prévision de l'avenir (les convulsionnaires prédisaient volontiers la conversion des Juifs et la résurrection du prophète Élie, pour remettre toutes choses dans l'ordre, suivant les promesses de l'Évangile).—Ils donnèrent en outre des consultations pour les malades, déclarant l'état, la marche, et la fin des maladies.—Influence de l'état de convulsion sur la vie ordinaire : un M. Fontaine ayant prédit qu'il resterait quarante jours sans manger, resta quarante jours sans manger. Si quelques-uns, oubliant ce qu'ils avaient dit en convulsion, voulaient manger dans l'intervalle fixé pour le jeûne, ils ne le pouvaient absolument pas, ils ne pouvaient ingérer aucun aliment.—Le penchant à faire des *représentations* de différentes scènes : ordinairement il s'agissait de figurer la passion de

Jésus-Christ, ou les supplices que devaient un jour souffrir les infidèles après la venue d'Élie. Leur physionomie peignait, avec la vérité la plus frappante, tous les sentiments, toutes les sensations qu'ils voulaient représenter. Pendant qu'ils étaient étendus pour figurer le crucifiement, on voyait sur plusieurs se former des rougeurs ou d'autres marques, précisément aux endroits où les mains de Jésus-Christ ont été percées par des clous. — Mais rien n'égale les prodiges d'insensibilité extérieure et de force organique que les convulsionnaires firent paraître.

Nous ne parlons pas de l'épreuve du feu ni de traits de courage révoltants, dans le genre de celui qui est raconté de sainte Élisabeth de Hongrie : ce sont les moindres choses, mais de l'administration des *secours*. C'est, en effet, par là que les convulsions sont originales. Une fille de vingt-deux à vingt-trois ans, Jeanne Mouler, debout et le dos appuyé contre la muraille, recevait dans l'estomac et dans le ventre cent coups d'un chenet pesant vingt-neuf à trente livres, qui lui étaient assenés par un homme des plus vigoureux. Cette fille assurait qu'elle ne pouvait être soulagée que par des coups très-violents; et Carré de Montgeron, qui s'était chargé de les lui administrer, lui en ayant donné soixante avec toute la force dont il était capable, la sœur les trouva si insuffisants, qu'elle

fit remettre le chenet entre les mains d'un homme plus robuste, qui lui administra les cent coups dont elle croyait avoir besoin. Alors Carré de Montgeron, pour prouver la force des coups qui n'avaient pu la satisfaire, s'essaya contre un mur. « Au vingt-cinquième coup, la pierre sur laquelle je frappais, qui avait été ébranlée par les précédents, acheva de se briser; tout ce qui la retenait tomba de l'autre côté du mur, et y fit une ouverture de plus d'un demi-pied de large. »

C'était aussi l'exercice de la *planche*, qui se faisait en étendant sur la convulsionnaire, couchée à terre, une planche qui la couvrait entièrement; et alors montaient sur cette planche autant d'hommes qu'il en pouvait tenir; la convulsionnaire les soutenait tous. Il en monta, dit-on, jusqu'à trente; « d'où il résulte, comme le fait observer Carré de Montgeron, que le corps de cette fille était chargé d'un poids de plus de trois milliers, poids qui serait plus que suffisant pour écraser un bœuf. » Une autre, couchée à terre, se faisait fouler aux pieds par les hommes les plus robustes, et n'était pas satisfaite encore. Une autre, qui était contre-faite, « se faisait attacher le cou avec une très-forte lisière, et faisait lier les deux bouts de deux autres lisières à chacun de ses pieds. Elle engageait ensuite deux des spectateurs à tirer, avec toute la violence qui leur était possible, les deux

lisières qui tenaient à ses deux pieds; et afin qu'ils fussent en état de le faire avec plus de force, elle les pria de passer ces deux lisières en forme de ceinture autour de leurs reins, et de s'appuyer les pieds contre une grosse pièce de bois qu'on avait placée à cet effet. » Par ce moyen, son cou s'allongea, et elle porta ensuite la tête droite.

Il y avait aussi le *biscuit*. C'était un caillou de vingt-deux livres avec lequel un secouriste frappait sur le sein de la convulsionnaire. Il l'élevait aussi haut qu'il pouvait, et frappait aussi fort qu'il pouvait jusqu'à cent fois de suite. « A chaque coup, la chambre était ébranlée et le plancher tremblait. » Nous passons des faits horribles. Or, tous ces faits ont pour témoins les adversaires mêmes des convulsions, qui s'accordent ici avec les partisans, et ne trouvent d'autre recours que de les attribuer au démon. Ceux-ci mêmes, pour mieux les constater, demandèrent au parlement une enquête où il n'osa s'engager. Un fait curieux, c'est que tel de ces miracles, et des plus effrayants, fut attesté par Armand Arouet, le frère de Voltaire.

En 1660, les commissaires nommés par le roi, pour examiner les prétendues possédées d'Auxonne, déclarèrent qu'ils en avaient vu plusieurs se heurter la tête contre le payé ou contre les murs avec une violence qui aurait dû entraîner une fracture

du crâne, ou au moins une effusion de sang considérable, sans qu'il en résultât seulement une meurtrissure.

La Condamine nous a laissé le procès-verbal minutieux du crucifiement de deux femmes. Elles furent vraiment crucifiées; de longs clous furent enfoncés dans leurs mains et dans leurs pieds; après avoir tenu la croix debout, on la renversa un quart d'heure; puis on la redressa. Pour l'une d'elles, cela dura bien trois heures et demie. Ce qui ne fut pas, ajoute le témoin, sans donner des marques de la plus vive douleur.

IV.

Histoires semblables aux histoires de magnétisme (suite) : Exorcismes de Gassner. — Attouchements de Greatrakes. — Aimants du père Hell. — Traitements métalliques de Perkins.

Nous avons déjà parlé des exorcismes de Gassner lors de sa rencontre avec Mesmer. Il ordonnait au pouls d'une malade de battre plus ou moins vite, et le pouls obéissait. On a le procès-verbal de l'exorcisme d'une jeune fille, qui avait le don des *représentations*. Gassner lui ayant ordonné de paraître comme morte, son visage exprima parfaitement la mort, et elle parut entrer en agonie.

« Greatrakes¹, écrit le savant George Rust (doyen de Connor, puis évêque de Dromore en Irlande), était un homme simple, aimable, pieux, étranger à toute fourberie. Il n'avait sur la religion aucune opinion erronée, et il était fort attaché aux rites de l'Église anglicane. J'ai passé trois semaines chez lui avec M. Conways, où j'ai eu l'occasion d'observer ses mœurs et de le voir guérir un très-grand nombre de malades. Par l'application de sa main, il faisait fuir la douleur et la chassait par les extrémités. L'effet était quelquefois très-rapide, et j'ai vu quelques personnes guéries comme par enchantement. Si la douleur ne cédaient pas d'abord, il réitérait les frictions, et faisait ainsi passer le mal des parties les plus nobles à celles qui le sont moins, et enfin jusqu'aux extrémités. Je puis affirmer, comme témoin oculaire, qu'il a guéri des vertiges, des maux d'yeux et des maux d'oreilles très-graves, des épilepsies, des ulcères invétérés, des écrouelles, des tumeurs squirreuses et cancéreuses au sein. Je l'ai vu amener à maturité, dans l'espace de cinq jours, des tumeurs qui existaient depuis plusieurs années.

« Ces guérisons surprenantes ne m'induisent point à croire qu'il y eût quelque chose de surna-

1. Voy. Deleuze, *Histoire critique du magnétisme animal*, 2^e volume.

turel ; lui-même ne le pensait point, et sa manière de guérir prouve qu'il n'y avait ni miracle, ni influence divine. La cure était souvent fort lente ; plusieurs maladies ne cédaient qu'à des attouchements réitérés ; quelques-unes même résistaient à tous ses soins, soit qu'elles fussent trop invétérées, soit à cause de la complexion du malade. Il paraît qu'il s'échappait de son corps une émanation balsamique et salutaire.

« Greatrakes est persuadé que la faculté qu'il possède est un don de Dieu, et voici pourquoi : Il y a environ quatre ans qu'il crut éprouver une sorte d'inspiration, et entendre une voix lui dire qu'il avait reçu le don de guérir les écrouelles. Fatigué plusieurs mois de suite par cette idée, il en fit part à sa femme, qui pensa que c'était une maladie de l'imagination. Un jour, ayant trouvé un écrouelleux, il le toucha et le guérit ; il en chercha d'autres, et le succès qu'il obtint lui donna confiance. Une fièvre épidémique s'étant déclarée dans le pays, il se crut averti par la même voix, et, s'étant rendu dans les lieux où les malades étaient réunis, il les toucha et en guérit un grand nombre. Il s'imagina bientôt qu'il pourrait guérir toutes les maladies, et ses espérances furent réalisées. Cependant il était quelquefois étonné de sa puissance, et il allait jusqu'à douter si tout ce qu'il croyait voir n'était pas une illusion ; mais enfin,

s'étant persuadé que Dieu lui avait accordé une faveur particulière, il se dévoua uniquement au soin des malades. »

Au témoignage d'un savant théologien joignons celui de deux médecins célèbres, Faireclow et Astelius, qui ont examiné soigneusement les guérisons opérées par Greatrakes.

« J'ai été frappé, dit Faireclow, de sa douceur, de sa bonté pour les malheureux, et des effets que produit sa main. Il n'emploie aucune cérémonie étrangère. Lorsqu'il a guéri quelqu'un, il ne s'en glorifie point, il se borne à lui dire, que Dieu vous conserve la santé; et, si on lui témoigne de la reconnaissance, il répond sérieusement qu'il faut uniquement remercier Dieu. Tous ceux qui l'ont connu admirent sa piété et sa modestie. Il se plaît surtout à donner ses soins aux matelots et aux soldats malades, par la suite des blessures qu'ils ont reçues ou des fatigues qu'ils ont éprouvées à la guerre. »

Écoutons maintenant Astelius.

« J'ai vu Greatrakes, dit-il, soulager à l'instant les plus vives douleurs par l'application de sa main. Je l'ai vu faire descendre une douleur de l'épaule jusqu'aux pieds, d'où elle sortait enfin par les orteils; une chose remarquable, c'est que lorsqu'il chassait ainsi le mal et qu'il était obligé de discontinuer, la douleur restait fixée dans l'endroit où il

s'arrêtait, et ne cessait que lorsque, par de nouveaux attouchements, il l'avait conduite jusqu'aux extrémités. Quand les douleurs étaient fixées dans la tête ou les viscères, et qu'il les déplaçait, elles produisaient quelquefois des crises effrayantes et qui faisaient craindre pour la vie du malade, mais, peu à peu, elles passaient dans les membres et il les enlevait entièrement. J'ai vu un enfant de douze ans tellement couvert de tumeurs scrofuleuses qu'il ne pouvait faire aucun mouvement : Greatrakes fit résoudre la plupart de ces tumeurs par la seule application de sa main ; il ouvrit avec la lancette celles qui étaient les plus considérables, et il guérit les plaies en les touchant et en les mouillant quelquefois de sa salive. » Astelius raconte encore plusieurs guérisons remarquables dont il a été témoin. Il affirme qu'il en a vu un bien plus grand nombre dont il supprime le détail ; il confirme les éloges que Rust et Faireclow ont faits des mœurs et du caractère de Greatrakes, et il reconnaît comme eux que les guérisons qu'il opérât n'avaient rien de miraculeux, qu'elles n'étaient pas toujours complètes, et que même quelquefois il ne réussissait pas.

Valentin Greatrakes, chevalier d'Alfane, était né dans le comté de Waterford, en 1628. Ce fut en 1662 qu'il se sentit porté à toucher des écrouelles, et en 1665 qu'il essaya de traiter toute sorte de

maladies. En 1666 il alla à Londres, et la cour l'appela à Whitehall. Il y fit des guérisons : mais il lui arriva ce qui devait arriver à un homme simple et pieux, plusieurs courtisans se moquèrent de lui. Il se retira dans un quartier de Londres, près d'un hôpital, où il allait tous les jours toucher des malades.

Nous avons cité plus haut les aimants du père Hell ; n'oublions pas les tracteurs métalliques de Perkins. Vers 1792, un médecin des États-Unis, Elisha Perkins, attribua aux métaux de l'influence sur les corps vivants. En conséquence, il fit construire un instrument long de deux pouces et demi, composé de différents métaux, appelé *tracteur métallique*. « Pour guérir, dit Deleuze, plusieurs affections locales et particulièrement les douleurs inflammatoires, il suffit de promener lentement la pointe du tracteur sur la partie affectée, en suivant la direction des principaux nerfs, et cela vingt ou trente minutes de suite, deux ou trois fois par jour. La maladie cède quelquefois à la première opération : souvent aussi la guérison exige plusieurs semaines. On fit avec le plus grand soin l'expérience des tracteurs métalliques dans les hôpitaux de Philadelphie. Un grand nombre d'hommes éclairés, parmi lesquels on compte des physiciens, des naturalistes, et quarante-deux médecins ou chirurgiens des plus distingués, attestent l'utilité

de cette découverte, qui fut approuvée par le gouvernement. »

Benjamin Perkins, fils de l'inventeur, ayant porté des tractors à Londres en 1798, en fit publiquement l'essai dans les hôpitaux; il obtint une patente qui lui assurait le privilège exclusif de les vendre, et il fit imprimer la relation des cures opérées par ce moyen sur les hommes et les chevaux.

V.

Divers jugements de ces faits. Quelques-uns les nient. — Deleuze les explique par le magnétisme. — Le docteur Bertrand par l'extase. — Le docteur Dupau par les affections nerveuses.

Les faits que nous venons de rapporter ne sont guère communs, et il y en a d'extraordinaires par-dessus tous les autres. Il se trouve des personnes qui les nient absolument, et accusent de mensonge ou de prévention les acteurs et les témoins. D'autres les acceptent. Parmi ces derniers, Deleuze et les magnétiseurs les tirent à eux. Ce qui, selon eux, les a produits, c'est toujours et partout le fluide magnétique, connu ou inconnu, dirigé ou non dirigé. Écoutons Deleuze : « Rassemblez dans un même lieu plusieurs malades : qu'un homme bien convaincu qu'il a le pouvoir de les guérir s'approche d'eux, qu'il fasse usage de sa volonté;

bientôt le fluide magnétique sera mis en action, et une fois que cela aura lieu, il se propagera d'une manière surprenante, et produira toutes les crises qu'on a vues au baquet de Mesmer. Les objets mêmes qui sont dans ce lieu pourront s'imprégner tellement de la vertu magnétique, qu'ils deviendront un ferment propre à la développer dans les lieux où on les transportera.... Au tombeau de Paris, le magnétisme agissait de même qu'au baquet : la seule différence, c'est qu'aujourd'hui les magnétiseurs dirigent l'agent dont ils connaissent l'action, et qu'à Saint-Médard cette action était irrégulière et désordonnée.

« On trouve encore dans les provinces de bonnes gens qui se croient doués de la faculté de guérir certaines maladies. Ils réussissent ordinairement, parce qu'on ne leur a pas persuadé que leur confiance était un préjugé ridicule. Un cordonnier d'Auxerre, nommé Dal, était, il y a quelques années, connu dans cette ville pour guérir les douleurs de dents et les foulures. Il est essentiel de remarquer qu'il n'acceptait aucun salaire; il prétendait même que s'il se faisait une fois payer il ne réussirait plus. Lorsqu'on s'adressait à lui, sa première question était : « Voulez-vous être guéri? » On répondait : « Oui. » (C'était là sa manière de se mettre en rapport.) Il vous touchait pendant quelques minutes; ensuite il vous disait : « Marchez

« sans crainte, » ou bien : « Servez-vous de votre main, » et l'on reconnaissait que le mal avait entièrement cessé. Je tiens ce fait de personnes dignes de foi qui habitaient Auxerre, et qui ont eu plusieurs fois recours à lui. Ce n'est pas le seul exemple que je connaisse ; mais il est inutile de raconter ces choses-là à ceux qui ne croient pas au magnétisme. »

Le docteur Bertrand, qui d'abord se rapprochait de l'opinion des magnétiseurs, prit plus tard d'autres idées. Il donna plus d'attention à un fait qui lui expliqua les autres. Il arrive quelquefois à des individus de tomber dans un état bizarre. Il s'opère une sorte de divorce entre la vie physique et la vie morale, et, dans ce divorce, le corps et l'âme montrent chacun de singulières vertus. Quoique cet état se présente sous les formes les plus diverses, Bertrand le désigne sous le nom générique d'*extase*. Cet état n'est pas une maladie proprement dite, quoique certaines maladies, comme les affections convulsives, y prédisposent éminemment, et qu'il ne survienne que dans des circonstances déterminées. La plus puissante de ces circonstances est une exaltation morale portée à un haut degré. L'extase paraît dans tous les siècles ; c'est elle qui fait l'effet de la possession à Loudun, et du magnétisme animal au baquet de Mesmer et dans le sommeil des somnambules ; les médecins l'ont jusqu'ici méconnue.

Voici les signes qui la caractérisent : 1° l'insensibilité extérieure; 2° l'inertie morale, ou absence de retour sur soi-même; 3° l'oubli au réveil; 4° l'appréciation du temps; 5° l'exaltation de l'imagination; 6° le développement de l'intelligence; 7° les prévisions des crises; 8° l'instinct des remèdes; 9° l'influence particulière des individus sur leur organisation; 10° la communication des symptômes des maladies; 11° la communication des pensées; 12° le transport des sens; la vue sans le secours des yeux. L'observation du premier, du deuxième, du quatrième et du neuvième signe, lui appartiennent, dit-il, en propre.

Insensibilité extérieure. Une somnambule, par exemple, chante, et sans aucune altération de voix, pendant qu'on enfonce quarante ou cinquante épingles dans son corps. On se rappelle les expériences consignées dans le rapport de M. Husson.

Inertie morale. C'est-à-dire, l'absence de réflexion, de retour sur soi-même, pour reconnaître l'état où on se trouve, et en conséquence, à en juger par les réponses aux questions qui lui sont faites, nul étonnement chez le somnambule de l'état où il est et de la bizarrerie des états nouveaux par où on le fait passer. Par suite encore de leur inertie personnelle, une disposition chez les somnambules et extatiques à attribuer les con-

naissances qu'ils acquièrent à la révélation d'une intelligence étrangère. Comme ils ne se voient pas agir, ils supposent qu'un autre agit en eux.

Oubli au réveil. Le magnétisé oublie au réveil ce qui s'est passé dans son sommeil, et s'en souvient très-bien quand il se rendort. S'il oublie sa vie de sommeil, au contraire il se rappelle, et souvent avec une plus grande vivacité, sa vie éveillée. Il a pour ainsi dire deux existences divisées, et au rapport de Deleuze, parle quelquefois de l'être éveillé et de l'être endormi comme de deux êtres différents.

Appréciation du temps. Si on demande à un somnambule endormi combien de temps il faut le laisser dans l'état où il se trouve, ou à quelle époque il faudra lui administrer tel ou tel médicament, et qu'il indique un temps déterminé, il avertit lui-même de ce moment avec une précision étonnante.

Exaltation de l'imagination. On entend par là la faculté de recevoir, des objets absents, la même impression que s'ils étaient présents. On rêve en extase comme dans le sommeil ordinaire, et sous l'empire d'une complète illusion, le spectacle variant seulement selon les dispositions physiques ou morales des somnambules.

Développement de l'intelligence. Ce développement est d'ordinaire beaucoup moins grand dans

le somnambulisme magnétique que dans les autres modifications de l'extase. La mémoire, particulièrement, est très-développée, et même des circonstances insignifiantes de l'enfance se représentent à elle très-vivement. De là la faculté de parler des langues dont on n'avait qu'une connaissance imparfaite, ou que l'on a oubliées depuis longtemps. Deleuze a vu une demoiselle de seize ans dicter, sur son invitation, des traités remarquables de médecine.

Prévision. On entend par là, dans les malades, la faculté d'annoncer d'avance les modifications organiques qui doivent survenir en eux, et d'indiquer avec la plus grande précision le moment de l'invasion de ces changements ou crises, leur durée et les principaux symptômes qu'elles doivent présenter. L'auteur a vu jusqu'à soixante accès des plus graves prédits par une somnambule et prédits, pour le commencement et la fin, à la minute; et aussi un délire de quarante-deux heures qui eut lieu exactement.

Instinct des remèdes. Il rabat beaucoup de la prétendue divination accordée en ce genre aux somnambules. Il a vu ordinairement les somnambules se faire *pour eux-mêmes* des prescriptions incontestablement moins déraisonnables que celles qu'on aurait dû attendre de personnes absolument étrangères à l'art de guérir.

Influence particulière des somnambules sur leur organisation. D'abord l'influence de l'imagination sur l'état du corps, influence déjà considérable chez les hommes dans l'état ordinaire, est autrement puissante et constante chez les somnambules. Puis des influences plus cachées encore : des accidents prédits dans le sommeil, arrivant dans l'état de veille peut-être parce qu'ils ont été prédits ; et ces *représentations* extérieures, par des tâches sensibles sur le corps, des affections qu'ils pensent éprouver.

Communication des symptômes des maladies, le don de ressentir, par suite d'un simple contact, les douleurs des malades avec lesquels on entre *en rapport*. C'était une des marques auxquelles autrefois, encore en 1699, on reconnaissait les sorciers, ce qui paraît dans le procès d'une malheureuse accusée d'avoir souffert sur sa personne le mal d'une autre femme à qui elle l'avait ainsi enlevé : c'était encore une vertu des convulsionnaires. Le docteur Bertrand assure avoir constaté cette propriété de manière à ne conserver aucun doute.

Communication des pensées, permission de lire dans l'esprit des autres : ancien signe de possession. L'auteur n'avance ici qu'avec réserve. Il cite d'abord plusieurs témoignages anciens : celui du père Surin, cet exorciste, plus tard possédé, dans l'affaire de Loudun. A l'en croire, les religieuses

« disaient les pensées les plus secrètes. » M. Bertrand cite encore Gaston d'Orléans, qui atteste de sa main « qu'une religieuse avait obéi à un ordre qu'il lui avait donné mentalement sans proférer aucune parole et sans faire aucun signe; » — Jean Cavalier, qui raconte que deux jeunes garçons ont deviné jusqu'aux moindres circonstances de ce qu'il éprouvait intérieurement; les écrits de plusieurs auteurs amis et ennemis, attribuant aux convulsionnaires la faculté de découvrir les cœurs, l'intérieur des consciences; — M^{me} Guyon, racontant, dans l'histoire de sa vie, que souvent elle lisait dans la pensée du père Lacombe, son confesseur, comme celui-ci dans la sienne : « Je compris que les hommes pouvaient dès cette vie apprendre le langage des anges; *peu à peu je fus réduite à ne lui parler qu'en silence*; » — M. de Puységur, cité plus haut. Enfin M. Bertrand rapporte ses aventures avec des somnambules; l'une qu'il faisait mine d'éveiller, mais avec une volonté contraire, lui disant : « Comment, vous me dites de m'éveiller et vous ne voulez pas que je m'éveille! » l'autre, entièrement ignorante, lui expliquant le sens du mot *encéphale*, qu'il lui avait proposé, avec une parfaite justesse, « phénomène, dit-il, qui, si on ne veut pas y voir un hasard aussi difficile peut-être que la faculté même qu'il suppose, ne peut s'expliquer qu'en reconnaissant que cette

femme lisait dans ma pensée même la signification du mot sur lequel je l'avais interrogée. »

Vue sans le secours des yeux. L'auteur a vu une somnambule indiquer avec précision le lieu où se trouvait une bague qu'il avait ôtée du doigt de cette somnambule pour la donner à une dame ; et encore il ignorait que le mari de cette dame eût pris la bague pour la mettre dans sa poche. Il cite les *Observations de Pététin sur sept cataleptiques*. L'une reconnaît les cartes glissées dans son lit et placées sur son estomac, divers objets dans la main d'une personne ou dans une boîte ; sous la veste de son médecin une bourse glissée là par un incrédule, et en indique le contenu ; dans les poches de tous les spectateurs ce qu'elles renferment de plus curieux ; au travers d'un paravent, Pététin prenant par erreur le manteau de son mari pour le sien, et le fait avertir de son erreur. Une autre désigne dans la poche d'un spectateur un louis qu'elle déclare n'avoir pas le poids, et lit une ordonnance renfermée dans un papier cacheté.

Dans une ville d'Allemagne, trois médecins attestent des faits pareils : par exemple, une somnambule lisant un écrit renfermé dans un secrétaire. Deleuze certifie qu'une jeune somnambule, après avoir lu les yeux bandés sept ou huit lignes très-couramment, comme on lui présente une boîte de carton fermée où étaient écrits les mots : *ami-*

tié, santé, bonheur, lut le premier mot, et soupçonna que les deux autres étaient *bonté, douceur*. M. Rostan parle d'une somnambule lisant exactement et à plusieurs reprises l'heure que marquait une montre placée derrière sa tête. M. Georget a vu chez une somnambule « des phénomènes fort étonnants de prévision et de clairvoyance, tellement, dit-il, que dans aucun ouvrage de magnétisme, pas même dans celui de Pététin, je n'ai rien rencontré de plus extraordinaire, ni même tous les phénomènes que j'ai été à même d'observer. » Enfin, le mathématicien Francœur public, tout en ne le garantissant pas et n'y croyant pas, dit-il (vers 1829), un récit de faits merveilleux de ce genre, constatés pendant plusieurs mois par différents médecins des eaux d'Aix, et notamment M. Despine, médecin en chef de l'établissement. C'est une malade qui voit, entend et odore par les doigts et les orteils ; une autre lisant du doigt dix pages entières avec une extrême vivacité, choisit sur un paquet de plus de trente lettres, l'une d'entre elles qu'on lui avait indiquée, en écrit, les corrige, les recopie mot pour mot, en lisant avec le coude gauche, tandis qu'elle écrivait de la main droite. Tout cela à travers un écran de carton épais qui lui masquait exactement les objets. Les mêmes faits avaient lieu sur l'épigastre, à la plante des pieds, et en diverses parties du corps. Elle rapportait tou-

jours la vision à l'œil, l'odorat aux narines, aspirant l'air par le nez, tandis qu'elle sentait par le bout des doigts, et, quand elle lisait par la paume de la main, se frottant les yeux pour voir plus clair.

On trouve des faits pareils de sens transportés dans les histoires des possédés, des sorciers et des convulsionnaires. L'exorciste Surin, parlant des religieuses de Loudun, dit qu'il peut jurer *devant Dieu et sur son Église*, que plus de deux cents fois elles lui ont découvert des choses très-cachées en sa pensée ou en sa personne. A propos de cette pauvre sorcière de 1699, Marie Bucaille, on lit dans le *factum* rédigé en sa faveur : « Le sieur curé de Golleville rapporte que ladite Bucaille étant dans une de ses extases, il lui mit une lettre dans la main au sujet de la femme d'un de ses amis qui était malade ; et qu'aussitôt, sans avoir ouvert la lettre, ni entendu ce qu'on lui voulait, elle se mit à offrir à Dieu des prières pour cette personne, qu'elle nomma. Le même curé rapporte que pendant une autre extase, ayant mis un autre billet entre ses mains, plié et cacheté, où un homme demandait éclaircissement sur plusieurs choses, elle répondit pertinemment aux demandes qui lui étaient faites, sans ouvrir le billet. »

Chez les convulsionnaires, mêmes phénomènes.
« Un fait indubitable, attesté par une foule de per-

sonnes de mérite et très-dignes de foi qui l'ont vu et examiné avec tout le soin et l'attention possibles, est celui d'un convulsionnaire qui reconnaît et distingue par l'odorat, *au point de lire ce qu'on lui présente, quoiqu'on lui couvre exactement les yeux avec un bandeau très-épais qui lui dérobe entièrement la lumière.* » (Coup d'œil sur les convulsions.)

Quant à la faculté chez les extatiques de voir ce qui se passe dans leur propre corps, le docteur Bertrand n'y peut croire : au milieu d'une foule de faits absolument contraires, il n'en a trouvé que deux ou trois tout au plus qui fussent un peu satisfaisants.

Comme on voit, le docteur Bertand accueille, et même volontiers, un grand nombre de faits merveilleux, et les explique par un état particulier, qu'il appelle extase. Le docteur Dupau, plus radical, nie un certain nombre de faits, les plus extraordinaires, et attribue les autres simplement aux affections nerveuses déjà connues.

VI.

Conditions pour croire aux faits. — Faits certifiés, incroyables.

Nous n'avons pas la prétention de décider qui a raison dans les disputes sur le magnétisme; nous

déclarons seulement ce qu'il faudrait pour convaincre décidément le public.

D'abord, avant d'expliquer les faits, il est nécessaire de les constater. On évite ainsi, dit Fontenelle, le ridicule d'avoir trouvé la cause de ce qui n'est point. Ce malheur arriva autrefois à quelques savants d'Allemagne dans l'affaire de la dent d'or, que cet auteur a spirituellement racontée. « En 1593, le bruit courut que, les dents étant tombées à un enfant de Silésie, âgé de sept ans, il lui en était venu une d'or à la place d'une de ses grosses dents. Horstius, professeur de médecine dans l'université de Helmstadt, écrivit, en 1595, l'histoire de cette dent, et prétendit qu'elle était en partie naturelle, en partie miraculeuse, et qu'elle avait été envoyée de Dieu à cet enfant pour consoler les chrétiens affligés par les Turcs. Figurez-vous quelle consolation et quel rapport de cette dent aux chrétiens et aux Turcs. En la même année, afin que cette dent ne manquât pas d'historiens, Bullandus en écrit encore l'histoire. Deux ans après, Ingelsteterus, autre savant, écrit contre le sentiment que Bullandus avait de la dent d'or, et Bullandus fait aussitôt une belle et docte réplique. Un autre grand homme, nommé Lebavius, ramasse tout ce qui avait été dit de la dent, et y ajoute son sentiment particulier. Il ne manquait autre chose à tant de beaux ou-

vrages, sinon qu'il fût vrai que la dent était d'or. Quand un orfèvre l'eut examinée, il se trouva que c'était une feuille d'or appliquée à la dent avec beaucoup d'adresse; mais on commença par faire des livres, et puis on consulta l'orfèvre. »

Donc, allons d'abord au fait. A quelles conditions est-il certain? A deux conditions: 1° qu'il n'y ait pas de supercherie; 2° qu'il n'y ait pas d'illusion. Pour la supercherie, on ne doute pas qu'elle n'ait eu souvent lieu dans le magnétisme comme partout, et il serait curieux de rencontrer un croyant au magnétisme qui crût à la bonne foi de tous les magnétiseurs et de tous les magnétisés qui ont paru. N'y a-t-il aucune somnambule qui ait feint de dormir, feint d'être insensible, feint de deviner ce qu'elle savait parfaitement d'ailleurs, ou ce qu'elle avait connu par elle-même, ou ce qu'elle tenait des informations de quelque compère instruit par les causeries de l'antichambre? On raconte que dans un salon une femme d'esprit, se prêtant aux expériences du magnétisme, fit semblant d'être endormie et en profita pour dire à chacun les plus cruelles vérités. Personne dans la société ne la crut somnambule et lucide: on ne croit jamais qu'une personne qui voit de telles choses voie clair. Mais si, en maltraitant quelques-uns, elle eût débité des compliments aux autres, et choisi dans les secrets de comédie, pour

les divulguer, ceux que les intéressés eussent choisis eux-mêmes, il est hors de doute qu'elle eût acquis sur place la réputation d'un excellent sujet magnétique. S'il y a eu un seul cas de supercherie, il peut y en avoir eu cent mille, et il est important de se tenir sur ses gardes.

Outre le mensonge des acteurs, il y a le mensonge des témoignages. Il faut voir 1° s'il y a des témoins; 2° s'ils méritent créance; 3° s'ils ont dit les choses qu'on leur prête; 4° s'ils les ont dites comme on les leur fait dire. « Je ne sais, dit Lebrun, d'où est venue cette fable qui s'est si bien insinuée dans les esprits, que le tombeau de Mahomet est dans une chambre dont les murailles sont toutes couvertes d'aimant qui l'attirent de tous les côtés; car non-seulement cela n'est pas; mais encore ne fut jamais, et lorsque j'en ai parlé à des Turcs, je les ai bien fait rire. Il est constant que le cercueil de Mahomet n'est pas de fer, ni soutenu en l'air par le moyen de l'aimant; mais qu'il est de bonnes pierres de taille, posé à plate terre, d'où il n'a jamais été remué. (*Histoire des superstitions.*)

« Le public n'aurait-il pas été porté à croire qu'une femme était accouchée de plusieurs lapins en diverses fois, puisque cela avait été mis dans plusieurs gazettes, sur le certificat du chirurgien accoucheur, et sur l'autorité de l'anatomiste du roi, qui en avait publié une relation comme d'un fait

constant; mais le roi d'Angleterre prit de si justes mesures qu'on découvrit l'imposture, et que le même anatomiste du roi en a fait des excuses publiques.

« Fernel, premier médecin de Henri II, composait un traité sur les causes cachées des choses, où, parmi plusieurs choses curieuses, il s'avisa, pour se divertir, de décrire en beau latin les propriétés de la flamme d'un charbon allumé, comme si c'était une pierre lumineuse et brûlante venue des Indes. M. Mizand, avide de raretés, fut ravi d'apprendre celle-ci. Loin de croire que l'on le jouait, il se fit fête de la lettre, et en régala M. de Thou, qui ne craignit pas d'insérer la relation de ce fait dans son histoire qu'on achevait d'imprimer. Tandis qu'on faisait tous ces raisonnements sur la prétendue merveille, M. de Thou apprit que le sieur Mizand avait été joué. Il fut fâché d'avoir été si crédule, et de s'être si fort pressé d'insérer dans ses histoires cette pièce qui n'était pas trop de son sujet. Il obtint des libraires de France qu'ils ne la mettraient plus dans les éditions postérieures, mais il ne trouva pas la même condescendance dans les imprimeurs d'Allemagne. Ceux-ci ne purent se résoudre à supprimer cette pièce curieuse. Ils n'ont pas manqué de la mettre dans leurs éditions; en sorte que plusieurs s'y sont trompés et s'y tromperont encore. »

On lisait dans une lettre au *Mercur*e de 1725 : « Il y a une jeune femme à Lisbonne qui a de vrais yeux de lynx ; ce n'est pas une exagération ; elle a la vue si perçante , qu'elle découvre l'eau dans la terre à quelque profondeur que ce soit. » Un minime se chargea d'apprendre aux auteurs du *Mercur*e que ce fait n'était pas si nouveau qu'ils le pensaient : « Supposant toujours le talent bien prouvé de notre Portugaise , je vous dirai que ce n'est pas l'unique personne qui ait été pourvue du rare avantage d'une vue si pénétrante : on a vu à Anvers un prisonnier dont la vue était si perçante et si vive , qu'il découvrait sans aucun secours d'instrument , et avec facilité , tout ce qui était caché et couvert sous quelques sortes d'étoffes ou d'habits que ce fût , à l'exception seulement des étoffes teintes en rouge. Mon garant sur un fait si singulier est M. Huygens , ce célèbre mathématicien si connu de tout le monde savant , qui l'a écrit au révérend père Mersenne. » Or il est curieux de recourir à la lettre d'Huygens , apportée ici comme autorité : C'est le post-scriptum. « En récompense du voyage du paradis que vous me communiquez , vous saurez pour chose assez étrange , quoique vieille , que des gens sérieux , d'âge et de condition , déclarent avoir vu prisonnier à Anvers , durant nos premières guerres , un homme qui avait la faculté de voir au travers des habits , pourvu qu'il n'y eût point de rouge , qu'en-

suite la femme de son geôlier l'étant venue voir avec d'autres femmes pour le consoler dans sa calamité, elles furent bien étonnées de le voir rire, et le pressant de dire ce qui en était cause, il répondit froidement, parce qu'il y en a une d'entre vous qui n'a point de chemise, ce qui fut avoué. »

On se rappelle une mystification qui ne date pas déjà de si loin, ce beau rapport du grand astronome Herschell, qui, avec sa longue lunette, avait vu ce qui se passe dans la lune, en avait décrit exactement la configuration, les productions, les habitants et les mœurs de ces habitants. Ce petit ouvrage fut acheté à profusion. On ne parlait plus que des habitants de la lune; à peine quelques esprits forts osaient-ils émettre un léger doute : on les écrasait de l'autorité d'Herschell. En fin de compte, il se trouva que, dans cette affaire, tout était mensonge, excepté le profit du menteur.

Autre cause d'erreur : l'illusion. On n'y fait pas assez d'attention d'ordinaire; vraiment elle mérite la plus grande part dans les erreurs de ce monde. Il est étrange comme, quand nous avons quelque prévention, elle nous rend sourds et aveugles. Mettez des hommes de parfaite bonne foi, mais diversement passionnés, devant la même scène, et interrogez-les, ils vous feront des récits tout différents : les uns ont vu et entendu ce que d'autres n'ont ni vu ni entendu, les uns ont vu et entendu

le contraire de ce que d'autres ont vu et entendu. Cela nous arrive tous les jours.

La Mothe Le Vayer nous en donne deux exemples tirés des historiens du xvi^e siècle : « La victoire de l'empereur Charles-Quint sur le duc de Saxe, au passage de l'Elbe, fut publiée par toute l'Europe, comme si le soleil avait visiblement retardé fort longtemps son cours en faveur des impériaux. Cela passa pour si constant, que Henri II s'en voulut informer du duc d'Albe, lorsqu'il vint le trouver pour le mariage d'Élisabeth de France avec Philippe II. La réponse du duc fut digne de lui et de celui qui l'interrogeait : qu'à la vérité tout le monde contait cette merveille, mais qu'il avouait à Sa Majesté que le soin des choses qui se passaient alors sur la terre l'avait empêché d'observer ce qui se faisait au ciel, accompagnant son dire d'un souris qui témoignait ce qu'on devait croire touchant cela. Je prendrai le second exemple de ce qu'a écrit Jean-Baptiste Legrain, que j'estime beaucoup d'ailleurs, dans la décade de Louis le Juste. Il dit au sixième livre qu'il observa lui-même dans Paris, l'an 1615, sur les huit heures du soir du 26 octobre, des hommes de feu au ciel qui combattaient avec des lances, et qui, par ce spectacle effrayant, pronostiquaient la fureur des guerres qui suivirent. Cependant j'étais aussi bien que lui dans la même ville, et je proteste, pour

avoir contemplé assidûment jusque sur les onze heures de nuit le phénomène dont il parle, que je ne vis rien de tel qu'il le rapporte. » L'histoire rappelée par Walter Scott, sur la foi d'un très-honnête chroniqueur, qui lui-même attestait un bon nombre d'hommes encore vivants, est dans ce genre, mais beaucoup mieux. En Écosse, dans un village sur la Clyde, les habitants avaient été avertis qu'on voyait, le long du rivage, des hommes d'armes qui combattaient : les uns tombaient à terre et disparaissaient, d'autres surgissaient à leur place. On se rendit au lieu indiqué : deux cents personnes virent, cent ne virent pas. « Je ne vis rien, continue le chroniqueur, mais la frayeur et le tremblement de ceux qui voyaient frappaient assez tous les autres. »

Combien de fois on aide naïvement à la tromperie, et on confesse à son insu la chose qu'on vient demander ! La scène de *l'Avare* se répète perpétuellement, et Molière n'a pas corrigé tout le monde.

Harpagon. Cette cassette, comment est-elle faite ? je verrai bien si c'est la mienne.

Maitre Jacques. Comment elle est faite ?

Harpagon. Oui.

Maitre Jacques. Elle est faite comme une cassette.

Le Commissaire. Cela s'entend. Mais dépeignez-la un peu pour voir.

Maitre Jacques. C'est une grande cassette....

Harpagon. Celle qu'on m'a volée était petite.

Maitre Jacques. Hé oui, elle est petite, si on le veut prendre par là; mais je l'appelle grande pour ce qu'elle contient.

Le Commissaire. Et de quelle couleur est-elle?

Maitre Jacques. De quelle couleur?

Le Commissaire. Oui.

Maitre Jacques. Elle est de couleur.... là, d'une certaine couleur.... Ne sauriez-vous m'aider à dire?

Harpagon. Hé?

Maitre Jacques. N'est-elle pas rouge?

Harpagon. Non, grise.

Maitre Jacques. Hé oui, gris, rouge, c'est ce que je voulais dire.

Harpagon. Il n'y a point de doute, c'est elle assurément. —

Maitre Jacques. Ne lui allez pas dire au moins que c'est moi qui vous ai découvert cela. —

Il y a plusieurs histoires fort étonnantes qui ont beau être exactement attestées, on ne peut se résoudre à les croire. Otez le mensonge de l'acteur, ou la supposition de l'histoire par un étranger; ôtez l'illusion du témoin et la tromperie du hasard; quand vous aurez ôté tout cela, et ce n'est pas peu, il restera chez vous une répugnance invincible à admettre la vérité des faits. Cet ancien disait bien : « Quand tu me persuaderais, tu ne me persuaderais pas. » Nous choisirons quelques-unes de

ces histoires prodigieuses entre les plus célèbres : le nombre en est infini.

L'anecdote suivante est racontée par Marguerite de Navarre dans ses Mémoires : « La reine ma mère, dit-elle, était à Metz dangereusement malade de la fièvre; elle rêvait; et étant assistée, autour du lit, du roi Charles, mon frère, de ma sœur et mon frère de Lorraine, de plusieurs messieurs du conseil et de force dames et princesses qui, la tenant hors d'espérance, ne l'abandonnaient point, s'écria, continuant ses rêveries, comme si elle eût vu donner la bataille de Jarnac : — Voyez comme ils fuient; mon fils a la victoire! Eh mon Dieu! relevez mon fils, il est par terre! Voyez-vous dans cette haie le prince de Condé mort? — Tous ceux qui étaient là croyaient qu'elle rêvait; mais la nuit après, M. de Losses m'ayant apporté la nouvelle : — Je le savais bien, dit-elle; ne l'avais-je pas vu avant-hier? — Lors on reconnut bien que ce n'était pas rêverie de la fièvre, mais avertissement que Dieu donne aux personnes illustres. »

On lit dans les Mémoires de l'abbé de Choisy des récits fort surprenants de cette sorte. Il faut seulement noter qu'ils ne se trouvent pas dans le manuscrit de M. d'Argenson, et qu'ils ont été ultérieurement publiés à la suite d'une vie de l'auteur. Une première fois l'abbé de Choisy tente de voir de l'extraordinaire. Le curé de Roissy devait lui

faire voir dans un verre d'eau des choses merveilleuses. Mais le sorcier fut glacé, et annonça qu'il ne ferait rien en sa présence. Il s'en alla, et le lendemain on lui protesta qu'on avait vu le diable ou quelque chose d'approchant. Suit une curieuse histoire arrivée chez la comtesse de Soissons, nièce du cardinal Mazarin. Son mari était malade en Champagne; elle était incertaine si elle partirait pour l'aller trouver, quand un vieux gentilhomme de sa maison lui offrit de lui faire dire par un esprit si le comte mourrait de cette maladie. Il fit entrer une petite fille de cinq ans, et lui mit à la main un verre d'eau. Il dit tout bas qu'il commanderait à l'esprit de faire paraître un cheval blanc dans le cas où le comte devrait mourir. Cinq fois de suite le cheval blanc parut. M^{me} de Bouillon était présente avec M. de Vendôme, et le duc à présent maréchal de Villeroy. « Les trois personnes présentes le content à qui veut l'entendre. »

Mais la maîtresse histoire en ce genre est celle que raconte Saint-Simon dans ses Mémoires (chap. CLXI). « Voici une chose que le duc d'Orléans me raconta dans le salon de Marly, dans un coin où nous causions tête à tête, un jour que sur le point de son départ pour l'Italie, il arrivait de Paris, dont la singularité, vérifiée par des événements qui ne se pouvaient prévoir alors, m'en-

gage à ne pas l'omettre. Il était curieux de toutes sortes d'arts et de sciences, et avec infiniment d'esprit, avait eu toute sa vie la faiblesse si commune à la cour des enfants de Henri II, que Catherine de Médicis avait entre autres maux apportée d'Italie. Il avait tant qu'il avait pu cherché à voir le diable sans avoir pu y parvenir, à ce qu'il m'a souvent dit, et à voir des choses extraordinaires et à savoir l'avenir. La Sery avait une petite fille chez elle de huit ou neuf ans, qui y était née et n'en était jamais sortie, et avait l'ignorance et la simplicité de cet âge et de cette éducation. Entre autres fripons de curiosités cachées, dont M. le duc d'Orléans avait beaucoup vu dans sa vie, on lui en produisit un chez sa maîtresse, qui prétendit faire voir dans un vase rempli d'eau tout ce qu'on voudrait savoir. Il demanda quelqu'un de jeune et d'innocent pour y regarder, et la petite fille s'y trouva propre. Ils s'amuserent donc à vouloir savoir ce qui se passait alors dans des lieux éloignés, et la petite fille voyait et rendait ce qu'elle voyait à mesure. Cet homme prononçait tout bas quelque chose sur ce verre rempli d'eau, et aussitôt on y regardait avec succès.

« Les duperies que M. le duc d'Orléans avait souvent essayées l'engagèrent à une épreuve qui pût le rassurer. Il ordonna tout bas à un de ses gens, à l'oreille, d'aller sur-le-champ, à quatre pas de

là, chez M^{me} de Nancre, de bien examiner ce qui y était et ce qui s'y faisait, la position et l'ameublement de la chambre, et la situation de tout ce qui s'y passait, et sans perdre un moment ni parler à personne, de venir le lui dire à l'oreille. En un tournemain la commission fut exécutée sans que personne s'aperçût de ce que c'était, et la petite fille toujours dans la chambre. Dès que M. le duc d'Orléans fut instruit, il dit à la petite fille de regarder dans le verre qui était chez M^{me} de Nancre, et ce qui s'y passait. Aussitôt, elle leur raconta mot pour mot ce qu'y avait vu celui que M. le duc d'Orléans y avait envoyé. La description du visage, des figures, des vêtements des gens qui y étaient, leur situation dans la chambre, les gens qui jouaient à deux tables différentes, ceux qui regardaient ou qui causaient assis ou debout, la disposition des meubles, en un mot, tout. Dans l'instant, M. le duc d'Orléans y envoya Nancre, qui rapporta avoir tout trouvé comme la petite fille l'avait dit, et comme le valet qui y avait été d'abord l'avait rapporté à l'oreille de M. le duc d'Orléans.

« Il ne me parlait guère de ces choses-là parce que je prenais la liberté de lui en faire honte. Je pris celle de le pouiller à ce récit, et de lui dire ce que je crus pouvoir le détourner d'ajouter foi et de s'amuser à ces prestiges, dans un temps

sur tout où il devait avoir l'esprit occupé de tant de grandes choses. — Ce n'est pas tout, me dit-il, et je ne vous ai conté cela que pour venir au reste; — et tout de suite il me conta que, encouragé par l'exactitude de ce que la petite fille avait vu de la chambre de M. de Nancré, il avait voulu voir quelque chose de plus important et ce qui se passerait à la mort du roi, mais sans en rechercher le temps, qui ne pouvait se voir dans ce verre. Il le demanda donc tout de suite à la petite fille qui n'avait jamais ouï parler de Versailles, ni vu personne que lui de la cour. Elle regarda et leur expliqua longuement tout ce qu'elle voyait. Elle fit avec justesse la description de la chambre du roi à Versailles et de l'ameublement qui s'y trouva en effet à sa mort. Elle le dépeignit parfaitement dans son lit et ce qui était debout auprès du lit ou dans la chambre, un petit enfant venu avec l'ordre de M^{me} de Ventadour, sur laquelle elle s'écria parce qu'elle l'avait vue chez M^{lle} de Sery. Elle leur fit connaître M^{me} de Maintenon, la figure singulière de Fagon, M^{me} la duchesse d'Orléans, M^{me} la duchesse, M^{me} la princesse de Conti; elle s'écria sur M. le duc d'Orléans; en un mot elle leur fit connaître ce qu'elle voyait là de princes, de seigneurs, de domestiques ou valets. Quand elle eut tout dit, M. le duc d'Orléans, surpris qu'elle ne leur eût point fait con-

naitre Monseigneur, M^{gr} le duc de Bourgogne, M^{me} la duchesse de Bourgogne, ni M. le duc de Berry, lui demanda si elle ne voyait point de figures de telle ou telle façon. Elle répondit constamment que non, et répéta celles qu'elle voyait. C'est ce que M. le duc d'Orléans ne pouvait comprendre et dont il s'étonna fort avec moi, et en rechercha vainement la raison. L'événement l'expliqua. On était alors en 1706. Tous quatre étaient alors pleins de vie et de santé, et tous quatre étaient morts avant le roi. Ce fut la même chose de M. le prince, de M. le duc, et de M. le prince de Conti qu'elle ne vit point, tandis qu'elle vit les enfants des deux derniers, M. du Maine, les siens, et M. le comte de Toulouse. Mais jusqu'à l'événement, cela demeura dans l'obscurité.

« Cette curiosité achevée, M. le duc d'Orléans voulut savoir ce qu'il deviendrait. Alors ce ne fut plus dans le verre. L'homme qui était là, lui offrit de le lui montrer comme peint sur la muraille de la chambre, pourvu qu'il n'eût point peur de s'y voir; et au bout d'un quart d'heure de quelques simagrées devant eux tous, la figure de M. le duc d'Orléans, vêtu comme il l'était alors et dans sa grandeur naturelle, parut tout à coup sur la muraille comme en peinture, avec une couronne fermée sur la tête. Elle n'était ni de France, ni d'Espagne, ni d'Angleterre, ni impériale. M. le duc

d'Orléans qui la considéra de tous ses yeux ne put jamais la deviner : il n'en avait jamais vu de semblable, elle n'avait que quatre cercles et rien du sommet. Cette couronne lui couvrait la tête.

« De l'obscurité précédente et de celle-ci, je pris occasion de lui remonter la vanité de ces sortes de curiosités, les justes tromperies du diable que Dieu permet pour punir les curiosités qu'il défend ; le néant et les ténèbres qui en résultent, au lieu de la lumière et de la satisfaction qu'on y recherche. Il était assurément alors bien éloigné d'être régent du royaume et de l'imaginer. C'était peut-être ce que cette couronne singulière lui annonçait. Tout cela s'était passé à Paris chez sa maîtresse, en présence de leur plus étroit intrinsèque, la veille du jour qu'il me le raconta, et je l'ai trouvé si extraordinaire, que je lui ai donné place ici non pour l'approuver, mais pour le rendre. »

Nous ne savons plus aujourd'hui ce que c'est que la baguette divinatoire : elle a eu autrefois un grand crédit dans toute l'Europe. Elle tournait entre les mains de celui qui la portait, quand il passait sur un lieu où se trouvait une source. Le Brun en raconte les merveilles en homme qui croit marcher sur les terres du diable.

« Plusieurs personnes, dit-il, trouvent de l'eau par ce moyen. On fait la même chose à l'égard des métaux, des minéraux et des choses d'un

usage singulier, comme le verre, le cristal, le talc, le jaspe, le marbre et autres choses semblables; on en est venu aux pierres qui servent de limites pour le partage des fonds. Cette baguette par son mouvement les indique. Si les bornes sont dans la même place où les avaient mises les possesseurs des fonds, la baguette ne tourne pas seulement sur les bornes, elle tourne aussi sur l'espace qui est entre les deux, et fait ainsi passer celui qui la tient par la ligne que l'on appelle de séparation. Que si la borne n'est plus dans sa première place, la baguette tourne seulement sur cette borne et ne tourne point lorsqu'on s'en éloigne; on parcourt alors le champ, jusqu'à ce que la baguette, par un tournoisement, indique l'endroit d'où on l'a malicieusement tirée.

« Avant la défense de M. le cardinal Le Camus, l'usage en était très-commun dans le Dauphiné. Beaucoup de gens de la campagne, hommes, garçons et filles, vivaient du petit revenu de leur baguette; et une infinité de différends touchant les limites se terminaient par cette voie; on avait volontiers recours à ces juges qui portaient en leur main la justice, et toutes les lois de leur tribunal. La sentence était promptement expédiée, et les frais en étaient modiques : cinq sols étaient le prix fixe de la découverte, aussi bien que de la vérification d'une limite.

« Pour découvrir les choses les plus cachées de près et de loin, on consultait la baguette, sur le passé, le présent et l'avenir. Elle baissait pour répondre oui, et elle s'élevait pour la négative. Il était indifférent d'exprimer sa demande de vive voix ou mentalement.

« Le révérend père Ménétrier, jésuite, écrit que depuis les expériences célèbres qu'on a fait faire à Aymar, on a vu des essaims de chercheurs de sources par le moyen de la baguette, suivre comme lui les pistes des voleurs, découvrir l'or ou l'argent caché.... A combien d'effets, poursuit-il, s'étend aujourd'hui ce talent? Il n'a point de limites. On s'en sert pour juger de la bonté des étoffes et de la différence de leur prix, pour démêler les innocents d'avec les coupables d'un tel crime. Tous les jours cette vertu fait de nouvelles découvertes inconnues jusqu'à présent. »

Ce sont là des pratiques et des assertions, mais voici un fait attesté par l'historien des *Superstitions*. « Un président du parlement de Grenoble, aussi respectable par sa probité, par son esprit et son érudition, que par ses charges et par ses qualités, voulut bien permettre qu'on lui tint les mains, lorsque étant à Grenelle et entendant parler des expériences de la baguette, je ne pouvais croire le fait. Je lui tins la main droite avec les

deux mains, une autre personne lui tint la gauche, dans une allée de jardin sous laquelle il y avait un tuyau de plomb qui conduisait de l'eau dans un bassin. En un instant la baguette fourchue qu'il avait entre les mains, la pointe tournée vers la terre, s'éleva et se tordit si fort, que M. le président demanda quartier, parce qu'on lui blessait les doigts. »

Cette merveille, déjà très-satisfaisante, n'est rien auprès de la merveille qui suit. Nous la donnons intégralement; elle en vaut la peine.

Histoire de la découverte du meurtre de Lyon, sur la relation de M. l'intendant, de M. le procureur du roi, de M. l'abbé de La Garde, de M. Panthot, doyen des médecins de Lyon, et de M. Aubert, avocat célèbre.

« Le 5^e de juillet 1692, un vendeur de vin et sa femme furent tués à coups de serpe dans une cave, et leur argent fut volé dans une boutique qui leur servait de chambre. On ne put ni soupçonner, ni découvrir les auteurs du crime, et un voisin fit venir à Lyon un paysan du Dauphiné nommé Jacques Aymar, qui depuis quelques années est en réputation de suivre la piste des voleurs, des meurtriers et des choses dérobées, guidé par une baguette de toute espèce de bois, qui tourne entre ses mains, sur l'eau, sur

les métaux, sur les bornes des champs, et sur plusieurs autres choses cachées.

« Aymar arrive et promet à M. le procureur du roi d'aller sur les pas des coupables, pourvu qu'il commence par descendre dans la cave, où l'assassinat avait été fait. M. le lieutenant criminel et M. le procureur du roi l'y conduisent. On lui donne une baguette du premier bois qu'on trouve. Il parcourut la cave, et sa baguette ne fit aucun mouvement que sur le lieu où l'artisan avait été assassiné. Dans cet endroit, Aymar fut ému, son pouls s'éleva comme dans une grosse fièvre; la baguette qu'il tenait entre ses mains tourna rapidement, et toutes ces émotions redoublèrent sur l'endroit où l'on avait trouvé le cadavre de la femme. Après quoi guidé par la baguette, ou par un sentiment intérieur, il alla dans la boutique où le vol avait été fait; et de là suivant dans les rues la piste des assassins, il entra dans la cour de l'archevêché, sortit de la ville par le pont du Rhône et prit à main droite le long de ce fleuve. Trois personnes qui l'escortaient, furent témoins qu'il s'apercevait quelquefois de trois complices, quelquefois il n'en comptait que deux. Mais il fut éclairci de leur nombre en arrivant à la maison du jardinier, où il soutenait opiniâtrément qu'ils avaient entouré une table vers laquelle sa baguette tournait; et de trois bouteilles qu'il y avait

dans la chambre, ils en avaient touché une sur laquelle sa baguette tournait aussi. On veut savoir du jardinier si lui ou quelqu'un de ses gens n'avait point parlé aux meurtriers; mais on n'en peut rien tirer. On fait venir les domestiques, la baguette ne les connaît point. Enfin deux enfants de neuf à dix ans paraissent, la baguette tourne; on les interroge, et on leur fait avouer qu'un dimanche au matin trois hommes qu'ils dépeignirent s'étaient glissés dans la maison et avaient bu le vin de la bouteille que l'homme à la baguette indiquait.

« Cette découverte fit croire qu'Aymar n'en imposait pas. Toutefois, avant que de l'envoyer plus loin, on crut qu'il était à propos de faire une expérience plus particulière de son secret. Comme on avait trouvé la serpe dont les meurtriers s'étaient servis, on prit plusieurs autres serpes de la même grandeur, et on les porta dans le jardin (de M. de Mongivrol) où elles furent enfouies en terre, sans que cet homme les vit. On le fit passer sur toutes les serpes, et la baguette tourna seulement sur celle dont on s'était servi pour le meurtre.

« M. l'intendant lui banda les yeux, après quoi on cacha ces mêmes serpes dans l'herbe, et on le mena au lieu où elles étaient. La baguette tourna toujours sur la même serpe, sans remuer sur les autres.

« Après cette expérience, on lui donna un commis

du greffe et des archers pour aller à la poursuite des assassins. L'on fut au bord du Rhône, à demi-lieue plus bas que le pont; et leurs traces imprimées dans le sable sur le rivage montrèrent visiblement qu'ils s'étaient embarqués. Ils furent exactement suivis par eau, et le paysan fit conduire son bateau dans des routes et sous une arche du pont de Vienne où l'on ne passe jamais; ce qui fit juger qu'ils n'avaient point de batelier, puisqu'ils s'écartaient du bon chemin sur la rivière.

« Durant ce voyage, le villageois faisait aborder à tous les ports où les scélérats avaient pris terre, allait droit à leur gîte et reconnaissait, au grand étonnement des hôtes et des spectateurs, les lits où ils avaient couché, les tables où ils avaient mangé, les pots et les verres qu'ils avaient touchés.

« On arrive au camp de Sablon, le paysan se sent ému, il est persuadé qu'il voit les meurtriers, et n'ose pourtant faire agir sa baguette pour s'en convaincre, car il craint que les soldats ne se jettent sur lui. Frappé de cette peur, il revient à Lyon.

« On le renvoie au camp dans un bateau avec des lettres de recommandation. Les criminels en sont partis avant son retour; il les poursuit jusqu'à Beaucaire, et dans la route il visite toujours leurs logis, marque sans cesse la table et les lits qu'ils ont occupés, les pots et les verres qu'ils ont maniés pour boire.

« Lorsqu'il fut à Beaucaire, il reconnut par sa baguette qu'ils s'étaient séparés en y entrant. Il s'attacha à la poursuite de celui dont les traces excitaient plus de mouvement à sa baguette. Il s'arrêta devant la porte d'une prison, et dit positivement qu'il y en avait un là dedans. On ouvrit, on lui présenta douze ou quinze prisonniers parmi lesquels un bossu qu'on y avait enfermé depuis une heure pour un petit larcin, fut celui que la baguette désigna pour un des complices.

« On chercha les autres, Aymar découvrit qu'ils avaient pris un sentier aboutissant au chemin de Nîmes, et le bossu fut conduit à Lyon.

« Au commencement il niait d'avoir eu la moindre connaissance ni de ce forfait, ni des coupables, et même d'avoir jamais été à Lyon. Cependant comme on le conduisait sur la route, où il avait passé en descendant à Beaucaire, et qu'il fut reconnu dans toutes les maisons où il s'était arrêté, il avoua qu'il avait bu et mangé avec les complices, généralement dans tous les lieux que la baguette avait indiqués, et ayant été interrogé à Lyon dans les formes, il déclara qu'il avait été présent à l'assassinat et au vol, et que les deux complices qu'il nomma avaient tué, l'un le mari, l'autre la femme.

« Deux jours après, Aymar avec la même escorte fut renvoyé au sentier dont on a parlé, pour y reprendre la piste des autres complices; et sa ba-

guette le ramena dans Beaucaire à la porte de la même prison, où l'on avait trouvé le premier.

« Il assurait qu'il y en avait encore un là dedans, et n'en fut détrompé que par le geôlier, qui lui dit qu'un homme tel qu'on décrivait un de ces deux scélérats, y était venu depuis peu demander des nouvelles du bossu.

« On se remit ensuite sur leurs vestiges : on fut jusqu'à Toulon dans une hôtellerie, où ils avaient diné le jour précédent : on les poursuivit sur la mer où ils s'étaient embarqués : on reconnut qu'ils prenaient terre de temps en temps sur nos côtes, qu'ils y avaient couché sous des oliviers ; et malgré les tempêtes, la baguette les suivit inutilement sur les ondes journée par journée, jusqu'aux dernières limites du royaume.

« Le procès du bossu s'instruisait cependant avec une singulière exactitude ; et quand le paysan fut de retour, ce criminel qui ne se donnait que dix-neuf ans, fut condamné le 30 d'août à être rompu vif sur les Terreaux. »

Nous savons tous quelle a été la réputation incontestée de la célèbre tireuse de cartes, M^{lle} Lenormand.

De toutes ces histoires certifiées et incroyables, que prétendons-nous conclure ? Rien ni pour ni contre le magnétisme animal ; mais ceci uniquement : toutes les fois qu'on veut faire admettre un

fait très-difficile à admettre, il faut apporter les plus nombreuses et les plus fortes preuves ; le superflu n'est pas de trop. Nous ajoutons, à l'adresse des magnétiseurs : puisqu'ils ont leurs faits merveilleux, ils doivent être prodigues de preuves aussi claires que le jour. Par malheur, ils n'aiment pas à opérer devant les curieux ou les incrédules et les railleurs. Deleuze l'avoue et, déjà de son temps, Mesmer récusait pour ses juges les médecins et les savants dont il craignait, disait-il, la jalousie. On se rappelle quelles instructions Deleuze donne à ceux qui désirent éprouver la vérité du magnétisme. Il leur dit : *Croyez*. La science dit : *Doutez*. Il serait bon de s'entendre. Veux-je magnétiser moi-même, et prétendez-vous que si je n'ai pas la foi, la volonté, je ne magnétiserai pas, parce que le fluide sera rebelle? Soit, et passons là-dessus. Mais si c'est vous qui magnétisez, simple témoin que je suis, devrai-je croire, avant d'entrer dans la salle où vous magnétisez, parce que, si je ne croyais pas, je paralyserais l'action du magnétiseur et neutraliserais son fluide? Vraiment, cela est dur ; et voilà un étrange procès et des juges étranges. Quand on pense ainsi, il faut pratiquer le magnétisme entre soi et ne pas viser à convertir le monde ; ou si on y songe encore, prier Mesmer en commun pour qu'il illumine les infidèles et fasse descendre sur eux la grâce ma-

gnétique. Les magnétiseurs ont bien senti l'impossibilité de cette condition et ils ont appelé plus d'une fois l'examen de l'Académie de médecine, sans exiger la foi. Nous ne prétendons donner tort à personne; mais il y a seulement ici un malheur. S'agit-il de constater qu'une somnambule lit les yeux bandés, le magnétiseur fait ses conditions : ce sera un bandeau de telle et telle étoffe, de telle et telle forme; sans cela le fluide n'opérerait plus. Mettons qu'il ait raison, l'Académie aura aussi raison de refuser l'examen. Car si les magnétiseurs ont le droit de fixer les conditions auxquelles l'épreuve se produira, les savants ont bien le droit aussi de fixer les conditions auxquelles l'épreuve sera décisive. La science française a une faiblesse : elle veut voir clair. Cet état de choses est fâcheux pour le magnétisme, au cas qu'il soit vrai, car sur ces phénomènes extraordinaires chacun ne croit que ce qu'il a vu, et encore ne le croit pas tous les jours : les témoignages isolés d'hommes sérieux et intelligents ébranlent les incrédules sans les convaincre. Le jugement favorable d'un corps savant, compétent pour un tel examen, et intéressé à ne pas compromettre son autorité, chaque membre d'ailleurs surveillant les autres, emporterait tout.

Questions sur les faits. En dehors de toute supercherie et de toute illusion produite par la pré-

vention morale ou par les coïncidences fortuites, est-il invariablement prouvé : 1° qu'une somnambule lit dans la pensée de son magnétiseur? 2° qu'elle voit, les yeux fermés ou bandés, un objet découvert? 3° qu'elle voit l'intérieur des corps, lit une lettre fermée, devine ce qui est dans une boîte, voit à nu l'état des organes intérieurs d'une autre personne? 4° qu'au toucher d'une mèche de cheveux, par exemple, elle reconnaît à qui cette mèche appartient et décrit exactement ce qui est de cette personne : le physique, le moral et la vie? 5° qu'elle voit ce qui se passe dans des lieux éloignés, inconnus à celui même qui l'interroge? 6° qu'elle prédit l'avenir, où elle est désintéressée; par exemple, que telle personne se cassera tel jour tel membre ou se noiera, ou se brûlera? Et opère-t-elle cela non pas une fois, ni deux fois, car il y a d'heureux hasards et des habiletés merveilleuses, mais assez souvent et dans des expériences assez variées pour qu'il n'y ait pas de méprise possible?

VII.

Explication des faits. — L'existence du fluide magnétique est-elle démontrée?

Après la constatation des faits, l'explication. Souvenons-nous des paroles de Laplace : « Nous som-

mes si éloignés de connaître tous les agents de la nature et leurs divers modes d'action, qu'il serait peu philosophique de nier l'existence de phénomènes uniquement parce qu'ils sont inexplicables dans l'état actuel de nos connaissances. Seulement, nous devons les examiner avec une attention d'autant plus scrupuleuse qu'il paraît plus difficile de les admettre : et c'est ici que l'analyse des probabilités devient indispensable pour déterminer jusqu'à quel point il faut multiplier les observations ou les expériences, afin d'obtenir en faveur des agents qu'elles semblent indiquer une probabilité supérieure aux raisons que l'on peut avoir d'en rejeter l'existence. » Nous demandons qu'on applique au magnétisme ces règles qu'il rappelle si volontiers.

L'agent universel auquel il recourt pour tout expliquer est le fluide magnétique. Or, si on tient à en faire reconnaître l'existence, il serait besoin de la prouver : les assertions ne suffisent vraiment pas. Les mouvements que Deleuze lui prête autour du tombeau de Pâris paraîtront aisément gratuits et bizarres. Cela rappelle l'ingénuité de Deslon, quand les commissaires académiques lui demandent pourquoi dans la salle des crises on joue de l'harmonica. « Le son, répondit-il, porte le fluide. » Mais Deleuze assure qu'il se montre, que les somnambules le voient : ils le voient envi-

ronner leur magnétiseur, la tête surtout, et s'écouler par les extrémités des mains. Par malheur, tandis que des somnambules, dans les temps de foi au fluide, voient un fluide, dans d'autres temps, de foi aux esprits, ils sentent en eux des esprits; et toujours ils portent dans leur sommeil les préoccupations dominantes de la veille. Même il n'est pas besoin d'être endormi pour avoir de pareilles impressions. La sincère M^{me} Guyon, tout éveillée, sentait la grâce divine descendre dans son corps et l'enfler, au point de le rompre, si on ne l'eût délacée; et autour d'elle des femmes éveillées, femmes du plus grand monde, recevaient en silence les effluves du fluide céleste. Joignons à cela une illusion naturelle que nous fait la sensibilité : Cabanis remarque qu'elle se comporte à la façon d'un fluide, qui se jette tantôt d'un côté, tantôt d'un autre. Enfin, la contagion des accidents nerveux dont nous parlerons plus tard, semble une vraie transmission d'un fluide. Il serait donc prudent d'ajourner le fluide magnétique jusqu'à ce qu'il fit ses preuves. Le fluide magnétique est très-complaisant et très-discret : les magnétiseurs disent de lui ce qu'ils veulent; il n'a jamais donné de démenti à personne. Par malheur, si les incrédules disent de lui qu'il n'existe pas, il ne les dément pas davantage.

Il y a ici une curieuse observation à noter.

Comme les faits de maladies et de guérisons merveilleuses sont anciens, comme aussi on leur a toujours cherché une cause, on leur a constamment attribué la cause qui, au moment même, était en faveur. Quand on croyait généralement à l'influence des planètes, c'était l'influence des planètes; quand on fit attention à la propriété singulière de l'aimant, on ne vit plus qu'aimant, et on pensa bien qu'avec deux boussoles aimantées, munies chacune de leur alphabet, on s'entendrait aisément à quelques centaines de lieues; quand sous l'empire des préoccupations religieuses, on voyait partout une puissance céleste ou infernale, la cause de ces accidents bizarres fut une puissance céleste ou infernale. Enfin, notre temps, qui a vu naître l'électricité, cherchant à tout des causes physiques, les a formées volontiers sur ce modèle. Nous nous montrons autrement rigoureux que les historiens croyants des possédés de Loudun : à la place des exorcistes nous avons mis un magnétiseur, et à la place du diable un fluide. Vienne une autre découverte qui détrône la découverte de l'électricité, on peut penser que l'éternel agent des merveilles se transformera une fois encore. Les générations se suivent et se ressemblent : elles ont la même folie, chacune l'habille à sa mode.

Hâtons-nous de le dire : que le fluide magnétique existe ou non, il ne touche point les faits qu'on a

voulu expliquer par là. Il reste à voir s'ils ne s'expliquent pas par quelque cause connue et toute naturelle.

VIII.

Puissance des causes naturelles : tempérament, exercice, maladies, agents physiques, sommeil, état moral, imagination.

Le fluide magnétique mis de côté, il resterait encore les vertus propres et extraordinaires du sommeil somnambulique, et il resterait à chercher si ce sont des effets de vertus qui n'appartiennent qu'à lui.

Avant d'attribuer des faits à une cause nouvelle, il faut, ce semble, bien constater l'énergie des causes déjà découvertes, et avant de déclarer qu'elles ne peuvent faire une chose, connaître tout ce qu'elles peuvent faire en ce genre. Or, quand on examine les effets du magnétisme animal sur l'esprit et sur le corps, d'ordinaire on considère d'un côté la merveille physique ou morale, de l'autre côté l'habitude de tous les jours, et, comme il y a d'ici là une énorme distance, on conclut que, pour la franchir, il a fallu une vertu merveilleuse aussi. Nous nous proposons de combler une partie au moins de l'intervalle, à l'aide de faits analogues. Nous apprendrons des observateurs ce que font de surprenant les causes naturelles connues. Après

cela, s'il reste du prodige, il faudra, nous le disons en toute conscience, il faudra bien s'y résigner. En attendant, n'imitons pas les paysans de Gonesse, qui, voyant en l'air le premier ballon lancé de Paris, le prirent pour un monstre et voulurent le lapider. N'imitons pas non plus ces Indiens qui, voyant les Européens communiquer par lettres, s'imaginaient que ces carrés de papier étaient ensorcelés. Ne faisons pas comme, il y a des siècles, George Agricola et d'autres métallurgistes décrivant et figurant gravement dans leurs ouvrages les démons, les gnomes, qu'on trouvait en creusant les entrailles de la terre, et qui s'échappaient de quelques soupiraux de l'enfer pour étouffer les mineurs de vapeurs empestées, ou éteindre leurs lampes, ou causer des explosions épouvantables.

IX.

États extraordinaires du corps : 1° insensibilité, force extraordinaire, résistance à la destruction ; 2° maladies, guérisons arbitraires ; 3° communication des symptômes des maladies ; 4° subtilité des sens.

1° **INSENSIBILITÉ ; FORCE EXTRAORDINAIRE ; RÉSISTANCE A LA DESTRUCTION.** Tout le monde sait qu'il y a des individus qui enfoncent des épingles dans leurs mollets sans douleur. Nul doute que chez ceux qui souffrent ces piqûres, l'habitude ne diminue beau-

coup la souffrance.—Certaines affections nerveuses, la catalepsie, par exemple, détruisent momentanément la sensibilité. Quelquefois elles la pervertissent au point que ce qui excite communément les douleurs les plus vives, ne produit plus que des sensations agréables ou voluptueuses. Plusieurs personnes rapportent avoir éprouvé de grands plaisirs dans la syncope ou dans l'asphyxie. Locke parle d'un cavalier irlandais qui ne put jamais voir sans frémir celui qui l'avait arraché aux délices qu'il éprouvait, en le retirant de l'eau où il se noyait. — On sait que l'éthérisation nous rend insensibles aux plus cruelles opérations. — Dans certains accès d'affections nerveuses, on voit de jeunes filles devenir capables d'escalader des murs, de grimper sur des arbres élevés, sur les toits, et de faire mille choses qui paraissent nécessiter une grande force musculaire. Bertrand a vu des filles dans cet état demander, à titre de secours, qu'on pressât fortement diverses régions de leur corps. — Le sommeil est chez certaines personnes si lourd qu'il est besoin de les maltraiter rudement pour les éveiller; on en a vu supporter ainsi des coups violents et même de fortes brûlures. — La distraction va jusqu'à supprimer la souffrance : des soldats dans l'action sont quelquefois cruellement blessés sans s'en apercevoir. Zimmermann raconte que le mathématicien Viète, absorbé dans ses calculs, resta

trois jours sans boire ni manger, ni dormir. Les aliénés dont l'esprit est possédé d'autres idées, supportent des jeûnes qu'ils ne pourraient supporter dans l'état de santé. On en a vu rester sans prendre de nourriture un mois entier.

Quelquefois la volonté opère une insensibilité artificielle. Saint Augustin nous a conservé (*Cité de Dieu*) une histoire où se marque une singulière action de la volonté sur le corps. « Il y eut un prêtre de l'église de Calame, nommé Restitutus, qui, lorsqu'il le voulait, à la demande des curieux d'une telle merveille, pourvu qu'on imitât des gémissements, se séparait de ses sens. Il était étendu tout semblable à un mort. On le pinçait, on le piquait, on le brûlait même, il ne sentait rien, sauf, à son réveil, la douleur de la blessure. Et ce n'était pas qu'il se roidit contre le mal ; il ne sentait réellement rien de ce qui se passait dans son corps ; on le voyait à ce que sa respiration était nulle, comme chez un mort. Pourtant, si on parlait un peu fort, il entendait, disait-il, les voix comme dans le lointain. »

Cardan s'attribue à lui-même une semblable vertu. « Aussi souvent que je veux, je tombe insensible comme en extase. Pendant que j'y tombe, je sens au cœur comme si mon âme partait, et dans tout le corps, comme si elle s'ouvrait passage. Elle commence par la tête, surtout par le cerveau,

suit toute l'épine dorsale, et n'est contenue qu'à grand'peine. Je sens seulement que je suis hors de moi, et à force d'efforts je me remets peu à peu. »

Que ne peut le moral en ce genre ? La force morale et l'imagination aident sans doute à souffrir la douleur, mais vraiment, elles la suppriment quelquefois en tout ou en partie. Avec du courage et une imagination portée ailleurs, on souffre mieux et on souffre moins : on cite un brigand italien, qui, appliqué à la question, pour lui faire avouer ses crimes, résista aux tourments les plus violents, en répétant : *Ti vedo*. Échappé au gibet par cette constance, on lui demanda l'explication de ces mots : *Je te vois*. C'était la potence, dit-il ; en la voyant, j'avais le courage de nier. On connaît le trait de cet amiral, qui, les quatre membres emportés par les boulets, se fit placer sur un tonneau de son, et commanda encore de la voix. Donnez à une créature faible, à une femme, une forte passion (par exemple, la volonté de sauver son enfant mourant), et vous verrez quels prodiges d'énergie physique elle rendra, à déconcerter, à vaincre les hommes les plus robustes. Et les fanatiques de l'Inde : « J'ai vu en plusieurs endroits, dit Bernier, des fakirs qui tenaient un bras et quelquefois tous les deux élevés et tendus perpétuellement en haut par-dessus leurs têtes. Les nerfs s'étaient retirés et les jointures séchées. D'autres, par un vœu

particulier, se tenaient sept ou huit jours debout sur leurs jambes, qui devenaient enflées et grosses comme leurs cuisses, sans s'asseoir et sans se coucher, ni sans se reposer autrement qu'en se penchant et s'appuyant quelques heures de la nuit sur une corde tendue devant eux; d'autres qui se tenaient des heures entières sur leurs mains, sans branler, la tête en bas et les pieds en haut, et ainsi de je ne sais combien d'autres postures. » On sait qu'ils s'enfoncent des clous dans les chairs, se chargent de chaînes, de poids énormes, se brûlent diverses parties du corps. Tout le monde connaît l'ancienne légende de cet anachorète du v^e siècle, Siméon Stylite, qui vécut vingt-six ans sur une colonne.

Comme le corps devient insensible par des causes naturelles, par des causes naturelles aussi il est capable de résister à des causes physiques de désorganisation. Duhamel et Dutillet ont vu des filles de campagne rester dix minutes dans un four chauffé à cent quarante degrés centigrades; des physiiciens ont éprouvé qu'ils pouvaient supporter assez longtemps le séjour dans une chambre à la température de cent vingt-quatre degrés. Cabanis reconnaît que des fanatiques ont reçu quelquefois impunément de très-fortes blessures, qui, dans leur état naturel, eussent été mortelles ou très-dangereuses; et Montègre assure avoir eu connais-

sance d'un jeune homme qui, dans un accès de délire frénétique, s'élança par la fenêtre d'un quatrième étage, tomba sur le pavé, et ne se fit qu'une blessure peu considérable à la jambe.

2° MALADIES, GUÉRISONS ARBITRAIRES. Qui n'a éprouvé mille fois par lui-même les effets de la contention de l'esprit, des passions ou de l'imagination sur le corps? Sous le coup de ces causes morales, on voit tour à tour le corps s'abattre et se relever, mourir et vivre. Nous recueillons dans un observateur sérieux, Tissot (*Traité des nerfs*), une suite de faits vus ou admis par lui, et qui montrent à nu cette prodigieuse influence.

Contention d'esprit. Pechlin parle d'une femme à qui quelques heures d'une lecture attentive donnaient des convulsions, et d'une autre personne qui éprouvait aussi des convulsions en pensant à une chose désagréable. Galien a conservé l'histoire d'un grammairien qui avait un accès d'épilepsie toutes les fois qu'il méditait profondément ou qu'il enseignait avec chaleur. Mead cite le fait d'une fille de vingt ans, qu'une succession de différentes maladies de langueur avait jetée dans une hydropisie, accompagnée du marasme le plus décidé; tous les remèdes étaient inutiles, et elle était déclarée absolument incurable, quand tout à coup elle devint folle; alors son corps reprit des forces, son ventre diminua, elle put soutenir les

remèdes, ils opérèrent favorablement ; et au bout de quelques mois, elle recouvra sa santé et sa raison. M. Baker rapporte un autre fait qui ne prouve pas moins l'influence de l'âme sur le corps ; un homme du plus beau génie, et célèbre par ses talents pour l'éloquence et la poésie, affecté de ne point jouir d'une faveur telle qu'il croyait la mériter, irrité contre ses ennemis, contre ses amis et contre lui-même, tomba d'abord dans le marasme le plus complet, ensuite dans une folie entière ; dès qu'il fut fou, la nutrition recommença à se faire, il reprit sa santé et redevint gras. C'est ici qu'il faut placer l'histoire du rhéteur Gallus Vibius, qui, tendant toutes les forces de son âme pour comprendre les causes de la folie, devint fou lui-même. N'est-ce pas à un acte trop fort de l'âme, sans aucun mélange de frayeur, que l'on doit rapporter l'exemple récent de cette jeune fille, qui, familiarisée par son père avec l'idée du suicide, et trouvant sous sa main un pistolet qu'elle crut chargé, mais qui ne l'était point, l'appuie avec transport sur son front, tire en s'écriant : Je suis morte ! heureusement je suis morte ! Cette image de la mort trop profondément imprimée pour s'effacer, la jeta dans le délire, et elle mourut frénétique le lendemain.

L'attente d'un grand événement peut suspendre la mort. Pechlin vit, dans l'invasion des Français

en Hollande, en 1672, une femme très-âgée et très-malade, qui, maltraitée, chassée et totalement dépouillée par les soldats, fut menée toute nue par ses fils, sur un traîneau, à quelques lieues de là; le délire, la gangrène, l'extrême faiblesse, un pouls à peine sensible et que l'on n'apercevait que par ses irrégularités, annonçaient une mort très-prochaine; elle ne parle que de temps en temps, mais c'est avec chaleur pour demander des nouvelles de sa fille, elle fait connaître, par des mots entrecoupés, par des gestes, qu'elle ne peut pas mourir sans l'avoir vue; on voit que son existence ne tient plus qu'à sa tendre inquiétude sur le sort de cette fille chérie, qui ne paraît que le huitième jour; et il y avait alors près de trois jours que la mère était froide, sans pouls et ne donnait plus de marque de sentiment; sa fille parle, elle l'entend, revient à elle, l'embrasse avec joie et meurt en l'embrassant.

Imagination. Spinello, après avoir peint le diable, fut si effrayé lui-même des traits terribles qu'il lui avait donnés, que tout le reste de sa vie il crut le voir à ses côtés, lui reprocher de l'avoir fait si laid; et pour prendre des exemples plus simples, c'est ainsi que l'idée d'un plat désiré fait venir l'eau à la bouche, que celle d'un plat dégoûtant fait vomir tout comme si on le voyait, et qu'un morceau de cire présenté comme une arai-

gnée à une personne qui les craignait, lui occasionna, dit M. Zimmermann, des spasmes et un tétanos. C'est par le même principe que le malade qui, dans une fièvre ardente, croyait voir un étang à côté de son lit, et désirait passionnément de s'y baigner, se trouva presque guéri, après s'être roulé sur le pavé de la chambre; le froid du marbre lui fit sans doute du bien, mais l'imagination en augmenta vraisemblablement l'effet.

C'est encore ce même principe qui a pu être cause que des morts sont arrivées dans le moment prédit; l'âme effrayée a produit l'affaiblissement qui est l'effet naturel de la crainte; à mesure que le temps marqué approchait, l'affaiblissement et le dérangement augmentaient dans la plus grande proportion; le sentiment de cet affaiblissement, ajoutant à la certitude de la prédiction, l'augmentait encore, et les derniers jours ont nécessairement dû être mortels.

J'ai vu encore, en 1762, dit Tissot, un homme fermement persuadé qu'il passait souvent la nuit en Espagne dans un endroit qu'il me peignait avec beaucoup de suite et de détail.

Joie. Pechlin vit un homme âgé et attaqué d'une forte jaunisse, avec une fièvre lente, rebelle à tous les remèdes, que le plaisir de la naissance d'un fils guérit très-prompement. Le plaisir que fit à M. Peiresc une lettre du président de Thou, le

guérit d'une paralysie dont il était attaqué depuis quelque temps, et qui affectait surtout la langue, dont il recouvra si bien l'usage dans le moment même, qu'il put chanter un hymne plaisant que M. de Thou avait renfermé dans sa lettre. Boerhaave rapporte l'histoire d'une fille dont la famille était dans la misère, et qui, appelée aux Indes par un frère qui s'y était enrichi, mourut de joie en voyant les superbes effets qu'il lui destinait. L'héritière de Leibnitz mourut de joie en ouvrant un vieux coffre qui se trouva plein d'argent. Ajoutons tout de suite le fait rappelé par Georget : Daubenton fut frappé d'une attaque d'apoplexie à laquelle il ne survécut pas, lorsqu'il sut qu'il était appelé à l'honneur de présider le sénat.

Amour. L'objet d'une passion favorite peut réveiller le sentiment éteint pour tout autre objet. Le cataleptique de Tulp revint à lui, quand on lui dit qu'il épouserait sa maîtresse. M. de Lagni, qui ne parlait plus et qui paraissait ne plus entendre, nomma encore le carré de douze quand on le lui demanda. Un de mes collègues, continue Tissot, ne pouvant tirer aucune marque de sentiment d'une femme fort avare qui était tombée en léthargie, s'avisa de lui mettre dans la main quelques écus neufs, et elle commença à reprendre connaissance en les serrant; et M. Morand a vu un joueur qui ne sortit de la plus complète insensibilité, que

quand on lui cria à haute voix : Quinte, quatorze et le point.

Colère. On ferait plusieurs gros volumes en recueillant toutes les observations de maladies produites par la colère.

Tristesse. Staahl vit une mère qui, ayant appris par une lettre la mort de son fils, tomba d'abord dans une défaillance, qui, dégénérant en apoplexie, la tua rapidement; et l'histoire nous a conservé un bel exemple des funestes effets de l'amour filial attristé Louis de Bourbon, dont le père, le comte de Montpensier, était enterré à Pouzoles, ayant, quelques années après, fait ouvrir sa tombe, pour se donner la triste satisfaction de le voir, ce spectacle fit sur lui une impression si vive et si forte, qu'il expira sur-le-champ. Un ami de M. Gaubius, ayant appris à Leyde que son frère venait de mourir à la Haye, monte sur-le-champ en voiture pour s'y rendre; il arrive, l'envisage; le chagrin le saisit; il s'affaiblit, s'assied, tombe mort, et on les enterra ensemble. Valentine de Milan mourut de douleur de ce que l'on ne vengeait pas la mort de son mari le duc d'Orléans; Marguerite d'Écosse, dauphine, de ce qu'on avait soupçonné sa vertu, et Fernel, du regret d'avoir perdu sa femme. Tissot a vu une mère tendre que la mort d'une fille chérie jeta dans une fièvre lente, qui la conduisit à une étisie, dont rien n'a pu ralentir la marche.

Remords. Il a vu le remords tuer un homme très-fort dans cinq semaines.

Frayeur. Zimmermann nous a donné l'histoire d'un paysan des plus robustes, âgé de trente-six à quarante ans, qui, ayant été emprisonné pour cause de vol, eut tellement peur de la potence, qu'il perdit toutes ses forces, au point de ressembler à un homme mort. Il resta dans cet état pendant vingt-quatre heures; alors il commença à avaler quelque remède; au bout de trente heures, il ouvrit les yeux; six heures après, il articula quelques sons; au bout de six heures, il fut entièrement remis.

La frayeur peut tuer sur-le-champ; on a vu un criminel mourir en entendant prononcer son arrêt de mort; et Herring rapporte qu'un homme à qui l'on avait annoncé la mort pour un jour fixé, s'effrayant tous les jours davantage, mourut enfin au jour fatal. On sait que Charles-Quint, effrayé par la cérémonie de son enterrement, qu'il avait voulu exécuter, prit mal en la terminant, et mourut au bout de peu de jours. M. Petit vit un homme blessé à la main qui mourut subitement en voyant ses tendons à nu; et M. Haller a vu plus d'une fois les chiens destinés à ses expériences mourir de frayeur dès qu'ils étaient liés, avant même qu'on eût approché le scalpel. N'est-ce pas encore à la peur du péril passé qu'il faut rappor-

ter la mort d'un malade du docteur Hollings, à qui l'on cacha qu'il avait la petite vérole, qu'il craignait beaucoup, et qui mourut sur-le-champ quand on lui annonça qu'il en était guéri? Pétrone cite l'exemple d'un domestique qui, ayant traversé à cheval le Pô gelé, sans savoir qu'il le traversait, mourut en l'apprenant au lieu de sa destination.

Il importe peu que l'objet de la peur soit chimérique : témoin ce jeune homme d'Hoffmann. En traversant une place le soir, il crut y voir un spectre et rentra chez lui presque mort, avec un abattement, un dégoût, une faiblesse, qui durèrent quinze jours; une autre fois, il crut que le spectre le saisissait par le pied, qui devint rouge, s'enflamma et suppura. Bientôt il fut attaqué de convulsions atroces avec le délire, perte de la parole, quelquefois fureur, et tous les accidents des maladies convulsives. Il prévoyait toujours l'accès par un froid qui montait des extrémités inférieures, comme cela arrive dans la plupart des maladies de cette espèce.

On vit à Berlin, en 1720, un jeune homme dans un état désespéré, et dont la mort était attendue d'un moment à l'autre, à qui l'explosion d'un magasin à poudre redonna la connaissance; il reprit sur-le-champ des forces, se leva et fut guéri au bout de quelques jours. Il est très-ordinaire de chercher à guérir le hoquet par la peur, et quel-

quefois cela réussit. Tout le monde sait par expérience que l'approche du dentiste et la vue des instruments guérissent, pour quelques moments du moins, le mal de dents. Ajoutons ce fait étrange cité par Georget : Deux frères sont mordus en même temps ; leur blessure guérit, et ils se séparent ; au bout de dix ans, l'un apprend que l'autre est mort enragé, et peu de temps après il meurt de même.

Revenons sur les effets physiques de l'imagination, pour confirmer les assertions de Tissot : elle vaut bien qu'on s'y arrête. D'abord, on ne saurait nier que l'attention donnée à des faits qui se passent en nous ne les fasse se prononcer davantage, et même que la préoccupation extrême ne les crée. Pensez fortement à une légère douleur qui se produit dans quelque partie de votre corps, elle grandit sous votre regard, et devient presque intolérable. Une faible démangeaison, par exemple, si vous imaginez qu'elle est produite par quelque insecte, finira par devenir une démangeaison universelle. Soyez bien persuadé que vous êtes empoisonné, et pariez à coup sûr pour la colique. Les malades absorbés par la pensée de leur maladie, attentifs aux moindres phénomènes qui ont lieu dans leur corps, à mille mouvements d'ordinaire inaperçus, réussissent ainsi à exagérer de petits maux et à se créer des douleurs réelles. La préoc-

cupation de digérer empêche de digérer. Une crise attendue a de grandes chances d'arriver; et si on se distrait, si on l'oublie, de grandes chances de ne pas survenir. Et c'est une observation sans cesse répétée que la lecture des livres de médecine fait beaucoup de malades; qu'après avoir lu la description minutieuse des symptômes des maladies, et notre imagination frappée, nous les retrouvons en nous, pensant ainsi tour à tour avoir toutes les maladies qu'on nous a retracées. Voici quelques faits à part, puisés chez les médecins.

Une femme pense tout à coup à un homme paralytique, elle sent son bras s'engourdir, puis tout un côté du corps; bientôt, la frayeur redoublant, elle tombe dans une paralysie universelle, et reste enfin paralysée de la moitié du corps. Des plaisants, apostés dans les rues où passait un individu sur lequel on voulut faire une expérience, l'abordent successivement comme par hasard, le regardent d'un air d'inquiétude, lui demandent des nouvelles de sa santé, disant qu'il paraît pâle, défait, malade. Il entre en crainte. Retourné chez lui, il se regarde au miroir, croit se voir le teint blême (il l'avait en effet de frayeur), se met au lit avec un commencement de fièvre nerveuse, et, si l'on n'était pas venu le dissuader, cette mauvaise plaisanterie pouvait avoir des suites très-dangereuses, puisque, ajoute Virey, la crainte de la mort a fait

mourir des personnes. Le célèbre théologien Hemming ayant cité dans ses leçons deux vers barbares, comme propres à guérir la fièvre, un de ses auditeurs en fit l'essai sur un domestique et le guérit; Hemming ayant dit ensuite qu'il n'avait supposé à ces vers de la vertu que par plaisanterie, leur charme fut détruit en même temps que la confiance.

Les médecins connaissent tous les propriétés merveilleuses des pilules de mie de pain administrées sous un nom savant, et comment, en maintes rencontres, elles produisent justement les effets que l'ordonnance leur attribue. Il y a mieux que cela. Helwig rapporte qu'un médecin ayant donné à un paysan une ordonnance par écrit, pour le purger, en disant *prenez cela*, le bonhomme, revenu à sa maison, se met au lit, avale le papier, est purgé, et retourne dire au médecin qu'il a été guéri par sa purgation.

Nous le savons tous par expérience personnelle, la venue seule du médecin, quand nous avons en lui grande confiance, calme nos maux; par autorité les médecins font faire ce que les remèdes n'eussent jamais fait, et les plus habiles sont ceux qui à la fois traitent la maladie et le malade: ils peuvent faire des merveilles; s'ils n'en font pas plus souvent, c'est qu'ils ne le veulent pas.

Pourvu que la confiance y fût, tous les remèdes

imaginables ont dans tous les temps guéri. Dans Homère, Ulysse blessé est guéri par des paroles. Caton le Censeur guérissait les luxations des jambes par des paroles secrètes. Selon un médecin latin, la sciatique et les maux de reins, se traitent le plus souvent par la musique ou le chant. Selon un médecin grec, les morsures de serpents se guérissent par des chansons. Apollonius de Thyane chassait les démons soit par des attouchements, soit par des paroles. On a conservé les termes mystérieux par lesquels les Grecs chassaient les maux. Contre les fièvres tierces, outre Abracadabra, Sator, Arebo, Tenet, Obera, Rotas, Khiriori, Gibel, etc.; si on est mordu d'un chien enragé, il faut des mots plus infernaux, comme Pax, Max, Adimax. Si on a quelque bras cassé ou le pied démis, Araries, Dardaries, Donatas, Matas, et le reste. Aussi on lit dans le *Trésor des alchimistes* : « Ce n'est point dans les écoles et les académies que le médecin doit apprendre et connaître tout ce qu'il peut et doit savoir; qu'il aille trouver les vieilles sorcières, les bohémiennes, les nécromans, les charlatans, les vieux paysans, et qu'il apprenne d'eux seuls. Tous lui montreront mieux comment on enlève les maux, par les enchantements, que nos savants d'académie. Moi qui vous parle, j'ai reçu des lettres de Galien, datées des Enfers, et j'ai disputé sur la quintessence avec Avicenne, dans l'anti-

chambre de Pluton. » C'est une très-ancienne propriété chez les rois de guérir certaines maladies. Salomon composait des vers pour les charmer; Pyrrhus, au rapport de Plutarque et de Pline, guérissait les affections de rate, en pressant doucement le flanc gauche de son pied droit. On nous a conservé des histoires d'aveugles et d'hydropiques, guéris par Adrien et Vespasien. Les empereurs d'Autriche, de la maison de Hapsbourg, guérissaient les écrouelles en donnant à boire aux malades, de leur propre main, un verre de vin; Édouard III d'Angleterre, et nos rois de France, autrefois, comme chacun sait, les guérissaient en les touchant de la main. Selon Paracelse, Maxwell, Santanelli, on peut agir à de grandes distances en l'absence des personnes : par exemple, au moyen des cheveux, du sang d'une blessure, parce que les émanations de ces substances retournent vers le corps d'où elles viennent; et si l'on fait quelques opérations sur ces matières, elles peuvent se transmettre au corps. Digby mettait sa poudre de sympathie (qui était du sulfate de fer en poudre) sur la chemise ensanglantée d'un homme blessé, et celui-ci, fût-il à cent cinquante lieues, devait aussitôt voir ses plaies se fermer par cet astringent. Il est vrai qu'il était nécessaire d'avoir une foi robuste.

M. Gerbi, professeur à Pise, décrivait, en 1794, sous le nom de *Curculio odontalgicus*, un insecte

auquel on attribue une propriété bien singulière. On prétend que si l'on broie une douzaine de ces insectes entre le pouce et l'index jusqu'à ce qu'ils aient perdu leur humidité, ce doigt conserve pendant un an la faculté de guérir la douleur des dents provenant de carie. Il suffit pour cela d'en toucher le creux de la dent gâtée. Sur six cent vingt-neuf personnes, quatre cent une ont réussi. Plusieurs savants ont reconnu la même propriété à d'autres insectes coléoptères. L'un d'eux pense que le mieux est de toucher la dent immédiatement après avoir touché l'insecte.

Il y a de singulières communications de maladies par imagination. Pausanias raconte que les filles de Pretus se crurent changées en vaches. Plutarque rapporte qu'à un instant toutes les filles de Milet se pendaient. Les magistrats arrêtaient ces suicides en ordonnant que toutes les filles qui se seraient pendues fussent exposées en public, nues et la corde au cou. Un médecin du Valais a observé, vers 1813, une semblable épidémie dans le département du Simplon. Cette fois ce fut le curé du lieu qui, par ses exhortations, l'arrêta. Deux médecins rappellent qu'à Lyon, pendant un temps, les filles avaient la manie de se noyer.

A cause de cette contagion, qui, à la vue d'un épileptique, frappait d'autres hommes d'épilepsie, cette maladie avait à Rome un nom caractéristique,

elle s'appelait maladie des comices (*morbis comitiorum*).

Les épidémies de sorciers et de possédés ont été aussi communes. Au commencement du xvii^e siècle, dans le pays de Labourd, compris actuellement dans le département des Basses-Pyrénées, un grand nombre de malheureux furent brûlés comme sorciers. Pierre de Lancre, conseiller au parlement de Bordeaux, après les avoir condamnés, en a écrit l'histoire. Un grand nombre d'entre eux se croyaient *loups-garous*; ils racontaient que dans cet état ils avaient mangé des enfants et des jeunes filles, n'omettant aucune circonstance, et fournissant avec une exactitude déplorable tous les prétextes de se faire brûler vifs. Une multitude déclarent devant leurs juges mêmes qu'ils sont allés à travers les airs au sabbat, montés sur un bouc ou quelque autre monture diabolique.

Parmi plusieurs épidémies de possession, une des plus célèbres, dite des *nonnains*, se répandit au xv^e siècle sur tous les couvents de femmes d'Allemagne, en particulier dans les États de Saxe et de Brandebourg, et gagna jusqu'en Hollande. Au dire de Simon Goulard, « elles prédisaient, cabriolaient, grimpaient contre les murailles, parlaient des langues étrangères, bêlaient comme des brebis, et quelquefois se mordaient les unes les autres comme des enragées. »

Le médecin Hecquet, qui a prétendu ramener à des causes naturelles les merveilles des convulsions, raconte plusieurs faits curieux de ce genre. A la Nouvelle-France, une fille entra à l'Hôtel-Dieu pour un hoquet continuel et violent dans lequel elle imitait assez bien le jappement d'un chien. Il y avait dans la salle où on la plaça quatre autres jeunes filles atteintes de diverses maladies; trois jours après elles jappèrent avec convulsions et léthargie finale. La première était guérie le cinquième jour. Cela dura ainsi une semaine. Alors on prit le parti de placer chaque malade dans une chambre à part, où elles ne pussent se voir ni s'entendre; après quoi on les menaça de la discipline si elles continuaient; le remède opéra.

Dans un autre endroit, c'était une communauté très-nombreuse de filles qui, tous les jours à la même heure, étaient toutes saisies de la même maladie. On entendait un miaulement général par toute la maison qui durait plusieurs heures, au grand scandale du voisinage. On leur signifia, par ordre des magistrats, qu'il y aurait à la porte du couvent une compagnie de soldats, qui, au premier miaulement, entrerait dans le couvent et fouetterait celle qui aurait miaulé. Et le bruit cessa.

Tout le monde connaît le trait de Boerhaave dans l'hôpital de Harlem. Des femmes tombaient en convulsion à l'imitation les unes des autres. Il

fit rougir un fer au feu, et menaça de brûler le bras à la première à qui cela arriverait. Aucune ne tomba.

Le docteur Pezzi, dans un ouvrage publié en italien, rapporte que son neveu, à la suite de la lecture répétée de l'histoire du somnambulisme de Castelli, fut lui-même atteint de cette affection, et qu'il présenta des phénomènes absolument semblables à ceux qui sont rapportés dans cette histoire. Ce qu'il y a de plus remarquable, c'est que le docteur ayant chargé un jeune domestique d'accompagner son neveu pendant les accès et de veiller sur lui, ce domestique fut bientôt lui-même atteint de somnambulisme, et donna ainsi une nouvelle preuve de l'influence de l'imitation sur la production de cet état.

Bailly a conservé ce fait : « Le jour de la cérémonie de la première communion, faite à la paroisse de Saint-Roch, il y a quelques années (1780), après l'office du soir, on fit, ainsi qu'il est d'usage, la procession en dehors. A peine les enfants furent-ils rentrés à l'église et rendus à leur place, qu'une jeune fille se trouva mal et eut des convulsions. Cette affection se propagea avec une telle rapidité, que, dans l'espace d'une demi-heure, cinquante ou soixante jeunes filles, de douze à dix-neuf ans, tombèrent dans les mêmes convulsions, c'est-à-dire serrement à la gorge, gonflement à l'estomac, l'é-

touffement, le hoquet et les convulsions plus ou moins fortes. Les accidents reparurent à quelques-unes dans le courant de la semaine; mais le dimanche suivant, étant assemblées chez les dames de Sainte-Anne, dont l'institution est d'enseigner les jeunes filles, douze retombèrent dans les mêmes convulsions; et il en serait tombé davantage, si on n'eût eu la précaution de renvoyer sur-le-champ chaque enfant chez ses parents. On fut obligé de multiplier les écoles. En séparant ainsi les enfants, et ne les tenant assemblées qu'en petit nombre, trois semaines suffirent pour dissiper cette affection convulsive épidémique. •

« J'ai vu, dit Bertrand, une somnambule qui annonça longtemps d'avance qu'à une époque qu'elle fixa, elle serait forcée pendant huit jours entiers de *repasser par son* enfance, et, qui en effet, quand l'époque fut venue, parut ressentir une seconde fois, pendant cet intervalle, tout ce qui l'avait frappée le plus vivement dans le cours des premières années de sa vie. Des personnes qui ne l'avaient pas quittée depuis son enfance étaient frappées de la voir retracer mille circonstances échappées à leur souvenir. Du reste, pendant tout ce temps, la somnambule éprouva dans son visage, dans sa manière de s'exprimer, dans ses goûts, dans ses penchants, toutes les modifications qui convenaient à l'âge auquel elle se reportait; elle s'amu-

sait comme un enfant, jouait à la poupée. C'était une femme de trente-deux ans, épileptique depuis son enfance. Elle attribuait sa maladie à une vive frayeur qu'on lui avait fait éprouver à l'âge de cinq ou six ans. A cet âge, on avait l'absurdité de la menacer du diable, et un jour on l'avait couchée en lui répétant que le diable l'emporterait; on fit plus, et, pendant que la pauvre enfant restait livrée à ses terreurs, au milieu de l'obscurité, on poussa la cruauté jusqu'à passer sous sa couverture une main couverte d'un gant de peau avec son poil. On ne réussit que trop à produire sur elle une funeste illusion; et elle eut sur-le-champ une attaque d'épilepsie. La maladie, depuis ce temps, résista à tous les remèdes. Quand la somnambule fut arrivée à l'époque de son enfance, où cette scène terrible pour elle s'était passée, elle en reproduisit toutes les circonstances avec la plus grande exactitude; rien n'y manqua, pas même l'attaque d'épilepsie au moment de la grande terreur. Plusieurs événements qui se rapportaient à peu près à la même époque de la vie de la malade, étaient reproduits par elle avec une telle vérité, qu'ils faisaient la plus forte impression sur les spectateurs; car les personnes qui l'avaient élevée avaient tenu envers elle une conduite atroce. Il n'est pas inutile de faire remarquer que cette somnambule avait, comme toutes les personnes épileptiques depuis

leur enfance, éprouvé une grande altération dans ses facultés intellectuelles; elle était presque idiote et certainement tout à fait incapable de rien faire dans son état ordinaire qui approchât de ce qu'elle faisait en extase.» (*Magnétisme animal.*)

Nous touchons ici le fait de somnambules qui après avoir annoncé dans le sommeil qu'elles feraient telle et telle action, n'y manquent pas; et par exemple si elles ont annoncé qu'elles ne mangeraient pas pendant un certain temps, pendant ce temps ne peuvent manger. L'état de veille nous fournit des indications: dans la veille il nous arrive de nous proposer quelque chose à faire et de l'oublier. Cependant nous avons une idée sourde que nous oublions quelque chose, et, au milieu de nos autres occupations, elle nous poursuit. Quelquefois nous nous sentons tristes, sans savoir pourquoi, puis, en réfléchissant, nous retrouvons la cause de notre tristesse, et de même pour le contentement. Nos impressions du sommeil se continuent souvent dans la veille: un songe évanoui laisse son effet dans notre âme, et altère nos sentiments du jour. Il nous est difficile de ne pas vouloir plus de bien à une personne qui s'est représentée à nous dans des rêves agréables; et si au contraire le rêve était fâcheux, malgré l'injustice qui paraît à cela, nous avons à combattre pour ne pas laisser diminuer notre bienveillance. Enfin nos

impressions de la veille se prolongent dans le sommeil, pour teindre nos rêves de leurs couleurs; et de même nos volontés persistent. Nous voulons nous éveiller au bout d'un certain temps et nous nous éveillons; nous voulons nous éveiller si un cauchemar survient, et avec de la persévérance nous y réussissons.

Ces états de sommeil et de veille ne sont donc pas si indépendants, si isolés qu'ils le paraissent; ils se pénètrent, ils influent l'un sur l'autre. Pourquoi alors une forte idée prise dans le somnambulisme n'agirait-elle pas énergiquement sur la veille? Et il n'est pas nécessaire qu'on l'ait devant les yeux; il suffit qu'elle soit au fond de l'esprit et qu'elle ait porté son coup. Beaucoup de nos dispositions bienveillantes ou malveillantes à l'égard des choses, viennent de préventions lointaines, dont nous ne nous rendons pas compte à nous-mêmes. La plupart des hommes ne découvrent jamais ces préventions; d'autres plus pénétrants, s'y attachent et les trouvent souvent dans des circonstances fortuites de leur jeunesse. Il y a dans l'esprit autre chose que la pleine lumière que la réflexion fait naître; il y a dans ses profondeurs des obscurités où dorment une foule d'idées et de sentiments inexplores, tout un monde nouveau à celui-même qui le porte.

Question. S'il est vrai que des somnambules an-

noncent exactement telle ou telle crise pour l'état de veille, qu'elles feront telle ou telle action ou ne la feront pas, qu'elles prendront un remède à telle heure ou ne mangeront point dans tel espace de temps; dans quels cas n'est-ce pas un pressentiment naturel; dans quel cas n'est-ce pas l'événement qui s'accommode à la prophétie? Le fait a-t-il été prédit parce qu'il doit arriver, ou arrive-t-il parce qu'il a été prédit?

3° COMMUNICATION DES SYMPTÔMES DES MALADIES.

Est-il possible que les symptômes des maladies se communiquent? Voici une anecdote de Virey : « Une femme de chambre voit le chirurgien perçant un abcès au bras de sa maîtresse; elle sent au même instant une vive sensation au même lieu qui devint tout rouge. » On ne trouve pas un grand nombre d'observations pareilles; mais il y a des faits ordinaires qui mettent sur le chemin. Nous sommes naturellement portés à imiter les mouvements, à prendre les passions de ceux qui nous approchent. Les enfants laissent naïvement paraître ces impressions; nous apprenons plus tard à les dominer; mais toutes les fois que nous nous oublions, cette imitation revient. Les exemples abondent de ces contagions. Or jusqu'à quel point peut aller ce sentiment par contre-coup des souffrances des autres, si l'on suppose dans celui qu'on y expose une sensibilité nerveuse très-excitée? Il est difficile de le détermi-

ner. M^{me} de Sévigné écrivait à sa fille dans son aimable langage : « J'ai mal à votre poitrine. » Il reste à savoir ce que physiquement il peut y avoir de vrai en de certaines occasions dans des mots pareils.

4^o *Subtilité des sens.* Quelle peut être exactement la subtilité des sens dans l'état normal? Cela est difficile à apprécier; nos sens s'aident les uns les autres et se reposent les uns sur les autres du soin d'informer l'esprit. Il n'y a presque pas de circonstances où nous n'usions à la fois de la vue, de l'ouïe et du toucher. Il arrive de là qu'aucun de ces organes ne fait tout ce qu'il peut, ni ne le montre. Mais réduisez un sens à lui-même, et un homme à un sens, vous verrez quelle finesse il acquerra, quelles ressources auparavant incroyables il développera. Le fait que raconte Bayle de cet aveugle qui, au toucher, distinguait les différentes couleurs, même entremêlées, est un fait extrême; mais enfin qui de nous, clairvoyants, se chargerait, les yeux fermés, de trouver son chemin, et son chemin à travers les rues de Paris, comme des aveugles de longue date le font tous les jours, et comme une fois ce Quinze-Vingt qui guidait un étranger? Dans ce cas, l'ouïe, le tact et la mémoire suppléent par une habileté nouvelle au sens éteint. Comme aussi, dans le monde, ces aveugles reconnaissent les gens et leur place au timbre de la voix, au ton de la parole, à la force du son et à sa direction! Otez l'ouïe et

vous serez émerveillé de la délicatesse de la vue : elle lira votre pensée, elle devinera vos paroles dans votre physionomie, dans le mouvement de vos lèvres. Croit-on que depuis l'imprimerie, la mémoire en général n'ait pas perdu de sa force ? La foule retient-elle des poèmes entiers, comme dans l'antiquité les vers d'Homère, comme chez les Indiens des épopées de cent et de deux cent mille vers ? Même sans supposer des infirmités physiques, et laissant à l'homme toutes ses facultés, n'a-t-on pas vu ce que peut sur elles l'exercice, l'éducation ? Nous, civilisés, avons-nous la vue perçante ou la fine ouïe des sauvages qui devinent à des distances énormes leur ennemi ou leur proie ?

La pénétration possible des sens dans l'état sain est donc bien plus grande que nous ne le croyons d'ordinaire. Supposez maintenant une affection nerveuse, chacun de nous n'en a-t-il pas vu ou senti des effets étranges : un organe distinguant tout à coup avec une délicatesse étonnante le moindre bruit, la moindre odeur, la moindre saveur, le moindre attouchement ? Et si vous admettez un trouble profond du système nerveux, quelque grave maladie, comme la catalepsie, par exemple, dans cette espèce de mort des sens, si un seul reste ouvert, pensez-vous que toute la sensibilité retirée du reste et portée là ne lui fera pas faire des merveilles ? « Dans l'hystérie, dit Georget, les sens sont quelquefois très-

irritables : la vue ne peut supporter la lumière , l'ouïe le son le plus léger , l'odorat l'odeur la moins pénétrante ; la pluie , le froid ou la chaleur , les variations de la température ; l'air chargé d'électricité incommode toujours beaucoup les malades. » Dans l'hypocondrie , des symptômes pareils : une irritabilité extrême de l'ouïe , de la vue , de l'odorat , une pareille sensibilité aux variations de la température et à l'électricité de l'air. Un médecin hypocondriaque , cité par Villermay , rapportait qu'il lui semblait entendre par tout le corps. Dans le somnambulisme naturel , n'est-ce pas le tact en partie qui , devenu d'une sagacité merveilleuse , dirige les somnambules par les toits et le long des fleuves ?

Quant au somnambulisme magnétique et à la vertu nouvelle de l'odorat qu'il développe peut-être , Deleuze , en le constatant , semble lui-même l'expliquer par des causes naturelles , et y voir simplement une excitation des sens. Il parle à peu près comme Cabanis , qui , on le sait , n'est pas un ami du merveilleux. « Il est telle substance odorante qui conserve et répand son odeur pendant des siècles , sans diminuer sensiblement de poids. Un grain d'ambre placé dans un appartement le parfume pendant plusieurs années. On voit des chiens barbets aller chercher au fond de l'eau une pierre que leur maître y avait jetée. Il suffit que la pierre ait été touchée pour qu'elle conserve encore sous l'eau des

émanations sensibles à l'odorat de l'animal. Or, le somnambule a une délicatesse de sens bien supérieure à celle de l'odorat du chien; et, continue-t-il suivant sa théorie, le fluide qui agit sur lui est bien plus subtil que ne le sont toutes les émanations odorantes. »

Question. Est-il démontré sans aucun soupçon possible de supercherie, qu'un somnambule a vu, les paupières closes, des objets inconnus à lui et au magnétiseur? Est-il démontré que nul homme, d'aucune constitution ni dans aucun état nerveux, ne peut, ou bien suivre du doigt les traces des caractères, ou bien suivre à l'odeur un objet connu?

X.

États extraordinaires de l'âme : 1° exaltation des facultés intellectuelles : imagination, mémoire, etc.

Exaltation des facultés intellectuelles. Imagination. Certaines boissons excitent l'esprit. On sait quel effet produit sur les Orientaux leur opium mêlé de feuilles d'une sorte de chanvre. Kæmpfer, qui prit en Perse un bol de ces préparations, se crut pendant plusieurs instants transporté sur les nuages, au milieu de l'arc-en-ciel, et ne sortit de son délire extatique, qu'après un sommeil de quelques heures. Le Vieux de la Montagne, par des breuva-

ges pareils, montait l'imagination des jeunes gens, et leur promettait pour l'éternité les jouissances de ces moments, s'ils exécutaient ses ordres. Le jeûne excite aussi l'imagination. On sait que si l'on dort à jeun l'esprit est agité de rêveries ; car l'on a, selon l'expression commune, *le cerveau creux*. Les antiques sibylles avaient l'esprit exalté par les vapeurs de l'autre où elles faisaient les prédictions. Chez les Mexicains, les prêtres du soleil s'étourdisaient en se frottant d'un onguent magique d'une odeur exécrationnelle.

Enfin, si l'on veut la recette pour aller au sabbat, la voici ; et vraiment on irait à moins. Il faut préparer avec de vieux oing et certaines herbes magiques, un onguent dont on se frottera les tempes et les poignets. Ces plantes sont principalement la mandragore, la belladone, la pomme épineuse (*datura stramonium*), la jusquiame, l'ivraie, les pavots ou l'opium, toutes herbes d'odeur et de propriétés étourdissantes, ou stupéfiantes et narcotiques, comme on sait ; mais il serait bien mieux d'y joindre de la graisse d'enfant, ou tout au moins de celle de pendu. (On sent quel effet doit produire sur l'imagination ce commerce avec les cadavres.) Enfin, pour achever le mystère, en cuisant cet onguent, il faut proférer certaines paroles de consécration tirées de l'hébreu ou du chaldéen. Ce n'est pas tout : il faut se préparer un ou

deux jours d'avance par le jeûne ; puis le soir du vendredi où l'on se propose d'aller au sabbat, on mangera un gâteau de millet noir, sans sel, ou du fromage apprêté avec des herbes telles que le coq¹, la menthe, et, enfin, après s'être bien frotté d'onguent devant un brasier ardent, on doit se coucher sur le côté gauche précisément. (Virey.)

Arétée a vu des individus atteints de névrose, devenir ingénieux et singulièrement habiles sans maîtres, jusqu'à connaître l'astronomie, la philosophie, l'art poétique, que personne ne leur a jamais enseigné, et qu'ils semblent tenir de l'inspiration des muses. Il dit encore que leurs sens acquièrent une finesse, une délicatesse merveilleuse, et leur esprit une grande vivacité. Ils voient des images voltiger devant eux. Dans la méningite, ou inflammation du cerveau, la raison est, selon lui, quelquefois pleine et entière, le jugement très-net et très-propre à prophétiser. Le malade annonce aux assistants quand il doit mourir, et l'événement, qui le justifie, les jette dans l'admiration. Bertrand a vu un jeune homme qu'il aimait, donner, un peu avant sa mort, le spectacle d'un esprit singulièrement lumineux.

Quelques hystériques sont, au milieu de leurs accidents convulsifs, dans un état fort remarqua-

1. Plante corymbifère, d'une odeur agréable, et qui est employée en médecine.

ble : elles ne voient ni n'entendent, et cependant elles tiennent des propos sensés, font des observations fines et judicieuses; mais bientôt déraisonnement, voient des fantômes, méconnaissent et tour à tour reconnaissent leurs parents ou leurs amis.

Le sommeil, concentrant la vie intérieure, donne quelquefois aux autres facultés une plus grande puissance. Le célèbre Tartini, échauffé d'idées musicales, s'endort; le diable lui apparaît, jouant une sonate sur le violon, et lui disant : — Tartini, joues-tu comme moi? — Le musicien enchanté de cette délicieuse harmonie, se réveille, se met au piano, et compose sa plus belle sonate, celle du Diable.

L'imagination ou la puissance de se représenter les objets n'est pas égale en tous les hommes, et pour juger ce que le somnambulisme magnétique y apporte, il faut la voir là où elle est le plus grande. Tel peintre voit une fois un paysage, une personne, et les porte gravés au dedans de lui, et les rend vivants sur la toile. Tel joueur d'échecs, les yeux fermés, voit à la fois trois ou quatre échiquiers, suit les mouvements des pièces et les combine. Tel calculateur rapide voit dans sa tête des séries d'opérations comme il les verrait sur un tableau. Tel musicien entend intérieurement des morceaux compliqués de musique : Beethoven, sourd, composait et se répétait intérieurement d'énormes symphonies. Il ne faut donc pas prendre

comme mesure de la puissance d'imaginer les choses, la mesure commune, la faible et terne imagination de la plupart des hommes, mais le plus grand développement où elle peut atteindre dans des individus éveillés et sains.

Eveillés encore, notre imagination peut se monter bien au delà de son ton ordinaire, quand elle est excitée par quelque passion. Qui ne sait en ce genre les effets de la peur, dans l'obscurité, dans la solitude, dans un cimetière, dans une forêt? les effets des récits extraordinaires qu'on nous a faits ou que nous nous sommes faits à nous-mêmes? Hoffmann, le conteur fantastique, se dressait la nuit sur son séant, croyant voir le diable. On a lu le passage si curieux d'Augustin Thierry où l'auteur raconte qu'assis devant les livres d'une bibliothèque, il voyait se dresser et se mouvoir devant lui les personnages que son esprit avait animés. Le soir, dans les ténèbres, avant de nous endormir, il est étonnant combien d'images passent devant nos yeux, et souvent avec une vivacité fatigante. Il y a des breuvages qui donnent des visions; et on connaît les hallucinations, ces spectacles imaginaires qu'un homme voit les yeux ouverts et ne peut s'empêcher de voir, alors même qu'il les juge imaginaires; ces scènes, ces discours, ces odeurs, ces saveurs chimériques dont nos sens font tous les frais. Quant aux songes, tout le

monde les connaît, et la netteté de leurs représentations, l'entière illusion qu'elles produisent. Chacun n'a qu'à se rappeler ses propres souvenirs.

Le somnambulisme est plus rare et plus curieux : il montre une singulière force de l'imagination qui se représente les lieux habituels et permet au somnambule de s'y mouvoir comme s'il les voyait, sans compter ce que l'invention y ajoute. Citons-en quelques exemples après la grande Encyclopédie et plusieurs médecins.

Voici d'abord le fait cité par l'auteur de l'article *Somnambulisme* de l'Encyclopédie :

« M. l'archevêque de Bordeaux m'a raconté qu'étant au séminaire, il avait rencontré un jeune ecclésiastique somnambule. Curieux de connaître la nature de cette maladie, il allait tous les soirs dans sa chambre, dès qu'il était endormi. Il vit, entre autres choses, que cet ecclésiastique se levait, prenait du papier, composait et écrivait des sermons. Lorsqu'il avait fini une page, il la relisait tout haut d'un bout à l'autre (si on peut appeler lire cette action faite sans le secours des yeux). Si quelque chose alors lui déplaisait, il le retranchait et écrivait par-dessus les corrections avec beaucoup de justesse. J'ai vu le commencement d'un de ses sermons qu'il avait écrit en dormant : il m'a paru assez bien fait et correctement écrit; mais il y avait une correction surprenante : ayant mis dans

un endroit *ce divin enfant*, il crut, en le relisant, devoir substituer le mot *adorable* à *divin*; pour cela, il vit que le *ce*, bien placé devant *divin*, ne pouvait aller avec *adorable*; il ajouta donc fort adroitement un *t* à côté des lettres précédentes, de sorte qu'on lisait *cet adorable enfant*. La même personne, témoin oculaire de ces faits, pour s'assurer s'il faisait usage de ses yeux, mit un carton sous son menton, de façon à lui dérober la vue du papier qui était sur la table; mais il continua à écrire sans s'en apercevoir. Voulant ensuite connaître à quoi il jugeait la présence des objets qui étaient sous ses yeux, il lui ôta le papier sur lequel il écrivait, et en substitua plusieurs autres à différentes reprises; mais il s'en aperçut toujours, parce qu'ils étaient d'une inégale grandeur; car quand on trouva un papier parfaitement semblable, il le prit pour le sien, et écrivit les corrections aux endroits correspondants à celui qu'on lui avait ôté. C'est par ce stratagème ingénieux qu'on est venu à bout de ramasser quelques-uns de ses écrits nocturnes. M. l'archevêque de Bordeaux a eu la bonté de me les communiquer. Ce que j'ai vu de plus étonnant, c'est de la musique faite assez exactement; une canne lui servait de règle; il traçait avec elle, à distance égale, les cinq lignes, mettait à leur place la clef, les bémols, les dièses; ensuite il marquait les notes,

qu'il faisait d'abord toutes blanches; et quand il avait fini, il rendait noires celles qui devaient l'être : les paroles étaient écrites au-dessous; il lui arriva une fois de les écrire en trop gros caractères, de façon qu'elles n'étaient pas placées directement sous leurs notes correspondantes. Il ne tarda pas à s'apercevoir de son erreur; et pour la réparer, il effaça ce qu'il venait de faire en passant la main par-dessus, et refit plus bas cette ligne de musique, avec toute la précision possible.

« Il s'imagina une nuit, au milieu de l'hiver, se promener au bord d'une rivière, et voir tomber un enfant qui se noyait; la rigueur du froid ne l'empêcha pas de l'aller secourir. Il se jeta ensuite sur son lit, dans la posture d'un homme qui nage. Il en imita tous les mouvements; et après s'être fatigué quelque temps à cet exercice, il sent au coin de son lit un paquet de la couverture, croit que c'est l'enfant, le prend avec une main, et se sert de l'autre pour revenir, en nageant, au bord de la prétendue rivière; il y pose son paquet et sort en frissonnant et claquant des dents comme si en effet il sortait d'une rivière glacée. Il dit aux assistants qu'il gèle et qu'il va mourir de froid, que tout son sang est glacé; il demande un verre d'eau-de-vie pour se réchauffer; n'en ayant pas, on lui donne de l'eau qui se trouvait dans la chambre;

il en goûte, reconnaît la tromperie, et demande encore plus vivement de l'eau-de-vie, exposant la grandeur du péril qu'il courait. On lui apporte un verre de liqueur ; il le prend avec plaisir, et dit en ressentir beaucoup de soulagement. Cependant il ne s'éveille point, se couche, et continue de dormir plus tranquillement.

« Notez que lorsqu'il composait ses sermons il voyait bien son papier, son encre, sa plume, savait bien distinguer si elle marquait ou non ; il ne prenait jamais le poudrier pour l'encrier, et, du reste, il ne se doutait pas même qu'il y eût quelqu'un dans la chambre, ne voyant et n'entendant personne, à moins qu'il ne les interrogeât ; il lui arrivait quelquefois de demander des dragées à ceux qui se trouvaient à côté de lui ; et il les trouvait fort bonnes quand on les lui donnait ; et si dans un autre temps on lui en mettait dans la bouche, sans que son imagination fût montée de ce côté-là, il n'y trouvait aucun goût et les rejetait. »

Bertrand rapporte les faits suivants : Gassendi avait à son service un jeune homme qui se levait toutes les nuits, descendait à la cave et tirait du vin d'un tonneau ; souvent il sortait de la maison et marchait dans les rues au milieu de la nuit, quelquefois même il se promenait dans la campagne, et montait sur des échasses pour traverser un torrent qui entourait la ville ; quand il venait à

sortir de son sommeil après l'avoir traversé, il n'osait plus faire la même chose éveillé, pour revenir chez lui. Gassendi ajoute que quand il lui arrivait ainsi de s'éveiller au milieu de ses courses, il se trouvait tout à coup plongé dans les ténèbres au moment où il ouvrait les yeux : mais comme il avait la faculté particulière de se souvenir, au réveil, de tout ce qui s'était passé pendant son sommeil, sachant le lieu où il se trouvait, il regagnait son lit en tâtonnant, de sorte que l'obscurité qui s'opposait à l'exercice de sa vue dans l'état de veille, n'était plus pour lui un obstacle dans l'état de somnambulisme. Le nouveau mode de vision dont il jouissait était-il donc tout à fait indépendant de la lumière? Un fait consigné dans la même observation pourrait faire soupçonner le contraire. Il est rapporté que souvent, trouvant qu'il n'y voyait pas assez, il lui arrivait d'allumer de la chandelle pour s'éclairer ; mais il ne faudrait pas se presser d'en conclure que c'était réellement la lumière qui servait à lui faire apercevoir plus distinctement les objets ; et quand on réfléchira au grand pouvoir qu'exerce l'imagination sur les impressions des somnambules, on concevra qu'il suffisait que celui-ci fût persuadé qu'en allumant la chandelle, il avait écarté l'obstacle qui s'opposait à ce qu'il vît, pour qu'il y vît mieux en effet. (*Du Somnambulisme.*)

Le somnambule Negretti trouvant, une nuit, qu'il n'y voyait pas assez clair, se saisit d'une bouteille qu'il trouva sur la cheminée; et croyant tenir dans sa main un chandelier portant une chandelle allumée, il ne cessa de s'éclairer de cette lumière imaginaire.

Un soir, le somnambule Castelli fut surpris au moment où il s'occupait de traduire de l'italien en français; il cherchait ses mots dans un dictionnaire comme il l'aurait pu faire éveillé, et paraissait se servir d'une lumière placée auprès de lui; ceux qui l'observaient éteignirent la lumière, et aussitôt il parut se trouver dans l'obscurité; il chercha en tâtonnant sa chandelle sur la table, et fut la rallumer à la cuisine. Or, au moment où il se croyait ainsi dans l'obscurité, il était réellement dans une chambre éclairée, mais éclairée par des chandelles différentes de celle qu'il avait allumée, et qui ne lui servaient de rien parce qu'il ne les savait pas là.

Negretti portait un jour une planche chargée de plusieurs carafes, et montait un escalier à deux rampes; quand il fut à la partie la plus étroite de l'escalier, il se tourna adroitement et passa la planche dans sa longueur sans rien renverser.

Une autre fois, voulant enlever dans une salle des toiles d'araignées qu'on lui avait dit dans la journée d'ôter, il alla prendre un balai qu'il emmancha à

une longue perche et qu'il y attacha solidement avec une corde. En montant l'escalier, il se trouva que la perche ne put passer à cause de sa longueur. Que fit donc le somnambule ? Il ouvrit une fenêtre qui donnait du jour à l'escalier, fit sortir de la perche ce qui était nécessaire pour pouvoir la faire monter, après quoi il vint refermer la fenêtre et n'omit rien de ce qui lui avait été ordonné.

Il s'imagina un soir qu'il devait aller éclairer le carrosse de son maître ; en conséquence, il prit une torche éteinte et sortit seul dans la rue , persuadé que la voiture le suivait ; à chaque carrefour, il s'arrêtait quelques instants pour donner au carrosse le temps de s'approcher, et quand il croyait avoir entendu l'ordre de suivre une certaine direction, il la prenait aussitôt.

Tous les somnambules n'ont pas besoin de lumière pour voir pendant leur sommeil. « J'ai observé, dit Bertrand, une jeune personne de dix-huit à vingt ans atteinte de somnambulisme essentiel, mais dont un magnétiseur s'était emparé en rappelant pendant le jour les accès au moyen de ses procédés. Cette jeune personne, très-bien élevée et d'une famille honnête, aimait à donner des consultations aux malades, et elle écrivait elle-même ses ordonnances en somnambulisme, mais elle n'avait la faculté d'écrire que pendant ses accès de nuit. Elle se levait alors et écrivait sans lu-

mière. Ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'elle ne pouvait distinguer les objets qu'autant qu'elle se trouvait dans l'obscurité la plus entière. La moindre lumière, celle de la lune pénétrant au travers des jalousies, celle d'un tison mal éteint dans la cheminée, suffisait pour mettre un obstacle à sa vision. Elle disait que ce *soleil* la gênait et l'empêchait de voir. Ses parents m'ont montré plusieurs ordonnances qu'elle avait écrites ainsi au milieu de la nuit la plus profonde. Elles étaient correctement tracées, et leur contenu paraissait assez en rapport avec les maladies des personnes auxquelles elle les prescrivait. Je l'ai vue, dans son somnambulisme artificiel, marcher les yeux fermés dans une chambre qu'elle ne connaissait pas, éviter les meubles et les chaises qui se trouvaient sur son passage, beaucoup plus facilement que n'aurait pu le faire une personne éveillée qui ne se serait pas servie de ses yeux. »

Divers médecins rapportent ce qui suit : Une nuit, un jeune homme se lève tout endormi, s'habille, met ses brodequins et ses éperons; puis monte sur sa croisée et là, se croyant à cheval, il pique des deux. A son réveil, il fut très-effrayé du danger qu'il avait couru.

Un enfant, chaque jour occupé à sonner les cloches d'une église, se croyant la nuit au milieu de ses camarades, leur propose de monter au clo-

cher, sort de sa chambre, puis y rentre et imite les mouvements d'un sonneur de cloches.

Un ouvrier ébéniste, sous un maître violent, devient somnambule. Dans ses accès il était furieux, il fallait quatre personnes vigoureuses pour le tenir; il s'imagine qu'il se bat avec son maître. Plus calme, il chantait ou s'occupait d'affaires de commerce avec toute la sagacité d'un homme éveillé.

Tissot nous a transmis le fait d'un étudiant en médecine, qui se levait toutes les nuits pour travailler, puis se recouchait sans se réveiller. Un jeune militaire d'un caractère très-gai, s'amuse un soir avec ses camarades du simulacre d'un combat, puis soupe copieusement. Après un premier somme, il se lève encore tout endormi, simule, avec ses bras, une défense vigoureuse, franchit une porte et revient tout en sueur. Les yeux étaient ouverts, mais il ne voyait pas; le lendemain il ne conservait aucun souvenir de son essai. Une autre fois, il prend la fenêtre pour la porte et se précipite dans la rue.

On a conservé l'histoire d'un autre accident de cette sorte. Quelques somnambules ont été réveillés au début de leur accès parce qu'on avait placé au bas de leur lit une baignoire où ils descendaient quand ils voulaient se lever.

Bertrand a conservé une histoire de somnambu-

lisme où la représentation des objets habituels et d'objets imaginaires est singulièrement mêlée. « J'ai vu une jeune personne somnambule spontanée, mais dont on était parvenu à provoquer les accès au moyen des procédés magnétiques, offrir plusieurs exemples de ces erreurs de l'imagination. Les visions chez elle n'étaient pas continuelles; mais elles venaient souvent se mêler à l'état de calme le plus parfait.... Un jour elle était endormie au milieu d'un salon, dans lequel se trouvaient un assez grand nombre de personnes avec lesquelles elle parlait tranquillement des choses les moins propres à effrayer. Quoiqu'elle eût les yeux fermés, et qu'elle ne connût pas la chambre dans laquelle elle se trouvait, elle y marchait tranquillement, évitant assez bien les meubles et les chaises qui se trouvaient sur son passage. Tout à coup elle cessa de répondre, elle s'arrêta, et sa physionomie prit une expression de terreur; tout son corps tremblait, ses bras étaient étendus comme pour écarter un fantôme, et elle s'écria avec l'accent de l'émotion la plus vive : — La voilà! La voilà! Voilà aussi le pauvre M***. — Le magnétiseur faisait tout son possible pour la calmer; il y parvint enfin, en l'assurant qu'il n'y avait rien dans la chambre de ce qu'elle croyait y voir; mais ce ne fut pas sans beaucoup de peine, et elle resta longtemps émue de la vision des spectres; car les deux personnes dont

la vue l'avait frappée étaient mortes depuis longtemps. »

Mémoire. M. Moreau, de la Sarthe, raconte dans l'article *Médecine mentale* de l'*Encyclopédie méthodique*, qu'il a traité un enfant de douze ans qui n'avait jamais eu connaissance que des premiers éléments de la langue latine, et qui, dans les accès d'une fièvre maligne, se mit à parler cette langue avec une pureté et une élégance qu'on ne pourrait remarquer que dans ceux qui seraient le plus versés dans sa pratique. Toutes les facultés intellectuelles de cet enfant étaient, au rapport de l'observateur, notablement augmentées, et il n'était pas reconnaissable, tant il était devenu capable d'exprimer avec force et éloquence les sentiments de reconnaissance qu'il éprouvait pour ceux qui lui donnaient des soins.

« Une somnambule, dit Bertrand, ayant ordonné une tisane dans laquelle devaient entrer plusieurs plantes peu communes, chacun se récria sur la merveilleuse faculté qu'avait la malade de trouver des mots que bien certainement elle n'avait jamais entendu prononcer; elle-même, quand elle fut éveillée, interrogée sur ce sujet, déclara ne rien comprendre à l'ordonnance qu'elle venait de dicter. Les spectateurs étaient de plus en plus en admiration, quand une dame entra, et dit qu'elle se rappelait fort bien que, dans son enfance, cette

somnambule, fille d'une femme qui faisait le métier d'herboriste dans les campagnes, avait cherché avec sa mère les plantes en question. Elle ajouta qu'elle-même les avait accompagnées dans leurs recherches; mais tout cela remontait à une époque si éloignée, que la somnambule pouvait bien en avoir perdu le souvenir dans l'état de veille. »

Instinct des remèdes. L'instinct des remèdes est ainsi restreint par M. Bertrand lui-même : « Nous ne prétendons désigner par là, dit-il, qu'une extension de la faculté que nous possédons tous, même dans l'état ordinaire de santé, à un degré plus ou moins parfait, d'avoir des goûts et des penchants en rapport avec nos besoins, et dont tous les médecins ont observé un perfectionnement sensible dans plusieurs états maladifs. » Cabanis, surtout, a signalé l'existence de l'instinct des remèdes comme un fait incontestable et dont il avait été témoin. « J'ai vu, dit-il, des malades dont le goût avait acquis une finesse particulière, qui désiraient et savaient choisir les aliments et même les remèdes qui paraissaient leur être véritablement utiles, avec une sagacité qu'on n'observe pour l'ordinaire que dans les animaux. On en voit qui sont dans le cas d'apercevoir dans le temps de leurs paroxysmes, ou certaines crises qui se préparent et dont la terminaison prouve bientôt la

justesse de leurs sensations, ou d'autres modifications attestées par celles du pouls, ou des signes plus certains encore. » Et ici on rencontre encore un vieil observateur, Aristote. « Pendant la veille, les impressions que nous recevons du dehors étant très-fortes, elles absorbent notre attention et nous empêchent de sentir les mouvements légers qui se passent au dedans de nous; pendant le sommeil, au contraire, ces mouvements intérieurs deviennent sensibles. Or, les maladies, comme tous les événements, se préparant à l'avance par de petites causes, le dérangement par lequel s'annonce une maladie qui doit se développer dans la suite est plus facilement aperçu pendant le sommeil que pendant la veille. »

Quant au *don de parler des langues inconnues*, il est bon de s'entendre. Si c'est une langue qui n'existe pas, cela n'est pas difficile. Si c'est une langue inaccoutumée, nous renvoyons à ce que nous disons de la mémoire. Le maréchal de Villars nous a conservé une assez curieuse anecdote. « Une prophétesse, âgée de vingt-sept à vingt-huit ans, fut arrêtée, il y a environ dix-huit mois, et menée devant M. d'Alais. Il l'interrogea en présence de plusieurs ecclésiastiques. Cette créature, après l'avoir écouté, lui répond d'un air modeste, et l'exhorte à ne plus tourmenter les vrais enfants de Dieu, et puis lui parle, pendant une heure de suite, une langue

étrangère à laquelle il ne comprit pas un mot, comme nous avons vu le duc de La Ferté, autrefois, quand il avait un peu bu, parler anglais ; j'en ai vu dire : J'entends bien qu'il parle anglais, mais je ne comprends pas un mot de ce qu'il dit. Cela eût été difficile aussi à comprendre, car jamais il n'avait su un mot d'anglais. Cette fille parlait grec, hébreu, de même. »

XI.

Résumé.

En résumé de tous ces faits, il y a dans le corps humain un organe infiniment mobile, délicat, capricieux, puissant : les nerfs ; il y a dans l'âme une faculté aussi infiniment mobile, délicate, capricieuse, puissante : l'imagination. Ces deux puissances agissent perpétuellement l'une sur l'autre, s'exaltent l'une l'autre et se montent à un singulier degré. Une des choses qui influent le plus énergiquement sur l'imagination est l'action décidée d'une volonté étrangère accompagnée de circonstances étranges et de la croyance à son pouvoir, une sorte de fascination. Le mystère fait les prodiges et les prodiges font les prodiges.

Question. S'il est vrai que la presque totalité des somnambules et des individus qui ont manifesté des qualités pareilles soient ou des femmes, natures

nerveuses, passionnées, impressionnables, ou des enfants faibles et de nerfs délicats; s'il est vrai que les hommes qui sont tombés dans cet état, comme les paysans de Busancy ou les trembleurs des Cévennes, aient été ou des hommes simples, faciles à impressionner par conséquent, ou exaltés; s'il est vrai aussi, de l'aveu des magnétiseurs, que le magnétisme agit surtout sur les maladies nerveuses, et que les dispositions morales ont une grande puissance sur les nerfs : où s'arrête la puissance des nerfs et de l'imagination dans les effets attribués au magnétisme?

XII.

Conclusion.

Le magnétisme animal est-il une erreur ou une vérité?

Nous avons rappelé, pour et contre, un certain nombre de faits curieux qui donnent à réfléchir. Nous n'avons point prêché, assez convaincu à l'avance que chacun, en lisant ce livre, y prendra uniquement ce qui va à son opinion. Que les faits favorables soient réellement plus forts, ils trouvent toujours contre eux les préventions de la critique scientifique, qui n'admet pas volontiers l'extraordinaire, et l'amour-propre qui défend aux ad-

versaires déclarés d'une doctrine de se rétracter. Que les faits défavorables l'emportent, nous ne sommes pas assez naïf pour croire que nous aurons corrigé personne. C'est une histoire ingénieuse, l'histoire de ce prédicateur qui parlait contre la loterie : « Parce qu'on aura rêvé, disait-il, trois numéros (et il les nommait), on prive sa famille du nécessaire et les pauvres de leur part pour mettre à la loterie. » Au sortir du sermon, une bonne femme s'approche de lui : « Mon père, dit-elle, j'ai entendu les deux premiers numéros, quel est donc le troisième ? » Au surplus c'est exactement ce qui arriva à Thiers, à propos de son *Traité des superstitions*. Il avait, dans la première édition, souvent retranché des remèdes superstitieux qu'il combattait certaines désignations essentielles. Dans l'édition suivante, il disait : « Cette précaution n'a pas empêché que la première fois que ce traité a vu le jour, on ne m'ait accusé d'avoir fait plus de superstitieux que je n'en ai converti et désabusé, et d'avoir appris à bien des gens beaucoup de superstitions qu'ils ne savaient pas, et qu'il ne tient maintenant qu'à eux de mettre en usage depuis les leçons que je leur ai données. »

L'esprit humain doit se défier de lui-même, de ses ambitions et de ses impatiences. Il désire naturellement supprimer ce qui le gêne, l'espace, le temps, les obstacles de toute espèce : connaître ce

qui se passera dans l'avenir, connaître ce qui se passe, en un moment, hors de la portée de sa vue, par tout le globe, pénétrer les corps qui lui dérobent ce qu'ils renferment, ces chairs qui couvrent les organes, cette terre qui cache les sources et les métaux; supprimer, dans les maladies et les jugements, la longueur et l'incertitude des remèdes et des informations. Ce désir est on ne peut plus légitime, car l'homme n'est pas fait pour de petites choses. Chaque jour, la science et l'industrie accomplissent en quelque partie ces vœux. La vapeur, l'électricité, les machines suppriment tous les jours un peu plus du temps, de l'espace et de la peine; la médecine reconnaît à des signes extérieurs l'état des organes intérieurs, et fournit une sorte de clairvoyance; elle ne guérit pas toutes les maladies, mais elle en guérit ou atténue un grand nombre, et fait sans doute des progrès. L'observation de la physionomie et du langage décèle les pensées. Le bon sens et la pénétration appliqués aux procès découvrent, dans le rapprochement des circonstances, les indices des faits essentiels. La géologie enseigne la constitution interne du sol, et, secondée par des observations locales, indique sûrement en bien des rencontres les sources cachées. Enfin la raison calcule dans une foule de circonstances les chances des événements futurs, et souvent prévoit avec une justesse admirable.

Voilà ce que fait la science avouée : elle est modeste, même dans ses jours de grandes espérances, car elle sait d'où elle est partie, combien elle a travaillé pour faire le chemin qu'elle a fait et combien il lui reste de chemin à faire encore ; elle sait même, elle sait très-bien qu'elle n'arrivera jamais à supprimer tous les obstacles : que, si dans l'industrie elle réduit le temps, il restera toujours un peu de temps ; si elle réduit l'espace, il restera toujours un peu d'espace ; que, si dans les informations du passé, les observations du présent et les calculs de l'avenir, elle réduit les chances d'erreur, il restera toujours quelque chance d'erreur.

Pendant que la science des savants travaille ainsi, il y a à toutes les époques une science occulte qui la méprise et vise plus haut : elle prend en pitié la raison qui rampe ; elle, elle veut voler. Elle prétend que tous les obstacles tombent par enchantement ! elle voit d'un coup d'œil le passé, le présent et l'avenir, la surface et les entrailles des corps vivants et de la terre, et les pensées au fond de l'esprit ; elle voit les crimes, les maladies et les remèdes, et cela non pas par des lueurs, comme fait la plus claire science humaine, mais dans la pleine lumière, à la façon de Dieu. Est-elle ce qu'elle dit ? Nous le désirons de tout notre cœur. Nous tenons à savoir, à pouvoir, et ne tenons pas

le moins du monde à travailler. Nous aimons mieux savoir infiniment et pouvoir infiniment avec infiniment peu de peine, que de prendre tant de peine pour savoir et pouvoir si peu. Mais si ce qu'on nous donne n'était qu'illusion; s'il en était de cette fortune comme de ces belles pièces d'or que, selon la légende du moyen âge, le diable donnait à ses favoris, et qui, entre leurs mains se changeaient en feuilles sèches, comme il vaudrait mieux une obole de cuivre que cet or-là, il vaudrait mieux aussi pour l'esprit humain sa pauvre fortune au soleil, que tous les trésors des rêves.

FIN.

TABLE.

PREMIÈRE PARTIE.

HISTOIRE.

I. Mesmer. — Ses commencements en Allemagne. — Thèse sur l'influence des planètes. — Rencontre avec le P. Hell, avec Gassner.	1
II. Mesmer à Paris. — Mémoires sur la découverte du magnétisme. — Le baquet de Mesmer. — La Harpe au baquet; Mesmer chez d'Holbach. — Le temps favorable au magnétisme.	5
III. Premières relations avec les corps savants : avec l'Académie des sciences, la Société royale de médecine, la Faculté de médecine. — Mesmer menace de quitter la France. — Offres que lui fait le gouvernement, refusées. — Il se rend à Spa.	13
IV. Deslon demande une enquête à la Faculté. — Souscription pour rappeler Mesmer. — Il revient et fait un cours. — Société de l'harmonie. — Discussions d'intérêt avec ses élèves. — Irritation de la Faculté contre les membres mesmérîtes : formulaire, radiations. — Mesmériennes et desloniennes. — Controverses dans les livres.	17
V. Le gouvernement nomme des commissions pour examiner le magnétisme (1784) : commission de la Société royale, commission de la Faculté et de l'académie des sciences. — Rapport public de la dernière commission (Bailly). — Rapport secret. — Rapport de la Société royale. — Rapport particulier de Laurent de Jussieu. — Mesmer retourne en Allemagne.	21
VI. Défaite du mesmérisme à Paris. — Vaudevilles. — Mort intempestive d'un défenseur. — Amis maladroits. — Epigrammes.	29
VII. Le magnétisme en province. — Découverte du somnambulisme par le marquis de Puységur. — Magnétisme spiritualiste : le chevalier Barbarin, l'abbé Faria. — Les cataleptiques de Pététin. — Transformation du mesmérisme. — Progrès des Sociétés de l'Harmonie : Lyon, Bordeaux, Bayonne, Strasbourg, etc.	33
VIII. Dernière apparition de Mesmer : jugement et explication du somnambulisme. — Derniers écrits.	40
IX. Résurrection du magnétisme : histoire critique de Deleuze (1813). — Procédés pour magnétiser. — Caractères du somnambulisme. — Cours public du docteur Bertrand. — Expériences dans	

les hôpitaux de Paris (M. Dupotet). — Enquête demandée à l'Académie de médecine par le docteur Foissac.....	41
X. Première commission nommée par l'Académie de médecine. — Le rapport de M. Husson conclut à l'examen. — Deuxième commission d'examen (1826). — Rapport de M. Husson (1831).....	52
XI. Nouvelle enquête demandée par le docteur Berna à l'Académie de médecine. — Rapport de M. Dubois, d'Amiens (1837). — Protestation du docteur Berna. — Réplique au rapport par M. Husson.	61
XII. Prix proposé par le docteur Burdin. — Le docteur Pigeaire et sa fille. — Succès dans les réunions particulières. — Il ne s'entend pas avec l'Académie. — Fin des relations du magnétisme avec l'Académie de médecine.....	64

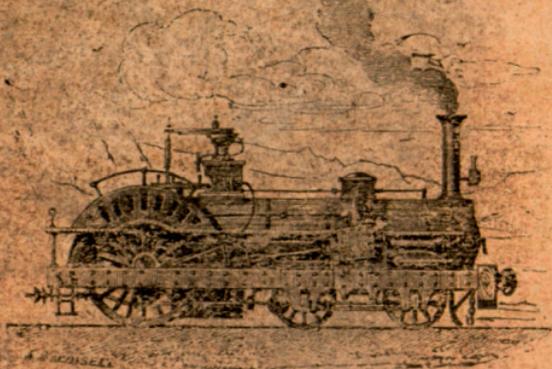
DEUXIÈME PARTIE.

QUESTIONS ET DOUTES SUR LE MAGNÉTISME ANIMAL.

I. Histoires semblables aux histoires du magnétisme. — Possédées de Loudun.....	71
II. Trembleurs de Cévennes.....	78
III. Convulsionnaires de Saint-Médard.....	81
IV. Exorcismes de Gassner. — Attouchements de Greatrakes. — Aimants du P. Hell. — Traitement métallique de Perkins.....	88
V. Divers jugements de ces faits. Quelques-uns les nient. — Deleuze les explique par le magnétisme. — Le docteur Bertrand par l'extase. — Le docteur Dupau par les affections nerveuses.....	94
VI. Conditions pour croire aux faits. — Faits certifiés, incroyables.	105
VII. Explication des faits : l'existence du fluide magnétique est-elle démontrée?.....	132
VIII. Puissance des causes naturelles : tempérament, exercice, maladies, agents physiques, sommeil, état moral, imagination.....	136
IX. États extraordinaires du corps : 1 ^o insensibilité fort extraordinaire, résistance à la destruction ; 2 ^o maladies, guérisons arbitraires ; 3 ^o communication des symptômes des maladies ; 4 ^o subtilité des sens.....	137
X. États extraordinaires de l'âme : 1 ^o exaltation des facultés intellectuelles : imagination, mémoire, etc.....	167
XI. Résumé.....	185
XII. Conclusion.....	186

FIN.

DE L'IMPRIMERIE DE CH. LAHURE (ANCIENNE MAISON CRAPELET),
rue de Vaugirard, 9, près de l'Odéon.



Imprimerie de Ch. Lahure (ancienne maison Crapelet)
rue de Vaugirard, 9, près de l'Odéon.